



ZPS FR1112002 - Bassée et plaines adjacentes

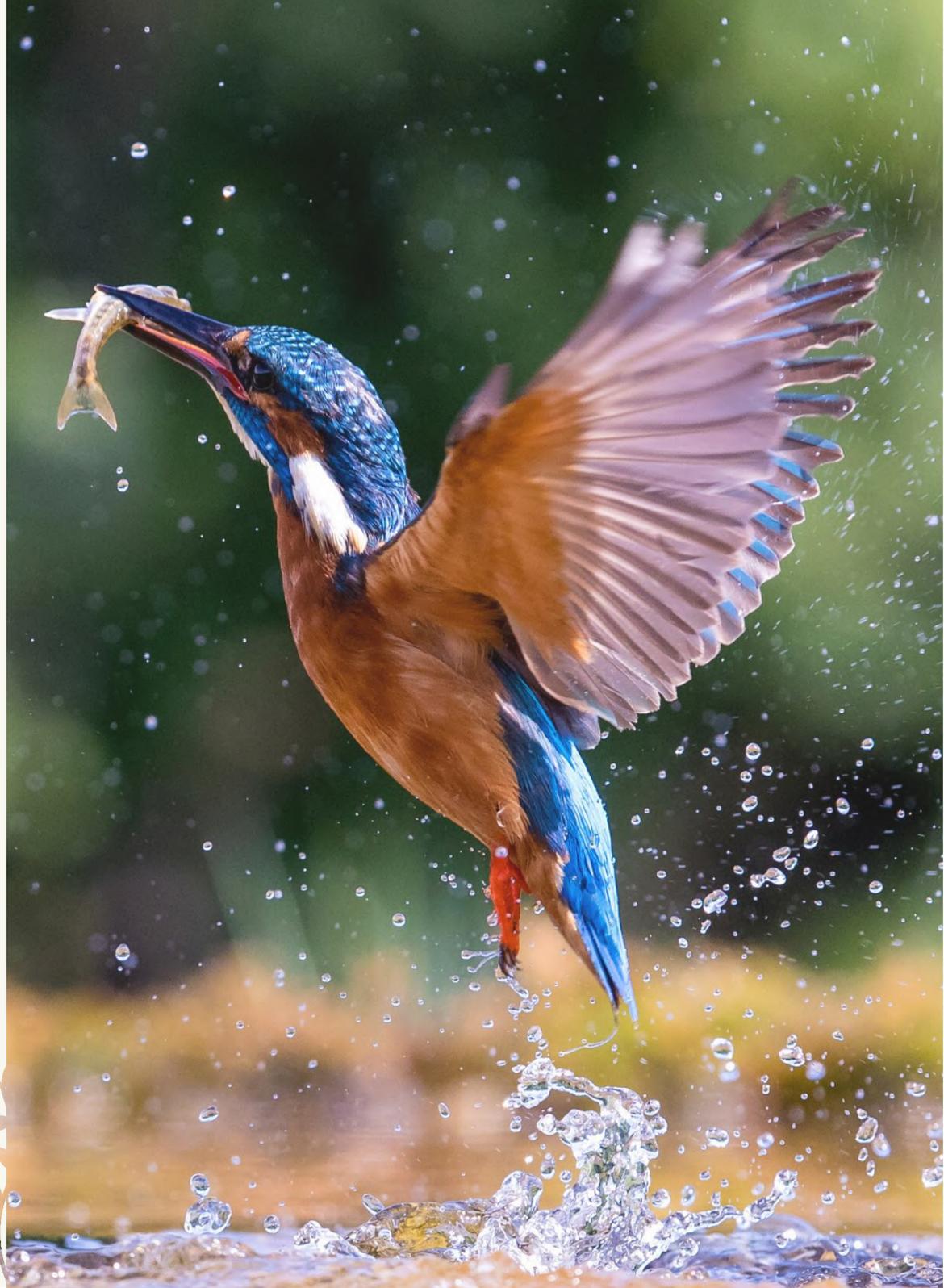
ATLAS CARTOGRAPHIQUE DES ESPÈCES D'OISEAUX D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

La Bassée, vaste plaine alluviale inondable de la vallée de la Seine, abrite une mosaïque de milieux naturels et semi-naturels d'une grande richesse floristique et faunistique.

Cet ouvrage cartographique illustre la répartition des espèces d'oiseaux reconnues d'intérêt communautaire sur la ZPS entre 2016 et 2020.

Avril 2021

Fédération Départementale des Chasseurs de Seine-et-Marne





SOMMAIRE

I - MÉTHODOLOGIE	5
1. POURQUOI UN NOUVEL ATLAS CARTOGRAPHIQUE ?	7
2. SOURCES UTILISÉES	7
3. TRAITEMENT DES DONNÉES	8
3.1 Hiérarchisation des espèces	8
3.2 Interprétation des données Cettia	9
3.3 Choix retenus pour la cartographie des espèces	10
4. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS CARTOGRAPHIQUES	13
4.1 Définition d'un cortège	13
4.2 Présentation par cortège	13
5. USAGE DE L'ATLAS	16
II - CARTOGRAPHIE	19
1. CORTÈGE DES MILIEUX HUMIDES	21
1.1. Carte du réseau hydrographique	23
1.2. Synthèse des espèces prioritaires 2016 - 2019	25
◆ Fiche 1 : Blongios nain, Butor blongios (<i>Ixobrychus minutus</i>)	26
◆ Fiche 2 : Busard des roseaux (<i>Circus aeruginosus</i>)	30
◆ Fiche 3 : Butor étoilé (<i>Botaurus stellaris</i>)	34
◆ Fiche 4 : Gorgebleue à miroir (<i>Luscinia svecica</i>)	38
1.3. Synthèse des espèces non prioritaires 2016 - 2019	43
◆ Fiche 5 : Aigrette garzette (<i>Egretta garzetta</i>)	44
◆ Fiche 6 : Avocette élégante (<i>Recurvirostra avosetta</i>)	46
◆ Fiche 7 : Balbuzard-pêcheur (<i>Pandion haliaetus</i>)	48
◆ Fiche 8 : Chevalier sylvain (<i>Tringa glareola</i>)	50
◆ Fiche 9 : Cigogne blanche (<i>Ciconia ciconia</i>)	52
◆ Fiche 10 : Crabier chevelu (<i>Ardeola ralloides</i>)	54
◆ Fiche 11 : Échasse blanche (<i>Himantopus himantopus</i>)	56
◆ Fiche 12 : Fuligine nyroca (<i>Aythya nyroca</i>)	58
◆ Fiche 13 : Grande aigrette (<i>Ardea alba</i>)	60
◆ Fiche 14 : Guifette noire (<i>Chlidonias niger</i>)	62
◆ Fiche 15 : Harle piette (<i>Mergellus albellus</i>)	64
◆ Fiche 16 : Héron pourpré (<i>Ardea purpurea</i>)	66
◆ Fiche 17 : Martin-pêcheur d'Europe (<i>Alcedo atthis</i>)	68
◆ Fiche 18 : Mouette mélanocéphale (<i>Ichthyaetus melanocephalus</i>)	70
◆ Fiche 19 : Plongeon imbrin (<i>Gavia immer</i>)	72
◆ Fiche 20 : Râle des genêts (<i>Crex crex</i>)	74
◆ Fiche 21 : Sterne naine (<i>Sternula albifrons</i>)	76
◆ Fiche 22 : Sterne pierregarin (<i>Sterna hirundo</i>)	78
2. CORTÈGE DES MILIEUX BOISÉS ET RIPISYLVE	81
2.1 Couvert arboré	83
2.2. Synthèse des espèces non prioritaires 2016 - 2019	85
◆ Fiche 23 : Bihoreau gris, Héron bihoreau (<i>Nycticorax nycticorax</i>)	86
◆ Fiche 24 : Bondrée apivore (<i>Perisoreus apivorus</i>)	88
◆ Fiche 25 : Cigogne noire (<i>Ciconia nigra</i>)	90
◆ Fiche 26 : Milan noir (<i>Milvus migrans</i>)	92
◆ Fiche 27 : Pic mar (<i>Dendrocopos medius</i>)	94
◆ Fiche 28 : Pic noir (<i>Dryocopus martius</i>)	96
3. CORTÈGE DES MILIEUX OUVERTS	99
3.1. Carte des milieux ouverts	101
3.2. Synthèse des espèces prioritaires 2016 - 2019	103
◆ Fiche 29 : Busard cendré (<i>Circus pygargus</i>)	104
◆ Fiche 30 : Busard Saint-Martin (<i>Circus cyaneus</i>)	108
◆ Fiche 31 : Œdicnème criard (<i>Burhinus oedicanus</i>)	114
◆ Fiche 32 : Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>)	120
3.3. Synthèse des espèces non prioritaires 2016 - 2019	127
◆ Fiche 33 : Faucon émerillon (<i>Falco columbarius</i>)	128
◆ Fiche 34 : Faucon pèlerin (<i>Falco peregrinus</i>)	130
◆ Fiche 35 : Grue cendrée (<i>Grus grus</i>)	132
◆ Fiche 36 : Hibou des marais (<i>Asio flammeus</i>)	134
◆ Fiche 37 : Milan royal (<i>Milvus milvus</i>)	136
◆ Fiche 38 : Pluvier doré (<i>Pluvialis apricaria</i>)	138



MÉTHODOLOGIE

Ce nouvel atlas cartographique a été réalisé en 2020, au cours de la mission de mise en œuvre du DOCOB, confiée par la communauté de communes Bassée-Montois à la FDC 77, dans le cadre d'un marché public.

Le site « Bassée et plaines adjacentes » a été désigné en 2006.

Le DOCOB a été approuvé par arrêté préfectoral en 2012.

La mission de mise en œuvre du DOCOB a débuté en 2013.

1. POURQUOI UN NOUVEL ATLAS CARTOGRAPHIQUE ?

Deux raisons justifient cette réalisation :

 Le **document d'objectifs (DOCOB)** est un document de référence approuvé par le préfet, qui définit les enjeux et objectifs de conservation, et précise les actions nécessaires à la préservation des habitats et espèces. Il s'agit donc du plan de gestion du site Natura 2000 : ZPS FR1112002 « Bassée et plaines adjacentes ».

Les données qui ont servi à la rédaction du DOCOB datent de 2010. La répartition des habitats autant que la nature des espèces ont donc largement évolué depuis, ce qui nécessitait une mise à jour.

 Jusqu'en 2010, les **prospections** étaient essentiellement effectuées dans les zones humides. En effet, elles étaient réalisées dans le cadre de contrats liant les carriers aux associations locales. Or, même si la ZPS englobe la majeure partie de l'écosystème de la Bassée, à l'origine vaste plaine alluviale de la Seine, les milieux humides représentent aujourd'hui à peine 10% du site.

2. SOURCES UTILISÉES

En dehors du DOCOB, nous avons utilisé les sources suivantes pour la réalisation de cet atlas :



- ◆ **Nos propres prospections de terrain**, dans le cadre des suivis scientifiques et de l'amélioration des connaissances des habitats et des espèces. Nous réalisons ces prospections depuis 2013.
- ◆ Les années 2014 et 2015 ont toutefois été essentiellement consacrées à la mise en œuvre du protocole "Distance Sampling" destiné à estimer les populations des trois espèces de busards.
- ◆ L'année 2016 était la première année de compilation des données pour les 38 espèces du site (cf. page 4), elle a donc été retenue comme année de référence pour l'élaboration de l'atlas : Roselière (pour les zones humides), Nature Nogentais (Rôle des genêts en Bassée auboise), et d'autres.
- ◆ Les informations fournies par les **associations locales** qui acceptent les échanges de données, telles Pie Verte Bio 77 (busards et autres espèces), l'Association de Gestion de la Réserve Naturelle de la Bassée (AGRENABA), Roselière (pour les zones humides), Nature Nogentais (Rôle des genêts en Bassée auboise), et d'autres.
- ◆ Les informations que nous échangeons régulièrement avec les **naturalistes locaux** indépendants que nous rencontrons sur le terrain.
- ◆ La base de données **Cettia Ile-de-France**, au sein de laquelle nous saisissons toutes nos données chaque année. En retour l'Agence Régionale de la Biodiversité en Ile-de-France (ARB IdF), gestionnaire de Cettia IdF, nous fait parvenir en fin d'année une extraction des données relatives aux 38 espèces d'intérêt communautaire du site.

3. TRAITEMENT DES DONNÉES

Toutes les données issues des sources précitées sont rassemblées et triées chaque année afin de connaître l'utilisation du site par chaque espèce d'intérêt communautaire (nicheur, migrateur, hivernant).

3.1. Hiérarchisation des espèces

Une espèce est dite « d'intérêt communautaire » si elle est inscrite à l'Annexe I de la directive « Oiseaux ».

Les espèces mentionnées dans l'Annexe I de la directive « Oiseaux » font l'objet de mesures de conservation afin d'assurer leur survie et leur reproduction. Pour ce faire, des Zones de Protection Spéciales (ZPS) ont été désignées.

Pour les espèces migratrices non visées à l'Annexe I de la directive « Oiseaux » dont le passage est régulier, des mesures de protection similaires doivent être prises.

Elles ont été classées en 2 catégories avec la DRIEE Ile-de-France et la DDT 77 : espèces prioritaires et non prioritaires.

3.1.1. Enjeux de conservation Fort, Moyen et Faible dans le Docob de 2012

Les critères utilisés dans le Docob pour hiérarchiser les enjeux sont :

- ◆ Le **statut de conservation** de l'espèce (lorsqu'il est établi) à l'échelle du site ;
- ◆ L'**importance de la ZPS** pour cette espèce, à une échelle plus large (régionale voire nationale) ;
- ◆ L'**étendue de la population** sur le site Natura 2000 ;
- ◆ Les **menaces** pesant sur l'espèce sur le site ;
- ◆ La **faisabilité de la mise en œuvre de mesures de conservation ou de restauration** pour l'espèce au vu du contexte socio-économique.

La combinaison de l'ensemble des critères a permis de définir des niveaux d'enjeux faibles, moyens et forts. La détermination d'un enjeu fort pour une espèce d'intérêt communautaire souligne l'importance et l'urgence de prendre des mesures pour assurer sa conservation.

7 espèces ont été classées en enjeu fort dans le Docob : *Busard Saint-Martin*, *Busard cendré*, *Busard des roseaux*, *Œdicnème criard*, *Sterne naine* et *Râle des genêts*.

3.1.2. Espèces d'intérêt communautaire prioritaires sur le site

L'un des objets de la révision du Docob consiste justement à vérifier les enjeux de conservation définis dans le Docob de 2012, et le cas échéant à les réviser.

Nous avons ainsi défini des espèces prioritaires dans le cadre de notre suivi scientifique et de l'amélioration des connaissances sur la ZPS.

Espèces prioritaires	Objectif de conservation dans le DOCOB
Busard Saint-Martin	Enjeu FORT
Busard cendré	Enjeu FORT
Busard des roseaux	Enjeu FORT
Œdicnème criard	Enjeu FORT
Blongios nain	Enjeu FORT
Gorgebleue à miroir	Enjeu MOYEN
Pie-grièche écorcheur	Enjeu MOYEN
Butor étoilé	Hivernant et nicheur potentiel

Deux raisons majeures ont justifié ce choix des espèces prioritaires :

- ◆ La **sous-prospection des milieux** auxquels ces espèces sont inféodées, alors que le potentiel est évident en Bassée ;
- ◆ Les **effectifs faibles à très faibles en Ile-de-France** de certaines de ces espèces, dont la Bassée constitue un des bastions régionaux.

Ainsi, comme cela apparaît dans le tableau précédent, la Sterne naine et le Râle des genêts n'ont pas été retenus car :

- ◆ À ce jour le Râle des genêts ne niche pas dans la ZPS, même s'il niche régulièrement en Bassée auboise ;
- ◆ La Sterne naine est très rarement observée sur la ZPS, et ses tentatives de nidification ne sont pas convaincantes.

En revanche, pour la Gorgebleue à miroir et la Pie-grièche écorcheur, la Bassée seine-et-marnaise est devenue un bastion essentiel en Ile-de-France.

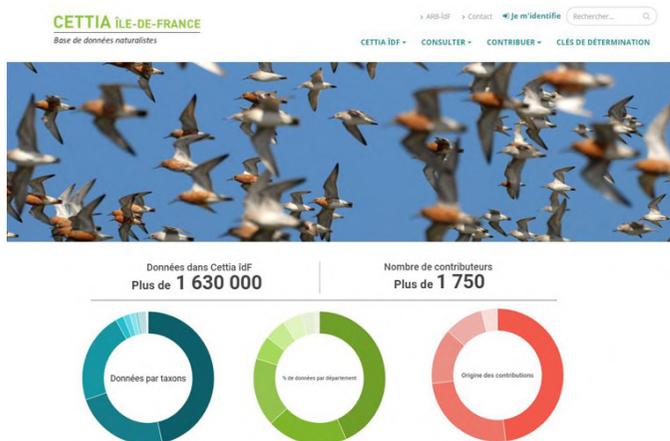
Toutes les autres espèces citées dans le Docob et présentées dans cet Atlas sont considérées comme non prioritaires.

3.1.3. Espèces d'intérêt communautaire non prioritaires sur le site

Les espèces d'intérêt communautaire non prioritaire sont recensées lors des suivis des espèces prioritaires ainsi que lors du regroupement des informations des différentes sources citées plus haut.

L'objectif est d'améliorer les connaissances de toutes les autres espèces Natura 2000 du site.

3.2. Interprétation des données Cettia



Afin de prendre en compte un maximum d'informations, nous effectuons notre synthèse annuelle le plus tard possible (décembre), ainsi qu'une remise à jour de cette compilation au début de l'année suivante.

En effet, quelques observateurs saisissent tardivement leurs données sur Cettia, parfois au 1er trimestre de l'année suivante.

Un autre biais récurrent a été identifié dans le tri des données. Chaque observateur saisit ses données, ainsi certaines observations peuvent concerner le même oiseau lorsque les dates, lieux et espèces sont similaires. Il convient donc d'être vigilant dans l'interprétation des résultats, afin de ne pas surestimer les effectifs par espèce.

3.3. Choix retenus pour la cartographie des espèces



Pour les espèces d'intérêt communautaire **prioritaires** une estimation du nombre de couples nicheurs a été effectuée en ne prenant en compte que les **nicheurs certains et probables** (voir critères de nidification ci-contre). Ces données ont permis d'établir l'histogramme d'évolution des effectifs de chaque espèce, l'objectif étant d'en suivre l'état de conservation.

Les nicheurs possibles n'ont pas été pris en compte dans cette estimation. En effet, d'après les critères d'usage, les nicheurs possibles correspondent à des individus isolés présents dans le milieu favorable en période de reproduction, ou à des mâles chanteurs en période de nidification. Nous avons pris le parti de ne pas les intégrer pour ne pas biaiser cette estimation avec des critères qui ne sont que de simples indices de présence.



Pour les espèces d'intérêt communautaire **non prioritaires** l'accent a été mis sur l'utilisation du site par les espèces. Contrairement aux espèces prioritaires, l'estimation ne prend en compte que le nombre d'individus et non le nombre de couples : ce sont des **observations ponctuelles** réalisées lors des suivis des espèces prioritaires.

Nidification certaine

- ◆ Adulte feignant une blessure ou cherchant à détourner l'attention
- ◆ Nid utilisé récemment ou coquille vide
- ◆ Jeunes fraîchement envolés (espèce nidicole) ou poussins (espèce nidifuge)
- ◆ Adulte entrant ou quittant un site de nid laissant supposer un nid occupé ou adulte en train de couvrir
- ◆ Adulte transportant des sacs fécaux ou de la nourriture pour les jeunes
- ◆ Nid avec œuf(s)
- ◆ Nid avec jeune(s)

Nidification probable

- ◆ Territoire permanent présumé en fonction de l'observation de comportements territoriaux ou de l'observation à 8 jours d'intervalle au moins d'un individu au même endroit
- ◆ Parades nuptiales
- ◆ Fréquentation d'un site de nid potentiel
- ◆ Signes ou cris d'inquiétude d'un individu adulte
- ◆ Présence de plaques incubatrices
- ◆ Construction d'un nid, creusement d'une cavité

Nidification possible

- ◆ Espèce observée durant la saison de reproduction dans un habitat favorable à la nidification
- ◆ Mâle chanteur (ou cris de nidification) en période de reproduction
- ◆ Couple observé dans un habitat favorable durant la saison de reproduction

Méthodologie

Statut actuel des espèces en fonction des observations de 2016 à 2020

Espèce (*prioritaire)	Statut de l'espèce sur le site	Date de la dernière mention sur le site	Effectif de la dernière mention	Années d'observation	Fonctionnalité du site pour l'espèce
Busard cendré* (<i>Circus pygargus</i>)	Nicheur	2020	1 couple	2016, 2017, 2018, 2020	Reproduction Alimentation
Busard des roseaux* (<i>Circus aeruginosus</i>)	Nicheur	2020	1 couple	2016, 2017, 2019, 2020	Reproduction Alimentation
Busard Saint-Martin* (<i>Circus cyaneus</i>)	Nicheur	2020	22 couples	2016, 2017, 2018, 2019, 2020	Reproduction Alimentation
Butor blongios, blongios nain* (<i>Ixobrychus minutus</i>)	Nicheur	2020	3 couples	2016, 2017, 2018, 2019, 2020	Reproduction Alimentation
Butor étoilé* (<i>Botaurus stellaris</i>)	Nicheur Migrateur Hivernant	2020	1 individu	2016, 2017, 2018, 2019, 2020	Reproduction Alimentation Repos
Gorgebleue à miroir* (<i>Luscinia svecica</i>)	Nicheur Migrateur	2019	2 couples	2016, 2017, 2019	Reproduction Alimentation Repos
Œdicnème criard* (<i>Burhinus oedicnemus</i>)	Nicheur	2020	13 couples	2016, 2017, 2018, 2019, 2020	Reproduction Alimentation
Pie-grièche écorcheur* (<i>Lanius collurio</i>)	Nicheur	2020	18 couples	2016, 2017, 2018, 2019, 2020	Reproduction Alimentation
Aigrette garzette (<i>Egretta garzetta</i>)	Nicheur Migrateur	2020	283 individus	2016, 2017, 2018, 2019, 2020	Reproduction Alimentation Repos
Autour des palombes (<i>Accipiter gentilis</i>)	Migrateur Hivernant	2020	1 individu	2016, 2017, 2018, 2019? 2020	Alimentation Repos
Avocette élégante (<i>Recurvirostra avosetta</i>)	Migrateur Hivernant	2017	1 individu	2017	Alimentation Repos
Balbusard pêcheur (<i>Pandion haliaetus</i>)	Migrateur	2020	6 individus	2016, 2017, 2018, 2019, 2020	Alimentation Repos
Bondrée apivore (<i>Pernis apivorus</i>)	Nicheur	2020	7 individus	2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020	Reproduction Alimentation
Chevalier sylvain (<i>Tringa glareola</i>)	Migrateur rare Hivernant occasionnel	2019	8 individus	2017, 2018, 2019	Alimentation Repos
Cigogne blanche (<i>Ciconia ciconia</i>)	Migrateur	2020	43 individus	2016, 2017, 2018, 2019, 2020	Alimentation Repos
Cigogne noire (<i>Ciconia nigra</i>)	Nicheur Migrateur	2020	1 individu	2016, 2017, 2018, 2019, 2020	Reproduction Alimentation Repos
Crabier chevelu (<i>Ardeola ralloides</i>)	Migrateur occasionnel	2019	1 individu	2016, 2019	Alimentation Repos
Échasse blanche (<i>Himantopus himantopus</i>)	Nicheur Migrateur	2019	3 individus	2016, 2017, 2018, 2019, 2020	Reproduction Alimentation Repos

Méthodologie

Statut actuel des espèces en fonction des observations de 2016 à 2020

Espèce	Statut de l'espèce sur le site	Date de la dernière mention sur le site	Effectif de la dernière mention	Années d'observation	Fonctionnalité du site pour l'espèce
Faucon émerillon (<i>Falco columbarius</i>)	Migrateur Hivernant rare	2019	1 individu	2016, 2017, 2018, 2019, 2020	Alimentation Repos
Faucon pèlerin (<i>Falco peregrinus</i>)	Nicheur Hivernant	2020	2 individus	2016, 2018, 2020	Reproduction Alimentation Repos
Fuligule nyroca (<i>Aythya nyroca</i>)	Migrateur Hivernant très rare	2018	1 individu	2016, 2017, 2018	Alimentation Repos
Grande aigrette (<i>Ardea alba</i>)	Migrateur Hivernant	2019	214 individus	2016, 2017, 2018, 2019; 2020	Alimentation Repos
Grue cendrée (<i>Grus grus</i>)	Migrateur Hivernant occasionnel	2019	65 individus	2016, 2017, 2018, 2019, 2020	Alimentation Repos
Guifette noire (<i>Chlidonias niger</i>)	Migrateur	2019	29 individus	2016, 2017, 2018, 2019, 2020	Alimentation Repos
Harle piette (<i>Mergellus albellus</i>)	Migrateur Hivernant	2018	8 individus	2016, 2017, 2018, 2019	Alimentation Repos
Hibou des marais (<i>Asio flammeus</i>)	Hivernant	2019	3 individus	2016, 2017, 2018, 2019, 2020	Alimentation Repos
Héron bihoreau, Bihoreau gris (<i>Nycticorax nycticorax</i>)	Nicheur Migrateur	2019	57 individus	2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020	Reproduction Alimentation Repos
Héron pourpré (<i>Ardea purpurea</i>)	Migrateur	2019	3 individus	2016, 2017, 2018, 2019	Alimentation Repos
Martin-pêcheur d'Europe (<i>Alcedo atthis</i>)	Nicheur Sédentaire	2019	49 individus	2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020	Reproduction Alimentation
Milan noir (<i>Milvus migrans</i>)	Nicheur Migrateur	2019	15 individus	2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020	Reproduction Alimentation Repos
Milan royal (<i>Milvus milvus</i>)	Migrateur	2019	14 individus	2016, 2017, 2018, 2019, 2020	Alimentation Repos
Mouette mélanocéphale (<i>Ichthyaeetus melanocephalus</i>)	Nicheur	2019	300 individus	2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020	Reproduction Alimentation
Pic mar (<i>Dendrocopos medius</i>)	Nicheur Sédentaire	2019	7 individus	2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020	Reproduction Alimentation
Pic noir (<i>Dryocopus martius</i>)	Nicheur Sédentaire	2019	16 individus	2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020	Reproduction Alimentation
Plongeon imbrin (<i>Gavia immer</i>)	Hivernant	2020	1 individu	2020	Alimentation Repos
Pluvier doré (<i>Pluvialis apricaria</i>)	Migrateur	2020	3 000 individus	2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020	Alimentation Repos
Rôle des genêts (<i>Crex crex</i>)	Migrateur occasionnel	2017	1 individu	2017	Alimentation Repos
Sterne naine (<i>Sternula albifrons</i>)	Nicheur	2019	1 individu	2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019	Reproduction Alimentation
Sterne pierregarin (<i>Sterna hirundo</i>)	Nicheur	2019	87 individus	2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020	Reproduction Alimentation

4. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS CARTOGRAPHIQUES

4.1. Définition d'un cortège

Un cortège correspond à un ensemble d'espèces utilisant le même milieu.

En cohérence avec le Docob, trois cortèges ont été considérés, puis présentés dans l'ordre suivant :

- ◆ Cortège des **milieux humides et aquatiques** ;
- ◆ Cortège des **milieux boisés et ripisylves** ;
- ◆ Cortège des **milieux ouverts**.

4.2. Présentation par cortège

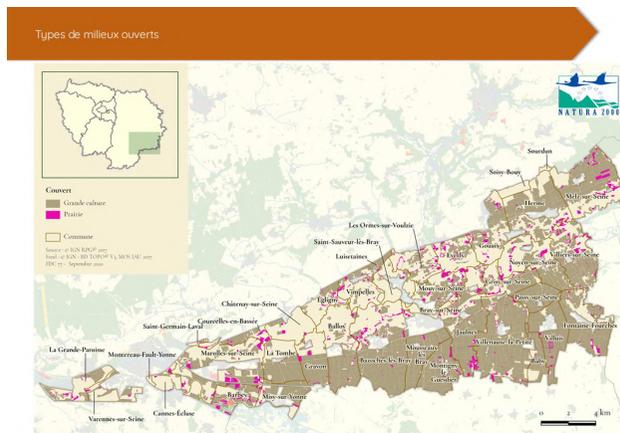
Pour chacun des cortèges sont présentés :

1. Une planche photographique des milieux



100

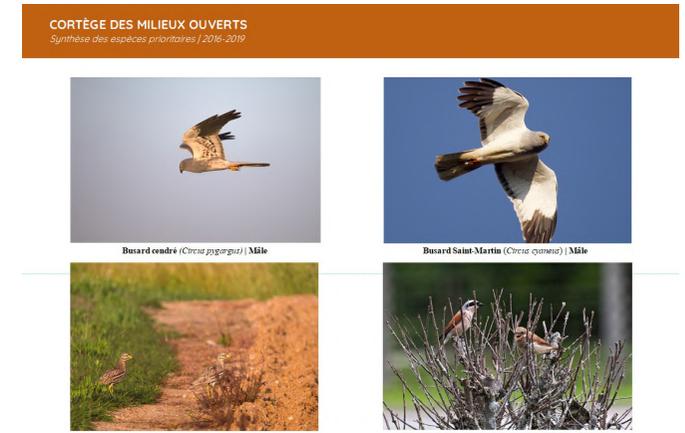
2. Une carte du milieu correspondant



Atlas cartographique des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire | ZPS Bassée et plaines adjacentes

101

3. Une planche photographique des espèces



Atlas cartographique des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire | ZPS Bassée et plaines adjacentes

103

4.2.1. Synthèse des espèces prioritaires

Chacune des espèces prioritaires est déclinée en 3 présentations successives :

1ère page : fiche d'identité de l'espèce

2ème page : état des populations et tendance d'évolution des effectifs sur la ZPS, caractéristiques de l'habitat d'espèce sur le site, menaces, mesures de gestion conservatoire et une carte de localisation de toutes les communes de la ZPS où l'espèce a été observée avec un histogramme des couples nicheurs par commune.

OEDICNÈME CRIARD

Burhinus oedicnemus

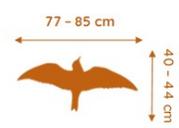
Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

- Directive Oiseaux Annexe I
- Protection nationale L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement
- Convention de Bernne Annexe II
- Convention de Bonn Annexe II
- Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016) **Préoccupation mineure**
- Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France (2018) **Vulnérable**

APPARENCE

Général : Gros œil jaune entouré de blanc • Dessus strié marron, sable et beige • Poitrine striée • Ventre blanc • Bec jaune court à pointe sombre • Hautes pattes jaunes sans orteil postérieur • Large bande blanche/beige bordée de noir sur les ailes






ECOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Zones ouvertes, plates, sablonneuses ou rocailleuses à végétation clairsemée • Zone agricole (jachère, cultures tardives)

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Insectes
- Escarlots
- Limaces
- Lézards
- Rongeurs

REPRODUCTION ET ACTIVITÉS

Période de nidification : Mars à Septembre

Niche au sol dans un creux garni de petits cailloux et de débris végétaux. 1 ou 2 œufs pondus en avril.

Les deux sexes participent à l'incubation (24 à 26 jours) et à l'élevage des jeunes.

Les poussins sont nidifuges et volent à partir de 36 à 42 jours.

L'Oedicnème criard a principalement une activité crépusculaire et nocturne.

MIGRATION

Prénuptiale : vers l'Europe (début Mars)

Postnuptiale : vers la péninsule ibérique et l'Afrique du Nord (Octobre)

OEDICNÈME CRIARD

Burhinus oedicnemus

Nicheur en Bassée

Code Natura 2000 : A 133
Classe : Oiseaux
Ordre : Charadriiformes
Famille : Burhinidés

Fiche 31

Dynamique de l'espèce en Bassée

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

150 à 200 couples sont estimés en Île-de-France.

L'Oedicnème criard est présent sur les deux-tiers des communes de la ZPS. Entre 2016 et 2019, 12 couples nicheurs en moyenne ont été recensés en Bassée, qui représente pourtant l'un des bastions régionaux de l'espèce.

La population en Bassée est probablement sous-estimée, et les efforts de prospection sont poursuivis.



CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

Cultures, friches, carrières alluvionnaires, prairies, terrains secs : l'Oedicnème criard utilise une variété de milieux remarquables, pas seulement les coteaux caillouteux sur lesquels on l'attend en priorité (et qu'il utilise au sud de la ZPS).

Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

Nicheur certain : Babuy, Barbey, Fontaine-Fourches, Jaulnes, Marolles-sur-Seine, Misy-sur-Yonne, Montigny-le-Guesclier, Villenauxe-la-Petite, Villiers-sur-Seine, Villuis

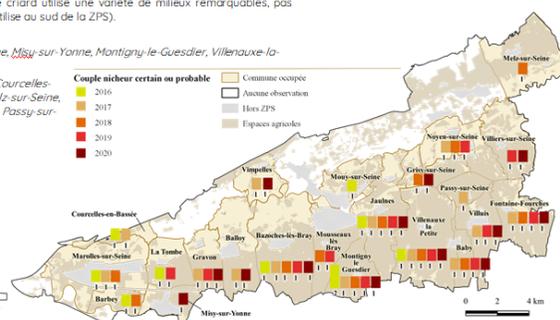
Nicheur probable : Babuy, Barbey, Balloy, Bazoches-lès-Bray, Bray-sur-Seine, Courcelles-en-Bassée, Graven, Grisy-sur-Seine, Hermé, La Tombe, Marolles-sur-Seine, Melz-sur-Seine, Montigny-le-Guesclier, Mousseaux-lès-Bray, Mouy-sur-Seine, Noyen-sur-Seine, Passy-sur-Seine, Vimpelles

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Réinstaurer et promouvoir le pâturage extensif
- Pratiquer la fauche tardive et centrifuge
- Maintenir les milieux ouverts par du débroussaillage
- Diminuer l'utilisation d'intrants
- Adapter les périodes d'interventions
 - Mettre en place un couvert végétal permanent
 - Limiter l'irrigation par canon à eau
 - Rouvrir des milieux

MENACES

- Disparition des landes et friches sèches
- Pratiques culturales intensives, disparition du pâturage et irrigation des cultures



3ème page et plus : tableau général de synthèse des données indiquant par année :

- ◆ La commune où l'observation a été effectuée ;
- ◆ L'effectif (individus) ;
- ◆ Le détail des effectifs (mâle, femelle, indéterminé) ;
- ◆ Le nombre de couples ;
- ◆ Le statut de reproduction (nicheur certain, probable, possible) et l'utilisation du site (nicheur, migrateur, hivernant).

OEDICNÈME CRIARD <i>Burhinus oedicnemus</i>				Résultats des observations				
Année	Code postal	Commune	Effectif	Détail			Nombre de couples	Statut*
				Mâle	Femelle	Indéterminé		
2016	77130	Barbey	2	1	1		1	Nicheur certain
2016	77480	Jaunes	2	1	1		1	Nicheur certain
2016	77130	Marolles-sur-Seine	2	1	1		1	Nicheur certain
2016	77480	Montigny-le-Guesdier	4	2	2		2	Nicheur certain
2016	77480	Villenauxe-la-Petite	2	1	1		1	Nicheur certain
2016	77118	Bazoches-lès-Bray	2	1	1		1	Nicheur probable
2016	77126	Courcelles-en-Bassée	2	1	1		1	Nicheur probable
2016	77130	La Tombe	2	1	1		1	Nicheur probable
2016	77480	Montigny-le-Guesdier	2	1	1		1	Nicheur probable
2016	77480	Mouy-sur-Seine	2	1	1		1	Nicheur probable
2017	77480	Fontaine-Fourches	2	1	1		1	Nicheur certain
2017	77480	Jaunes	2	1	1		1	Nicheur certain
2017	77130	Marolles-sur-Seine	2	1	1		1	Nicheur certain
2017	77480	Montigny-le-Guesdier	2	1	1		1	Nicheur certain
2017	77480	Villenauxe-la-Petite	2	1	1		1	Nicheur certain
2017	77480	Villuis	2	1	1		1	Nicheur certain
2017	77480	Baby	2	1	1		1	Nicheur probable
2017	77118	Balloy	2	1	1		1	Nicheur probable
2017	77118	Bazoches-lès-Bray	2	1	1		1	Nicheur probable
2017	77126	Courcelles-en-Bassée	2	1	1		1	Nicheur probable
2017	77118	Gravon	2	1	1		1	Nicheur probable
2017	77114	Noyen-sur-Seine	2	1	1		1	Nicheur probable
2017	77480	Passy-sur-Seine	2	1	1		1	Nicheur probable
2017	77520	Vimpelles	2	1	1		1	Nicheur probable
2018	77480	Baby	2	1	1		1	Nicheur certain
2018	77480	Fontaine-Fourches	2	1	1		1	Nicheur certain

*Définition p.10

116

Atlas cartographique des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire | ZPS Bassée et plaines adjacentes

4.2.2. Synthèse des espèces non prioritaires

Chacune des **espèces non prioritaires** est déclinée en 2 présentations successives :

1ère page : fiche d'identité de l'espèce.

2ème page : état des populations et tendance d'évolution des effectifs sur la ZPS, caractéristiques de l'habitat d'espèce sur le site, menaces et mesures de gestion conservatoire, carte de localisation de toutes les communes de la ZPS où l'espèce a été observée, en tant que nicheuse, migratrice ou hivernante.

Pas de tableau général de synthèse des données

4.2.3. Répartition des espèces au sein des cortèges dans l'atlas

Dans le cadre de la mise à jour du Docob, nous avons décidé de changer la répartition de quelques espèces au sein des trois cortèges, compte tenu de leur habitat de reproduction, ou du milieu majoritairement fréquenté par l'espèce en Bassée.

Espèce	Cortège dans le Docob 2012	Cortège dans l'atlas 2020
Cigogne noire	Milieus humides	Milieus boisés et ripisylve
Faucon émerillon	Milieus humides	Milieus ouverts
Grue cendrée	Milieus humides	Milieus ouverts
Hibou des marais	Milieus humides	Milieus ouverts
Milan royal	Milieus humides	Milieus ouverts
Blongios nain	Milieus boisés et ripisylve	Milieus humides
Aigrette garzette	Milieus boisés et ripisylve	Milieus humides
Bihoreau gris	Milieus boisés et ripisylve	Milieus humides

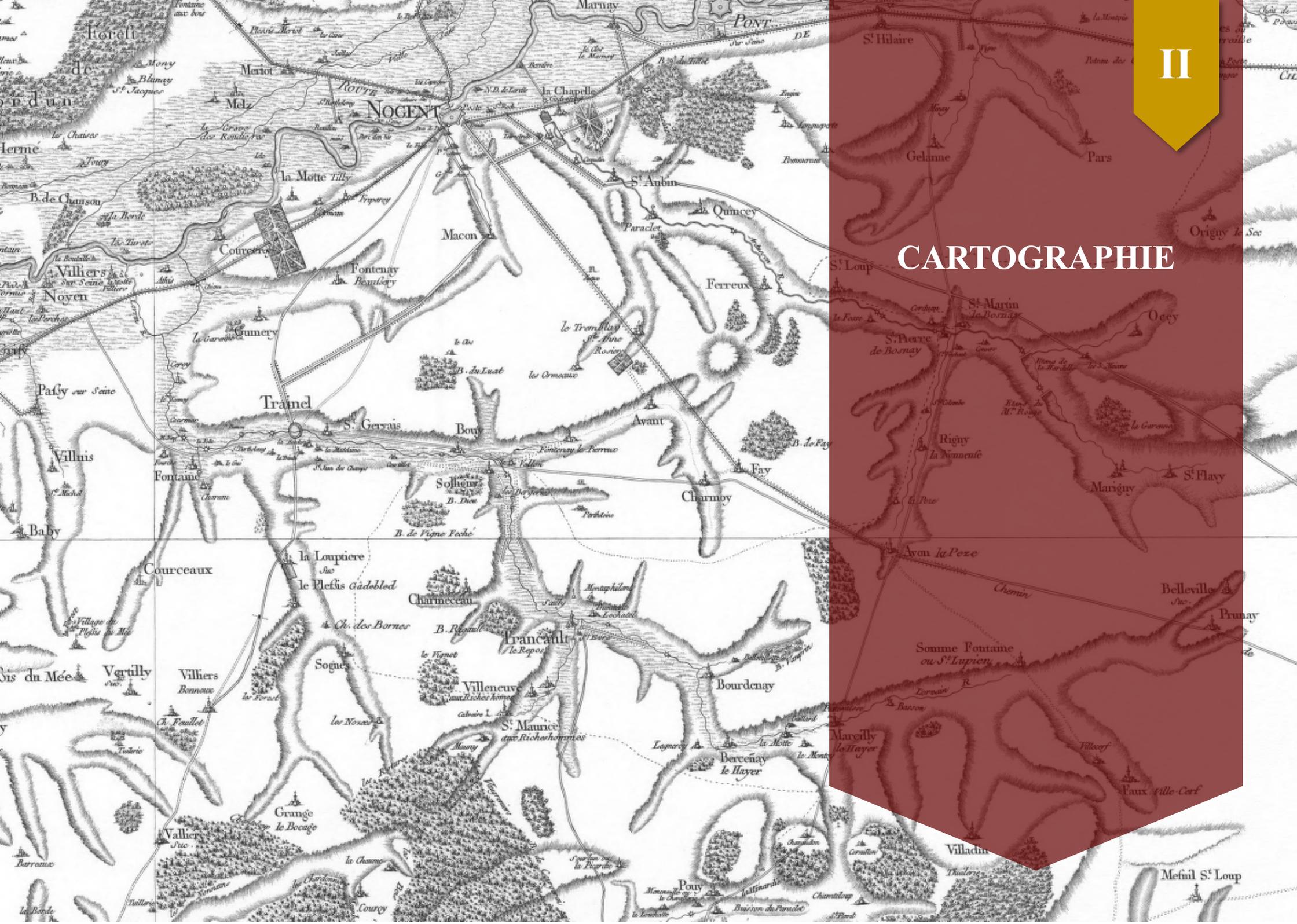


5. USAGES DE L'ATLAS

- ◆ **Mise à jour annuelle** de toutes les données de suivis scientifiques et d'amélioration des connaissances.
- ◆ **Document de référence** : cet atlas servira de base à la mise à jour complète du DOCOB à partir de 2021.
- ◆ **Actualisation permanente** : chaque année, les données recueillies seront compilées et analysées de la même façon et intégrées à l'atlas, offrant ainsi une évaluation de l'état de conservation des espèces en temps réel.
- ◆ **Mise en place de protocoles de suivis des espèces** : afin d'améliorer la qualité des résultats des suivis scientifiques, des protocoles de prospection géographique sont en cours de cartographie. Ils enrichiront ainsi l'atlas courant 2021.
- ◆ **Cartographie des chartes Natura 2000 signées, et des contrats** Natura 2000 réalisés ou en projet. Recherche de corrélation entre ces territoires contractualisés et leur utilisation par les espèces d'intérêt communautaire.
- ◆ **Cartographie des MAEc** : à partir de 2021, une cartographie des Mesures Agro Environnementales et climatiques (MAEc) engagées sur la ZPS et sur la ZSC sera établie. Ceci permettra de mettre en évidence s'il y a ou non corrélation entre les couverts mis en place et la nidification des espèces visées.



CARTOGRAPHIE





CORTÈGE DES MILIEUX HUMIDES ET AQUATIQUES

Ce type de milieu est une portion du territoire, naturelle ou artificielle, caractérisée par la présence de l'eau.

Il peut être ou avoir été en eau, inondé ou gorgé d'eau de façon permanente ou temporaire. L'eau peut y être stagnante ou courante, douce, salée ou saumâtre.

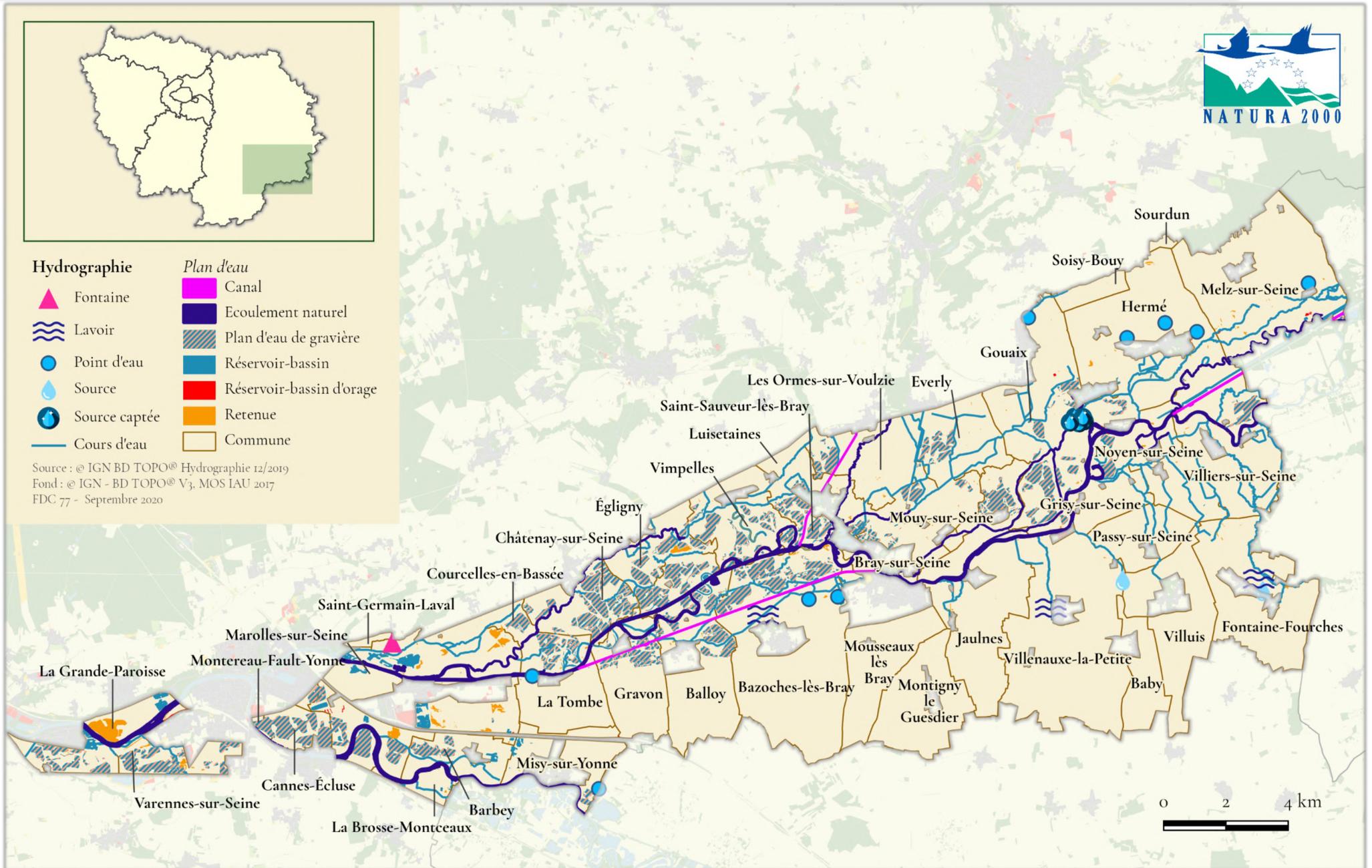
Ces milieux sont constitués de tourbières, landes, prairies et forêts humides, mares, marais asséchés et mouillés, plans d'eau et cours d'eau.

Source : Convention RAMSAR

CORTÈGE DES MILIEUX HUMIDES ET AQUATIQUES

En Bassée





CORTÈGE DES MILIEUX HUMIDES

Synthèse des espèces prioritaires | 2016-2020



Blongios nain, *Butor blongios* (*Ixobrychus minutus*)



Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) | Femelle



Butor étoilé (*Botaurus stellaris*)



Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*) | Mâle

BLONGIOS NAIN, BUTOR BLONGIOS

Ixobrychus minutus

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux

Annexe I

Protection nationale

L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

Convention de Berne

Annexe II

Convention de Bonn

Annexe II et Accord AEWA (1999)

Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)

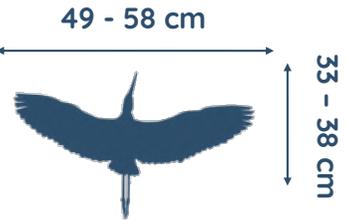
En danger

Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France (2018)

En danger

APPARENCE

Général : Plus petit héron d'Europe • Calotte et dos noir • Grande plage beige orangé sur les ailes • Ventre et poitrine beige strié de brun orangé • Joux gris bleu • Bec jaune avec partie supérieure sombre



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Zones d'eau douce de basses altitudes

Nidification : Marais permanents • Bordures de rivières ou de lacs • Gravières • Habitats pourvus d'une végétation dense : roselières avec des buissons éparses (saules, tamaris, ronciers)

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Poissons
- Amphibiens
- Insectes aquatiques

REPRODUCTION

Période de nidification : Mai à Août

Nicheur solitaire. Le nid est caché dans la végétation, accroché à des roseaux ou dans des buissons.

2 à 7 œufs sont pondus en général entre fin mai à début juin. L'incubation dure de 16 à 20 jours.

L'élevage dure environ 4 semaines jusqu'à l'envol des jeunes.

MIGRATION

Prénuptiale : vers l'Europe (Mai)

Postnuptiale : vers l'Afrique de l'Est où il arrive en suivant une voie de migration orientale (Italie, rive orientale de la Méditerranée, Péninsule Arabique) (Août)

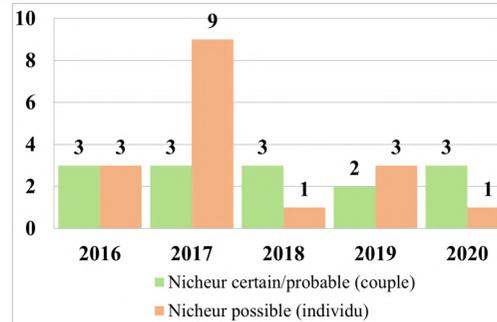
Dynamique de l'espèce en Bassée

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Deux couples nicheurs en 2019, soit un couple de moins que les trois années précédentes.

Marolles, Balloy et Bazoches restent les bastions de l'espèce en Bassée, mais la découverte de la nidification à Gouaix en 2017 continue à ouvrir des perspectives. La recherche d'autres sites favorables (Châtenay-sur-Seine, Egligny, Grisy-sur-Seine ...) doit être poursuivie.

La population nicheuse francilienne est de l'ordre de 20 couples, la Bassée héberge donc 15% de cette population.



MENACES

- Disparition des sites de nidification potentiels (drainage des zones humides, régression des roselières et végétations rivulaires, plantation de peupleraies...)
- Eutrophisation, pollution
- Fluctuations irrégulières des niveaux d'eau des sites de nidification.

CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

Le Blongios nain se reproduit dans les roselières avec des formations de phragmites ou de massettes de taille variable, plus ou moins colonisées par les saules. La qualité de l'eau est importante, car une grande diversité de proies est nécessaire. Plusieurs des étangs et plans d'eau de la plaine alluviale de la Bassée semblent lui convenir à cet égard, pour l'instant sur les communes de Marolles-sur-Seine, Balloy, Bazoches-lès-Bray et Gouaix.

Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

Nidification certaine : Balloy, Bazoches-lès-Bray, Gouaix, Gravon, Marolles-sur-Seine

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Restaurer et entretenir les chenaux, annexes et cours d'eau
- Améliorer la gestion des niveaux d'eau, favoriser les inondations
- Restaurer et entretenir la ripisylve, favoriser le développement de saulaies humides
- Rouvrir des milieux (landes, clairières, zones humides...)
- Favoriser l'aménagement de hauts fonds pour la création de roselières (carrières)
- Proscrire l'utilisation de poisons contre les mammifères (micro- et ragondins)
- Limiter les dérangements et fermer l'accès de certains sites
- Entretenir les roselières

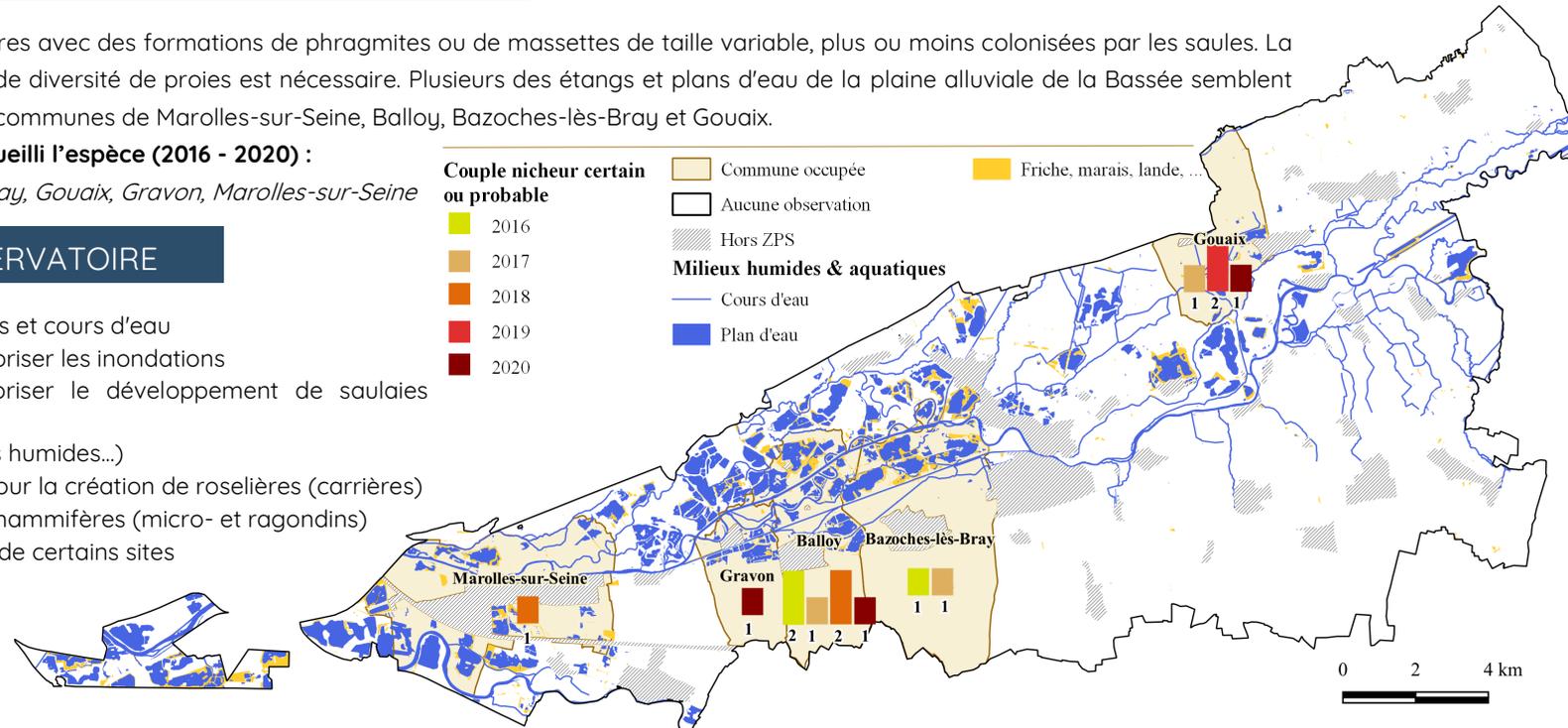
Couple nicheur certain ou probable



- Commune occupée
- Aucune observation
- ▨ Hors ZPS

Milieux humides & aquatiques

- Cours d'eau
- Plan d'eau



Année	Code postal	Commune	Effectif	Détail			Nombre de couples	Statut*
				Mâle	Femelle	Indéterminé		
2016	77118	Balloy	4	2	2		■ 2	Nicheur certain
2016	77118	Bazoches-lès-Bray	2	1	1		■ 1	Nicheur probable
2016	77118	Balloy	1			1		Nicheur possible
2016	77118	Bazoches-lès-Bray	1			1		Nicheur possible
2016	77130	Marolles-sur-Seine	1			1		Nicheur possible
2017	77114	Gouaix	2	1	1		■ 1	Nicheur certain
2017	77118	Balloy	2	1	1		■ 1	Nicheur probable
2017	77118	Bazoches-lès-Bray	2	1	1		■ 1	Nicheur probable
2017	77118	Balloy	3					Nicheur possible
2017	77118	Bazoches-lès-Bray	6					Nicheur possible
2018	77130	Marolles-sur-Seine	2	1	1		■ 1	Nicheur certain
2018	77118	Balloy	4	2	2		■ 2	Nicheur probable
2018	77118	Bazoches-lès-Bray	1			1		Nicheur possible
2019	77114	Gouaix	4	2	2		■ 2	Nicheur probable
2019	77114	Gouaix	3			3		Nicheur possible
2020	77114	Gouaix	2	1	1		■ 1	Nicheur certain
2020	77118	Gravon	2	1	1		■ 1	Nicheur certain
2020	77118	Balloy	2	1	1		■ 1	Nicheur probable
2020	77118	Bazoches-lès-Bray	1			1		Nicheur possible

*Définition p.10

BUSARD DES ROSEAUX

Circus aeruginosus

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

Convention CITES
Annexe A

Convention de Berne
Annexe II

Convention de Bonn
Annexe II

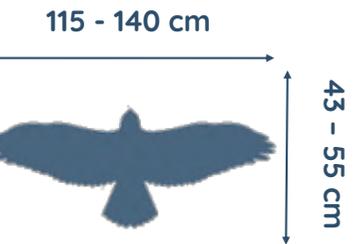
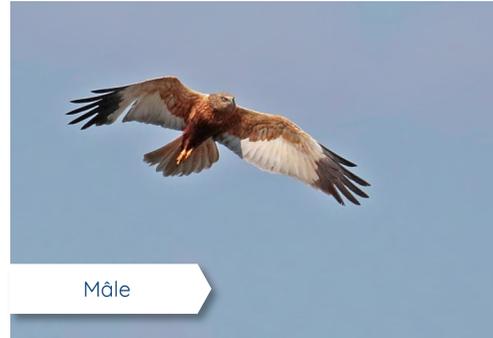
Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)
Quasi menacée

Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France (2018)
En danger critique

APPARENCE

Mâle : Dos et couverture alaire marron brun (reste gris cendré) • Dessous strié marron roux et beige • Queue gris cendré • Dessous des ailes marron, blanc et bout noir • Tête brun/roux strié de beige

Femelle : Brun sauf calotte • Gorge et épaules beige chamois • Ailes sombres dessus et dessous sauf épaules



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Zone de plaine • Zones marécageuses et humides • Bords de plans d'eau peu profonds • Roselières • Prairies • Champs cultivés • Tourbières

Nidification : Roselières • Parfois champs cultivés

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Reptiles
- Amphibiens
- Micromammifères
- Petits oiseaux

REPRODUCTION ET ACTIVITÉS

Période de nidification : Mars à Août

Le nid est construit principalement dans les roselières et est constitué d'un empilement d'herbes, roseaux et rameaux.

Jusqu'à 8 œufs (mi-mars et fin juin). Les jeunes volent après 45 à 50 jours et deviennent indépendants après 80 à 90 jours.

MIGRATION

Prénuptiale : vers l'Europe (Mars)

Postnuptiale : vers l'Espagne et l'Afrique (Septembre)

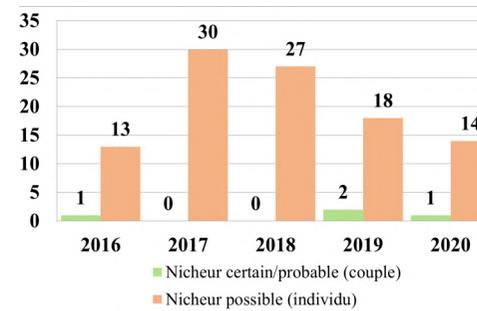
Dynamique de l'espèce en Bassée

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Deux couples nicheurs certains en 2019, sur les communes de Villiers-sur-Seine et Villuis. Aucun jeune à l'envol à priori. Pas de trace de nidification en 2018, malgré la petite trentaine d'observation d'individus. En 2017 la nidification avait été tentée en Bassée, mais tous les couples avaient échoué, et en 2016, un seul couple s'était reproduit sur le site.

La situation en Bassée est préoccupante, car il y a moins de 10 ans, on y trouvait encore 2 ou 3 couples nicheurs.

Le nombre de couples nicheurs dans toute la Seine-et-Marne oscille entre 2 et 4 couples par an ces dernières années, ce qui est très modeste, l'espèce reste très vulnérable.



CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

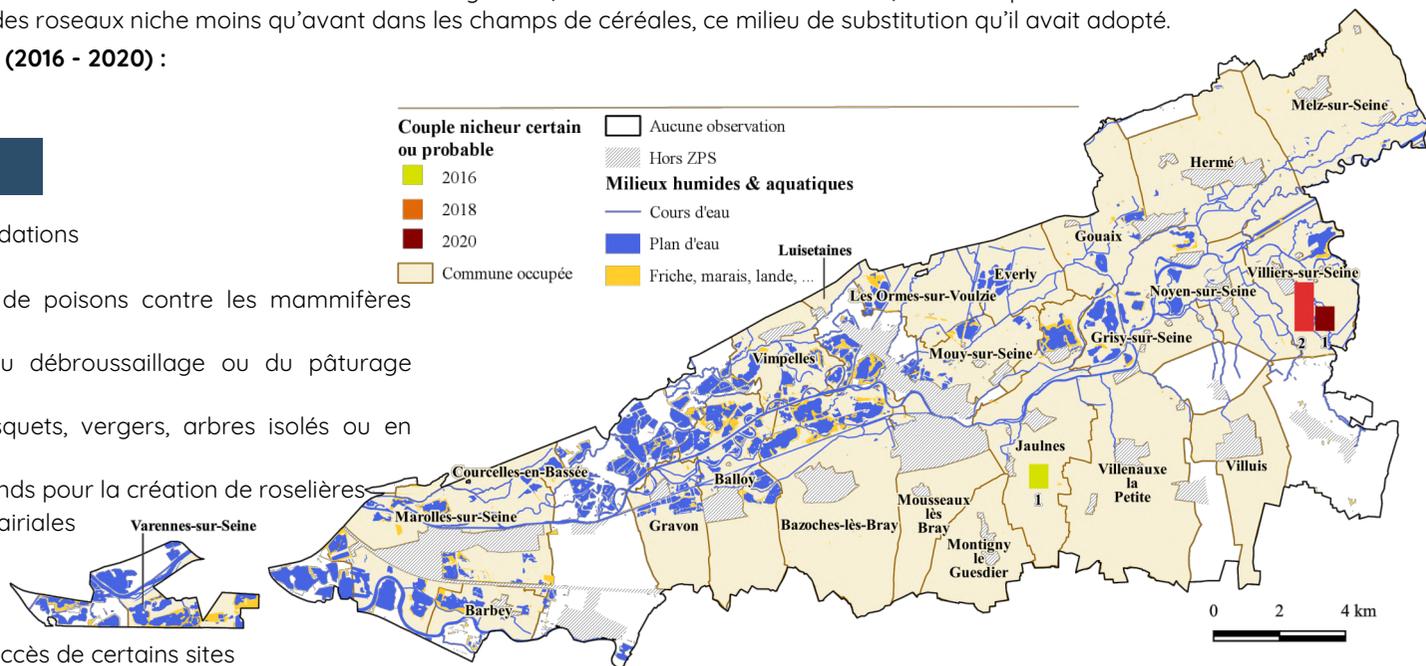
À l'origine, l'espèce avait une nette préférence pour les abords des milieux humides et ouverts non agricoles, mais ces dernières décennies, avait adopté en Île-de-France les milieux cultivés. On constate aujourd'hui en Bassée que le Busard des roseaux niche moins qu'avant dans les champs de céréales, ce milieu de substitution qu'il avait adopté.

Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

Nidification certaine : Jaulnes, Villiers-sur-Seine

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Améliorer la gestion des niveaux d'eau, favoriser les inondations
- Pratiquer la fauche tardive et centrifuge
- Diminuer l'utilisation d'intrants et proscrire l'utilisation de poisons contre les mammifères (micro et ragondins)
 - Maintenir les milieux ouverts par du débroussaillage ou du pâturage extensif
 - Recréer et entretenir des haies, bosquets, vergers, arbres isolés ou en alignement...
 - Favoriser l'aménagement de hauts-fonds pour la création de roselières
 - Favoriser l'aménagement de zones prairiales
 - Entretenir les roselières
 - Adapter les périodes d'interventions
 - Localiser les nids
 - Limiter les dérangements et fermer l'accès de certains sites



MENACES

- Dérangements humains induisant un fort taux de prédation des œufs, pendant l'incubation
- Régression des roselières
- Destruction volontaire ou involontaire des nids dans les champs
- Diminution de la ressource alimentaire
- Empoisonnement par pollution (plomb, PCB, bromadiolone contre le ragondin, pesticides divers).

Année	Code postal	Commune	Effectif	Détail			Nombre de couples	Statut*
				Mâle	Femelle	Indéterminé		
2016	77480	Jaulnes	2	1	1		1	Nicheur probable
2016	77118	Balloy	2	1		1		Nicheur possible
2016	77118	Bazoches-lès-Bray	5		3	2		Nicheur possible
2016	77480	Jaulnes	2		1	1		Nicheur possible
2016	77130	Marolles-sur-Seine	1		1			Nicheur possible
2016	77480	Montigny-le-Guesdier	3		3			Nicheur possible
2017	77118	Bazoches-lès-Bray	5	1	2	2		Nicheur possible
2017	77126	Courcelles-en-Bassée	1			1		Nicheur possible
2017	77114	Gouaix	3	1	2			Nicheur possible
2017	77480	Grisy-sur-Seine	1		1			Nicheur possible
2017	77114	Hermé	1	1				Nicheur possible
2017	77480	Jaulnes	11	1	4	6		Nicheur possible
2017	77134	Les Ormes-sur-Voulzie	4	1	3			Nicheur possible
2017	77480	Montigny-le-Guesdier	3	1		2		Nicheur possible
2017	77130	Varennnes-sur-Seine	1		1			Nicheur possible
2018	77118	Bazoches-lès-Bray	3	1	1	1		Nicheur possible
2018	77118	Gravon	3	2	1			Nicheur possible
2018	77480	Jaulnes	10	2	3	5		Nicheur possible
2018	77520	Luisetaines	1		1			Nicheur possible
2018	77130	Marolles-sur-Seine	1	1				Nicheur possible
2018	77171	Melz-sur-Seine	1	1				Nicheur possible
2018	77480	Montigny-le-Guesdier	3	1	2			Nicheur possible
2018	77480	Mousseaux-lès-Bray	1	1				Nicheur possible
2018	77480	Villenauxe-la-Petite	2	1	1			Nicheur possible
2018	77114	Villiers-sur-Seine	1					Nicheur possible

*Définition p.10

Année	Code postal	Commune	Effectif	Détail			Nombre de couples	Statut*
				Mâle	Femelle	Indéterminé		
2018	77480	Villuis	1		1			Nicheur possible
2019	77114	Villiers-sur-Seine	4	2	2		■ 2	Nicheur certain
2019	77118	Balloy	1	1				Nicheur possible
2019	77130	Barbey	1		1			Nicheur possible
2019	77118	Bazoches-lès-Bray	2	2	1			Nicheur possible
2019	77157	Everly	1			1		Nicheur possible
2019	77114	Gouaix	1			1		Nicheur possible
2019	77480	Jaulnes	2		1	1		Nicheur possible
2019	77130	Marolles-sur-Seine	3		1	2		Nicheur possible
2019	77480	Montigny-le-Guesdier	1			1		Nicheur possible
2019	77480	Mousseaux-lès-Bray	2	1	1			Nicheur possible
2019	77480	Mouy-sur-Seine	1			1		Nicheur possible
2019	77130	Varennnes-sur-Seine	2		1	1		Nicheur possible
2019	77520	Vimpelles	1			1		Nicheur possible
2020	77114	Villiers-sur-Seine	2	1	1		■ 1	Nicheur certain
2020	77118	Bazoches-lès-Bray	1			1		Nicheur possible
2020	77114	Gouaix	4	4				Nicheur possible
2020	77118	Gravon	1		1			Nicheur possible
2020	77114	Hermé	1	1				Nicheur possible
2020	77480	Jaulnes	2		2			Nicheur possible
2020	77134	Les Ormes-sur-Voulzie	1		1			Nicheur possible
2020	77480	Montigny-le-Guesdier	2		2			Nicheur possible
2020	77114	Noyen-sur-Seine	1		1			Nicheur possible
2020	77130	Varennnes-sur-Seine	1			1		Nicheur possible

*Définition p.10

BUTOR ÉTOILÉ

Botaurus stellaris

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

Convention de Berne
Annexe II

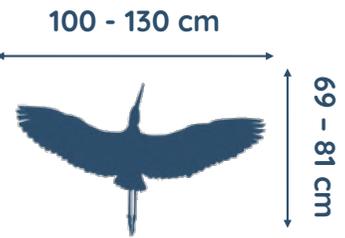
Convention de Bonn
Annexe II et Accord AEWA (1999)

Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)
Vulnérable

Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France (2018)
Disparue au niveau régional

APPARENCE

Général : Plumage strié noir, roux, blanc et chamois • Calotte noire • Moustache noire partant du bec • Bec épais et pointu, gris verdâtre à jaunâtre • Poitrine striée largement de roux • Grosses pattes jaunes verdâtres



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Zone de plaine à proximité des roselières des étangs, marais et cours d'eau

Chasse : Eaux peu profondes

Nidification : Grande roselière dense

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Poissons
- Amphibiens
- Insectes

REPRODUCTION ET ACTIVITÉS

Période de nidification : Avril à Juin

Le nid est construit avec un tas de roseaux flottant caché dans les roselières.

Jusqu'à 6 œufs couvés en 4 semaines. Envol des jeunes à 2 mois.

Pêche à l'affût. Très agile, ses longs doigts lui permettent de grimper, mais aussi de marcher sur la végétation flottante.

MIGRATION

Migrateur partiel

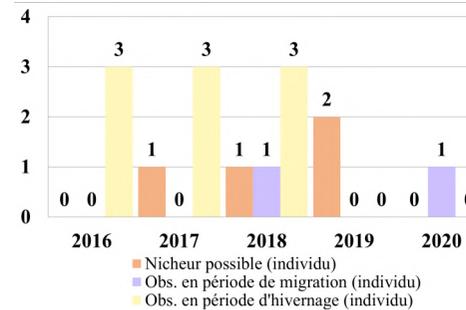
Dynamique de l'espèce en Bassée

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

En 2016 l'espèce n'avait été observée qu'en hiver. En 2017 pour la 1ère fois la présence du Butor étoilé a été observée aussi en juillet sur une propriété privée (Balloy), ce qui laissait présager une possible nidification.

2018 a vu l'espèce acquérir en Bassée le triple statut d'hivernant (Balloy et Barbey), de migrateur (Marolles-sur-Seine) et de nicheur possible (Barbey en mai).

Cette dernière observation à Barbey a été confirmée en 2019, et un nouveau site de nidification potentielle découvert à Villiers-sur-Seine avec des observations au printemps et en été. Le suivi printanier et estival de l'espèce doit être poursuivi assidûment, d'autant que le Butor étoilé ne nicherait plus en Ile-de-France depuis le début des années 2000.



CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

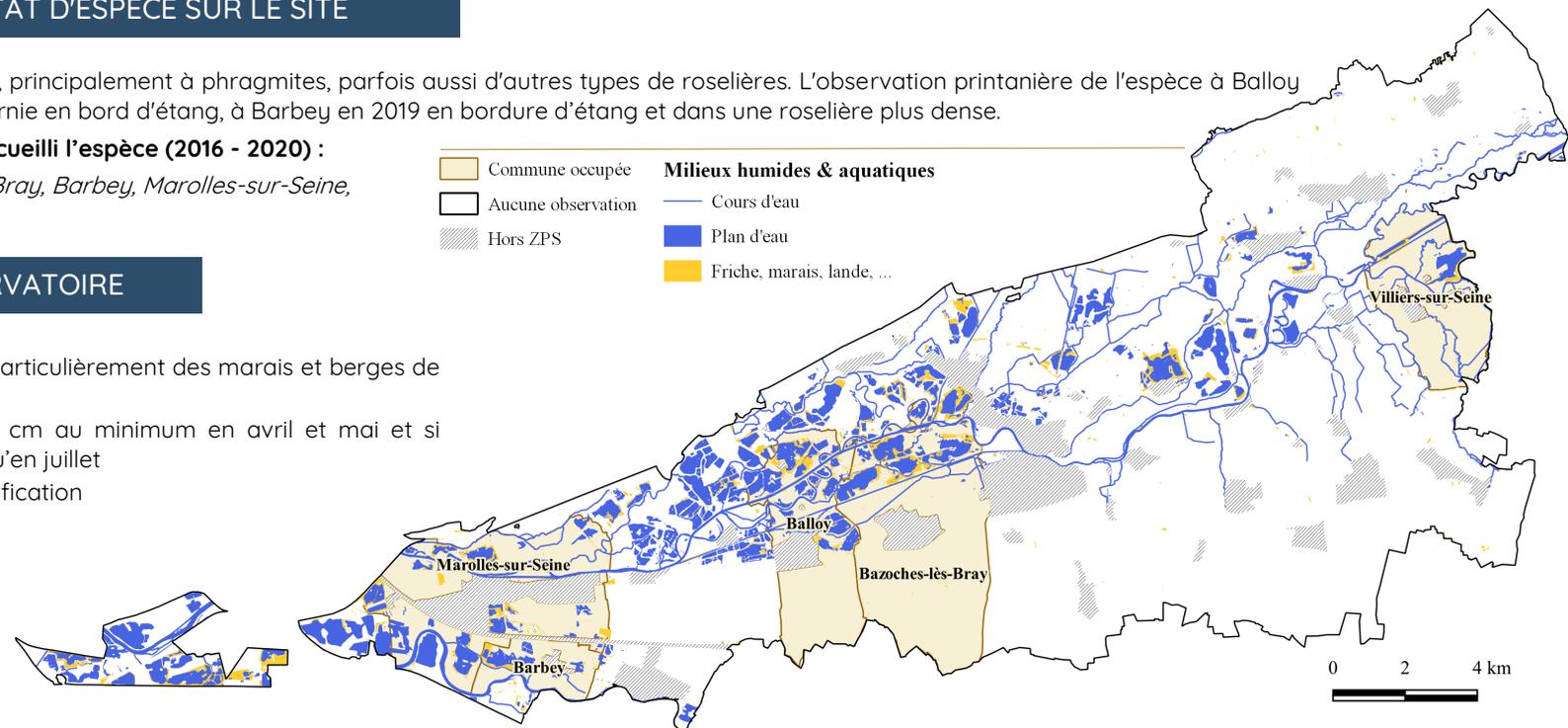
L'espèce affectionne les roselières inondées, principalement à phragmites, parfois aussi d'autres types de roselières. L'observation printanière de l'espèce à Balloy en 2018 se situait dans une roselière peu fournie en bord d'étang, à Barbey en 2019 en bordure d'étang et dans une roselière plus dense.

Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

Nidification possible : Balloy, Bazoches-lès-Bray, Barbey, Marolles-sur-Seine, Villiers-sur-Seine

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Conservation des zones humides et plus particulièrement des marais et berges de plans d'eau à roselières
- Maintenir des niveaux d'eau de 10 à 20 cm au minimum en avril et mai et si possible relativement stables ensuite jusqu'en juillet
- Conserver des îlots de roseaux pour la nidification
- Présence d'un couvert végétal minimal



MENACES

- Atterrissement et diminution des surfaces en roselières
- Gestion hydraulique inadéquate (variations brusques des niveaux, assèchement précoce des roselières au printemps et en été)
- Pratiques de coupe du roseau ou de pisciculture inadaptées

Année	Code postal	Commune	Effectif	Détail			Nombre de couples	Statut*
				Mâle	Femelle	Indéterminé		
2016	77118	Balloy	2			2	Hivernant	
2016	77118	Bazoches-lès-Bray	1			1	Hivernant	
2017	77118	Balloy	1			1	Nicheur possible	
2017	77118	Balloy	2			2	Hivernant	
2017	77118	Bazoches-lès-Bray	1			1	Hivernant	
2018	77130	Barbey	1			1	Nicheur possible	
2018	77130	Barbey	1			1	Hivernant	
2018	77118	Balloy	2			2	Hivernant	
2018	77130	Marolles-sur-Seine	1			1	Migrateur	
2019	77130	Barbey	1			1	Nicheur possible	
2019	77114	Villiers-sur-Seine	1			1	Nicheur possible	
2020	77118	Bazoches-lès-Bray	1			1	Migrateur	

*Définition p.10

GORGEBLEUE À MIROIR

Luscinia svecica

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
**L.414-1 et L.414-2 du code de
l'environnement**

Convention de Berne
Annexe II

Convention de Bonn
Annexe II

Liste rouge des oiseaux nicheurs de
France métropolitaine (2016)
Préoccupation mineure

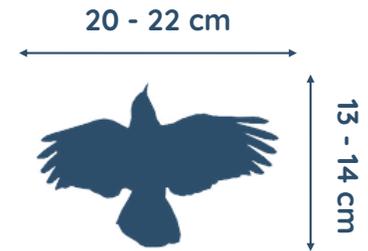
Liste rouge régionale des oiseaux
nicheurs d'Île-de-France (2018)
Vulnérable

APPARENCE

Général : Pattes fines et longues • Net sourcil blanc • Zone rousse à la base de la queue

Mâle : Bavette bleu clair brillant bordée en bas par une étroite bande noire et une bande rousse plus large • Tache blanche au centre de la partie bleue

Femelle : Motif de la gorge plus variable : arc de taches noires sur fond blanc-grisâtre



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Zones humides, marais et abords de cours d'eau avec buissons, roseaux, aulnes

Nidification : Dépression du sol • Roselières • Prairies humides parsemées de buissons de saules

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Larves et imagos de divers insectes
- Mollusques
- Araignées

REPRODUCTION

Période de nidification : Mars à Août
Jusqu'à 6 œufs couvés 2 semaines.

Envol des jeunes à 1 mois, mais les jeunes nidicoles quittent le nid dès 2 semaines.

MIGRATION

Prénuptiale : vers l'Europe (Mars)

Postnuptiale : vers le littoral du Portugal et du Sud de l'Espagne et plus rarement en Afrique du Nord et en Afrique tropicale occidentale (Septembre)

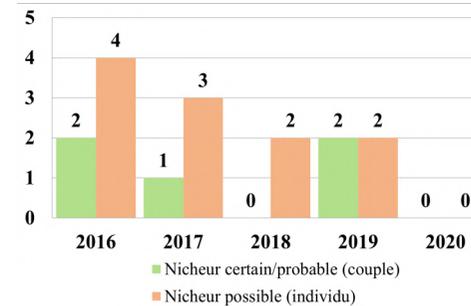
Dynamique de l'espèce en Bassée

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Les effectifs sont relativement stables depuis 4 ans. 2 couples nicheurs probables et plusieurs contacts en 2016, 1 couple nicheur probable et des mâles chanteurs en 2017, aucun nicheur mais 2 contacts en 2018, et 2 couples de nicheurs probables en 2019.

L'apparition de la Gorgebleue à miroir en Ile-de-France date de moins de 10 ans, sa population est aujourd'hui estimée à environ 20 couples nicheurs.

Il y a maintenant des mentions de cette espèce rare chaque année en Bassée, avec des nicheurs probables et des mâles chanteurs, ce qui en fait un bastion important de l'espèce en Île-de-France.



MENACES

- Destruction des roselières et des marais
- Aménagement industriel ou de loisir, drainage et mise en culture des zones humides

CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

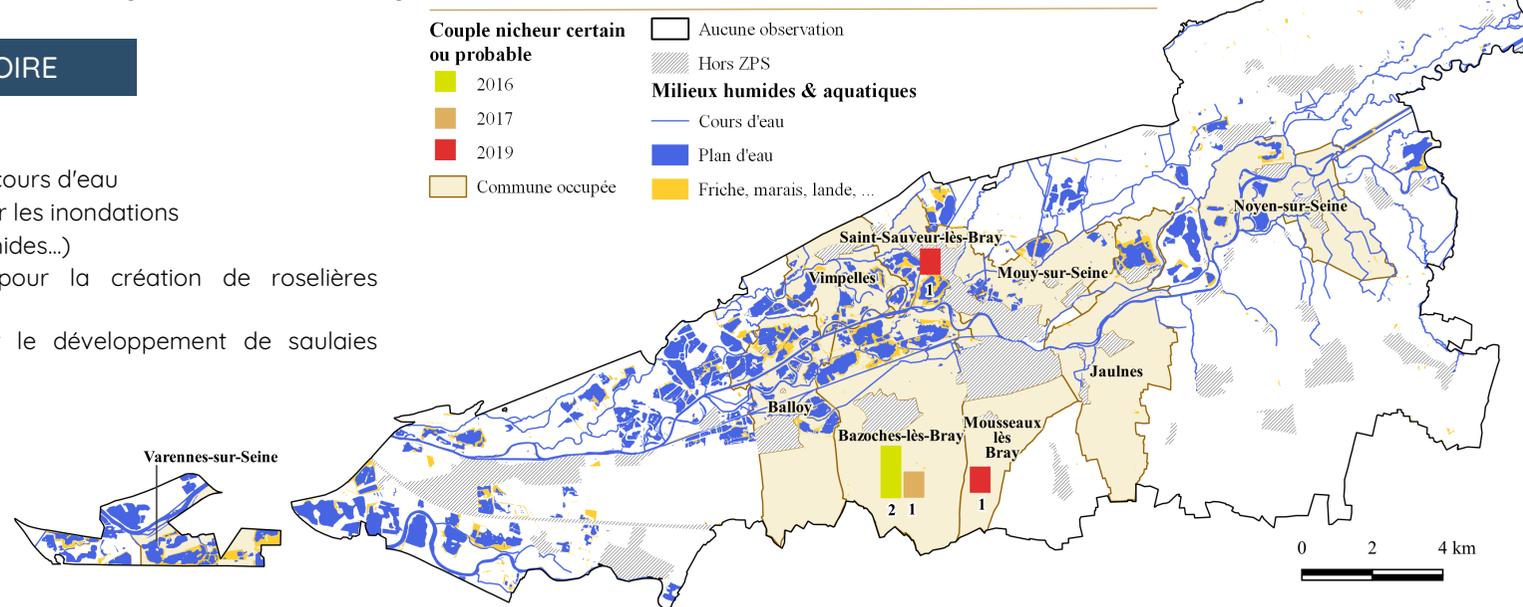
Elle niche dans les saulaies mêlées de roseaux en bordure des plans d'eau réaménagés des carrières, et dans certaines roselières plus denses.

Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

Nidification probable : Bazoches-lès-Bray, Mousseaux-lès-Bray, Saint-Sauveur-lès-Bray

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Entretien des roselières
- Restaurer et entretenir les chenaux, annexes et cours d'eau
- Améliorer la gestion des niveaux d'eau/Favoriser les inondations
- Rouvrir des milieux (landes, clairières, zones humides...)
- Favoriser l'aménagement de hauts fonds pour la création de roselières (carrières)
- Restaurer et entretenir la ripisylve, favoriser le développement de saulaies humides



Année	Code postal	Commune	Effectif	Détail			Nombre de couples	Statut*
				Mâle	Femelle	Indéterminé		
2016	77118	Bazoches-lès-Bray	4	2	2	■ 2	Nicheur probable	
2016	77480	Jaulnes	1	1			Nicheur possible	
2016	77480	Saint-Sauveur-lès-Bray	1	1			Nicheur possible	
2016	77130	Varennes-sur-Seine	1	1			Nicheur possible	
2016	77520	Vimpelles	1	1			Nicheur possible	
2017	77118	Bazoches-lès-Bray	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2017	77118	Bazoches-lès-Bray	2	2			Nicheur possible	
2017	77480	Mouy-sur-Seine	1	1			Nicheur possible	
2018	77118	Balloy	1				Nicheur possible	
2018	77114	Noyen-sur-Seine	1				Migrateur (1 ^{er} Août)	
2019	77480	Mousseaux-lès-Bray	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2019	77480	Saint-Sauveur-lès-Bray	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2019	77480	Mousseaux-lès-Bray	1	1			Nicheur possible	
2019	77480	Saint-Sauveur-lès-Bray	1	1			Nicheur possible	

*Définition p.10

CORTÈGE DES MILIEUX HUMIDES ET AQUATIQUES

Synthèse des espèces non prioritaires | 2016-2020



Aigrette garzette
(*Egretta garzetta*)



Avocette élégante
(*Recurvirostra avosetta*)



Balbuzard-pêcheur
(*Pandion haliaetus*)



Chevalier sylvain
(*Tringa glareola*)



Cigogne blanche
(*Ciconia ciconia*)



Crabier chevelu
(*Ardeola ralloides*)



Échasse blanche
(*Himantopus himantopus*)



Fuligule nyroca
(*Aythya nyroca*)



Grande aigrette
(*Ardea alba*)



Guifette noire
(*Chlidonias niger*)



Harle piette
(*Mergellus albellus*)



Héron pourpre
(*Ardea purpurea*)



Martin-pêcheur d'Europe
(*Alcedo atthis*)



Mouette mélanocéphale
(*Ichthyophaga melanocephala*)



Plongeon imbrin
(*Gavia immer*)



Râle des genêts
(*Crex crex*)



Sterne naine
(*Sternula albifrons*)



Sterne pierregarin
(*Sterna hirundo*)

AIGRETTE GARZETTE

Egretta garzetta

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

Convention de Berne
Annexe II

Convention de Bonn
Annexe II et Accord AEWA (1999)

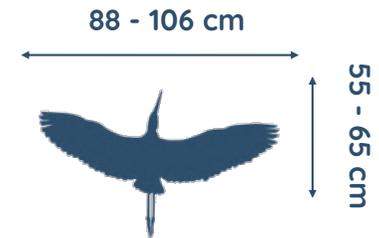
Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)
Préoccupation mineure

Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France (2018)
Non applicable B2

APPARENCE

Général : Plumage blanc • Bec noir • Pattes noires à doigts jaunes

Nuptial : Fines plumes sur le dos et le long de la nuque



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Marais doux ou salés • Etangs • Vallées alluviales

Nidification : Bois de feuillus, conifères • Bosquets d'arbustes

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Petits poissons
- Mollusques
- Insectes aquatiques

REPRODUCTION

Période de nidification : Avril à Juillet

Le nid est fait de végétaux, construit dans un arbre ou un buisson.

Jusqu'à 5 œufs couvés 3 à 4 semaines.

Envol des jeunes à 1 mois.

MIGRATION

Prénuptiale : vers l'Europe (Mars)

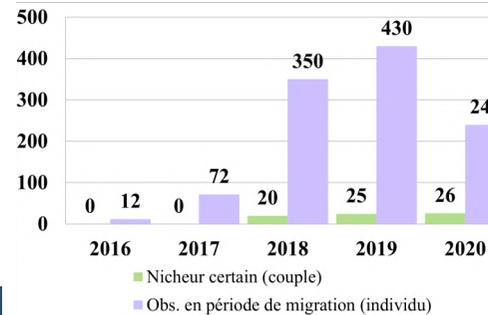
Postnuptiale : vers le littoral méditerranéen et l'Afrique du Nord (Août)

Dynamique de l'espèce en Bassée

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Une vingtaine de couples, nichent en Bassée, au sein de colonies d'autres hérons ou de cormorans. C'est une nidification récente, confirmée depuis moins de 10 ans.

Quant à la migration, les données augmentent régulièrement, en relation avec la progression de l'espèce vers le nord de la France. Passage prénuptial mai et juin, passage postnuptial juillet à septembre, parfois jusqu'en novembre.



CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

La colonie de cormorans à Marolles-sur-Seine convient bien à l'Aigrette garzette.

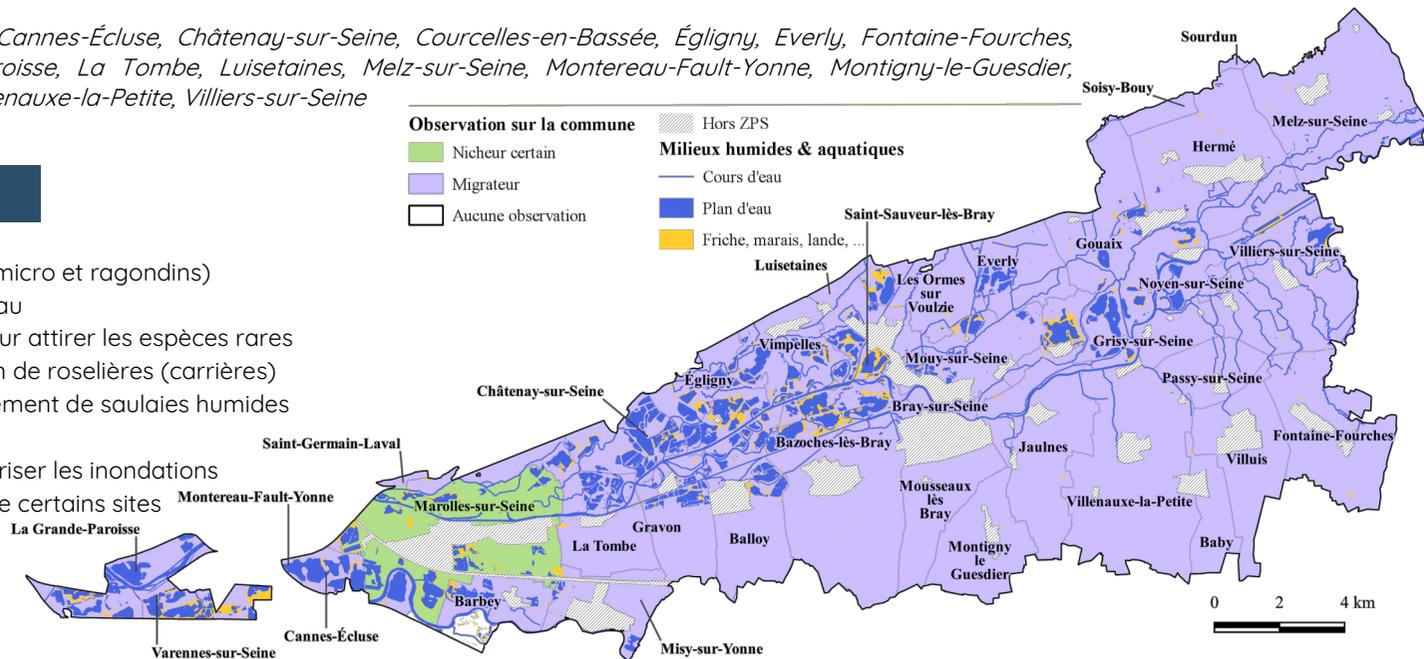
Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

Nidification certaine : Marolles-sur-Seine

Migration : Barbey, Bazoches-lès-Bray, Bray-sur-Seine, Cannes-Écluse, Châtenay-sur-Seine, Courcelles-en-Bassée, Égigny, Everly, Fontaine-Fourches, Gouaix, Gravon, Grisy-sur-Seine, Hermé, La Grande-Paroisse, La Tombe, Luisetaines, Melz-sur-Seine, Montereau-Fault-Yonne, Montigny-le-Guesdier, Mousseaux-lès-Bray, Saint-Germain-Laval, Soisy-Bouy, Villenauxe-la-Petite, Villiers-sur-Seine

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Proscrire l'utilisation de poisons contre les mammifères (micro et ragondins)
- Restaurer et entretenir les chenaux, annexes et cours d'eau
- Favoriser et protéger les colonies d'oiseaux communs pour attirer les espèces rares
- Favoriser l'aménagement de hauts fonds pour la création de roselières (carières)
- Restaurer et entretenir la ripisylve, favoriser le développement de saulaies humides
- Rouvrir des milieux (landes, clairières, zones humides...)
- Améliorer la gestion des niveaux d'eau/Favoriser les inondations
- Limiter les dérangements et fermer l'accès de certains sites



MENACES

- Disparition des sites de nidification potentiels (drainage des zones humides, aménagements des cours d'eau...)
- Dérangement en période de nidification ou de cantonnement
- Pollution des eaux entraînant la diminution des ressources alimentaires

AVOCETTE ÉLÉGANTE

Recurvirostra avosetta

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
**L.414-1 et L.414-2 du code de
l'environnement**

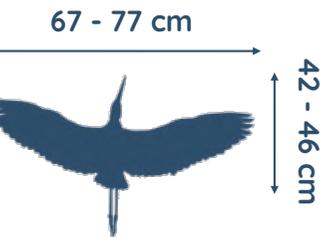
Convention de Berne
Annexe II

Convention de Bonn
Annexe II et Accord AEWA (1999)

Liste rouge des oiseaux nicheurs de
France métropolitaine (2016)
Préoccupation mineure

APPARENCE

Général : Bec fin noir, nettement retroussé • Dos noir et blanc • Gorge, cou, poitrine et ventre blancs • Calotte et nuque noires • Longues pattes gris bleuté



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Zones humides • Estuaires • Lagunes • Salines

Nidification : Dépression dans l'herbe, le sable ou la vase sèche

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Petits crustacés
- Vers marins
- Insectes

REPRODUCTION ET ACTIVITÉS

Le nid, toujours près de l'eau, est une faible dépression complétée de divers éléments végétaux.

La ponte unique de 3 ou 4 œufs (extrêmes : 2 à 5) est déposée à partir de la mi-avril.

L'incubation dure un peu plus de 3 semaines et les jeunes s'envolent entre leur 7e et leur 8e semaine.

MIGRATION

Prénuptiale : vers l'Europe du Nord (Février-Mars)

Postnuptiale : vers le Sud de l'Europe (Août)

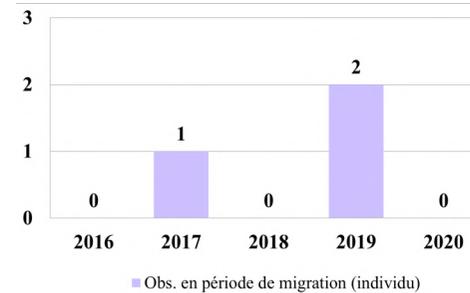
Dynamique de l'espèce en Bassée

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

L'Avocette élégante est un limicole de grande taille qui niche essentiellement sur nos côtes, et occasionnellement à l'intérieur des terres. Non nicheuse en Ile-de-France, elle n'y hiverne que très rarement.

En revanche, son statut de migratrice dans notre région est plus régulier, même si les individus de passage sont assez peu nombreux.

Il y a davantage de données au printemps qu'en automne, pour exemple 1 individu a été observé en escale à Marolles-sur-Seine en mars 2017, et 2 autres recensés en halte migratoire sur les vasières de Jaulnes au mois de mai 2019.



MENACES

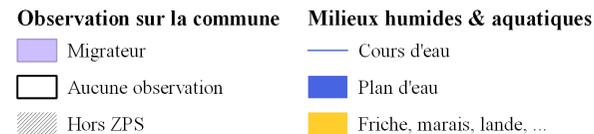
- Intensification des pratiques agricoles dans certains secteurs, entraînant un assèchement des marais
- Abandon de l'exploitation de parcelles qui conduit à des successions végétales défavorables à l'installation des colonies
- Gestion hydraulique inadaptée (variation excessive des niveaux d'eau en période de reproduction)

CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

En période inter-nuptiale, l'avocette recherche pour se nourrir des vasières privilégiant les sédiments les plus meubles, sur le bord des lacs ou des étangs, ainsi que dans les marais et parfois sur les rivages des cours d'eau.

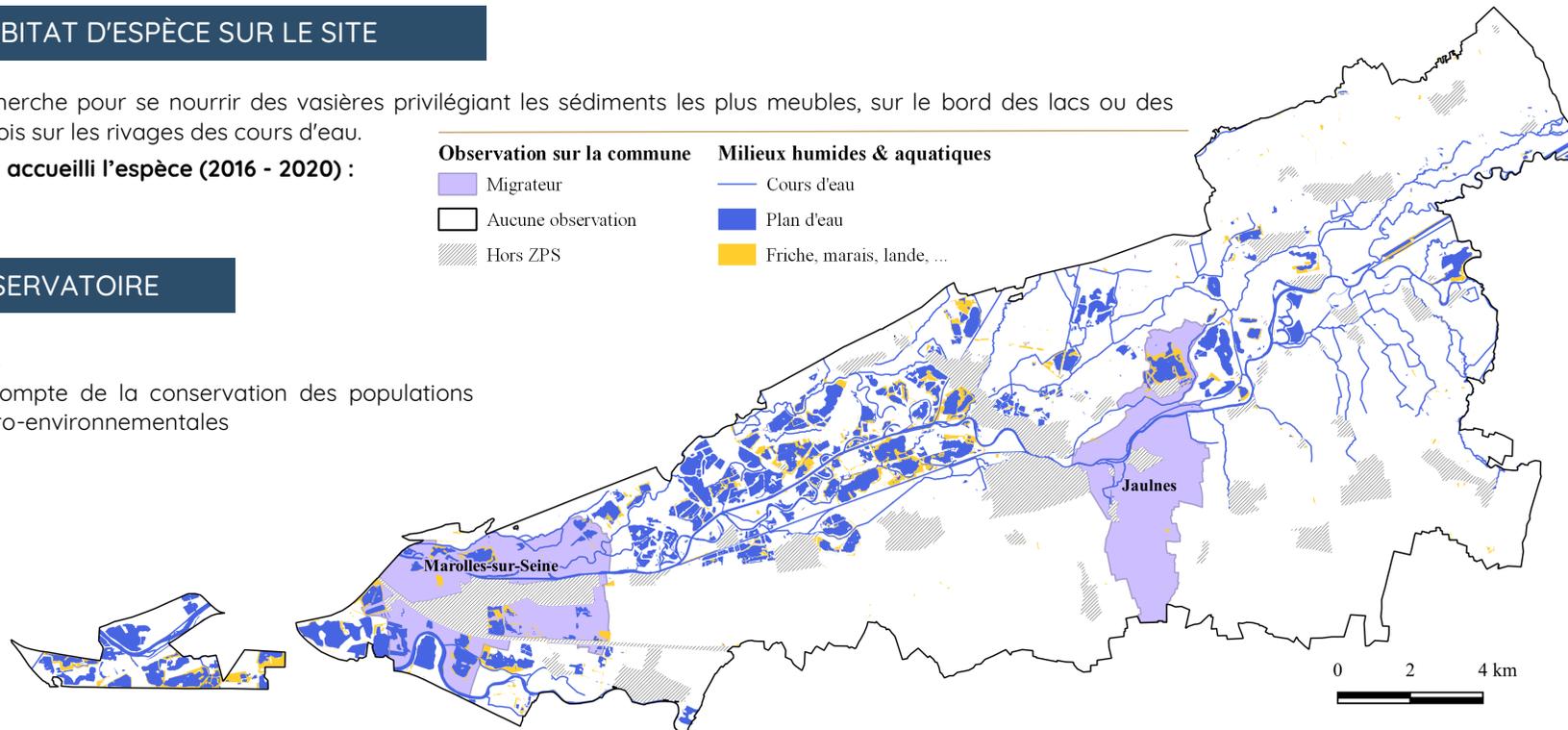
Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

Migration : Jaulnes, Marolles-sur-Seine



MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Limiter les aménagements touristiques
- Renforcer et améliorer la prise en compte de la conservation des populations d'oiseaux nicheurs par les mesures agro-environnementales



BALBUZARD-PÊCHEUR

Pandion haliaetus

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
**L.414-1 et L.414-2 du code de
l'environnement**

Amendement protocole Barcelone
Annexe II

Convention de Berne
Annexe III

Convention de Bonn
Annexe II

Liste rouge des oiseaux nicheurs de
France métropolitaine (2016)
Espèce vulnérable

Liste rouge régionale des oiseaux
nicheurs d'Île-de-France (2018)

En danger critique

APPARENCE

Général : Dessus brun marron • Dessous blanc • Cou et calotte légèrement striés de marron • Bandeau noir sur œil jaune • Pattes nues gris-bleu • Barres sombre sur la queue



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Zones humides • Bord des lacs • Fleuves • Grands étangs • Rivières • Côtes maritimes

Nidification : Arbres • Corniches rocheuses

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Poissons

REPRODUCTION ET ACTIVITÉS

Large nid conçu de branchages, situé dans un grand arbre à proximité de l'eau ou sur une corniche rocheuse.

Jusqu'à 4 œufs couvés 6 semaines.

Envol des jeunes, nidicoles à 2 mois.

MIGRATION

Prénuptiale : vers l'Europe (Avril)

Postnuptiale : vers l'Afrique subsaharienne (Septembre)

Dynamique de l'espèce en Bassée

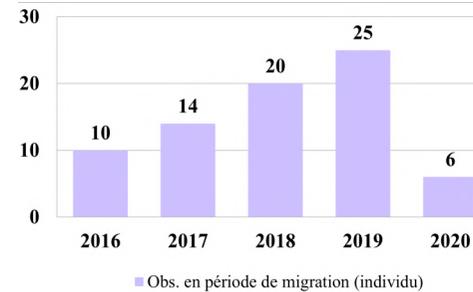
ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Plusieurs milliers d'oiseaux traversent la France au printemps et à l'automne. La population européenne, à l'exception des oiseaux méditerranéens, passe l'hiver en Afrique.

Les migrations prénuptiales ont lieu de mars à mai, surtout en avril, et les migrations postnuptiales de juillet à octobre, surtout août et septembre. Une trentaine de migrateurs ont été observés en Bassée en 2019 entre début mai et fin novembre.

En France, 87 couples ont niché en 2019, dont 28 en Corse et le reste en France continentale, dont la majorité en région Centre-Val de Loire.

Nicheurs les plus proches de la Bassée : Essonne et Loiret.



CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

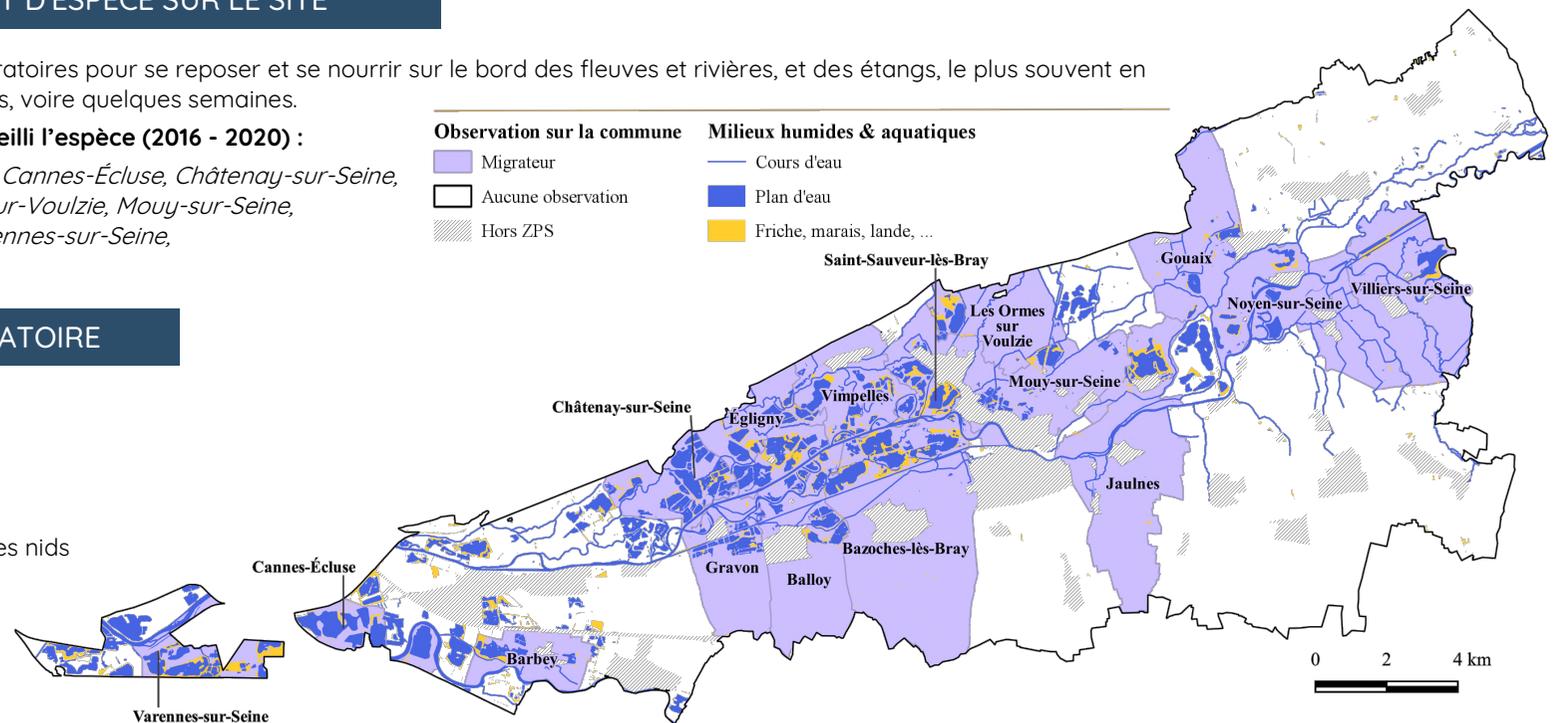
Le Balbuzard pêcheur effectue des haltes migratoires pour se reposer et se nourrir sur le bord des fleuves et rivières, et des étangs, le plus souvent en solitaire. Il peut séjourner durant quelques jours, voire quelques semaines.

Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

Migration : Balloy, Barbey, Bazoches-lès-Bray, Cannes-Écluse, Châtenay-sur-Seine, Égligny, Gouaix, Gravon, Jaulnes, Les Ormes-sur-Voulzie, Mouy-sur-Seine, Noyen-sur-Seine, Saint-Sauveur-lès-Bray, Varennes-sur-Seine, Villiers-sur-Seine, Vimpelles

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Surveiller les sites de nidification
- Sensibiliser le public
- Installer des sites artificiels
- Maîtriser les activités de loisirs
- Éviter prises de vues et de son à proximité des nids



CHEVALIER SYLVAIN

Tringa glareola

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
**L.414-1 et L.414-2 du code de
l'environnement**

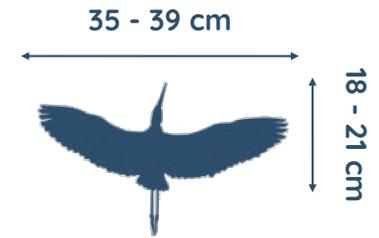
Convention de Berne
Annexe II

Convention de Bonn
Annexe II et Accord AEWA (1999)

Liste rouge des oiseaux nicheurs de
France métropolitaine (2016)
Préoccupation mineure

APPARENCE

Général : Dessus marron brun foncé moucheté de blanc et de roux • Dessous blanc • Calotte brune striée de blanc • Sourcil pâle • Bec gris-brun à extrémité sombre • Pattes verdâtres à jaunâtres • Queue finement rayée



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Zones humides • Bord des étangs et cours d'eau • Marais

Nidification : Dépression au sol • Marais • Marécages • Tourbières

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Petits poissons
- Mollusques
- Vers
- Insectes

REPRODUCTION

Le nid est garni de végétaux.

Jusqu'à 4 œufs couvés 3 semaines.

Envol des jeunes, nidifuges à 1 mois.

MIGRATION

Prénuptiale : vers l'Europe du Nord (Avril - Mai)

Postnuptiale : vers l'Afrique (Fin juillet - Septembre)

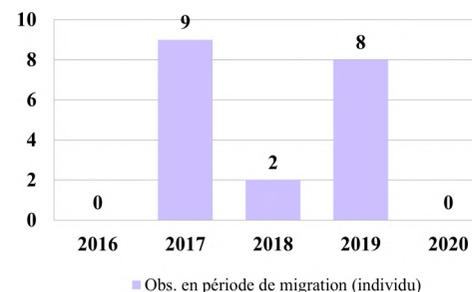
Dynamique de l'espèce en Bassée

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Migrateur rare en Ile-de-France, et hivernant de manière très occasionnelle.

Passage prénuptial de fin mars à fin juin, surtout entre mi-avril et fin mai. Les données prénuptiales de 2019 ont d'ailleurs été recueillies les 24, 25, 27 avril et 13 mai à Jaulnes (au nord de la commune de Jaulnes), et le 5 mai au bord de l'un des plans d'eau de Varennes-sur-Seine. Passage postnuptial de juillet à septembre, les jeunes partant en migration plus tard que les adultes.

L'espèce est observée en halte migratoire, individuellement ou en petit groupe. La migration du Chevalier sylvain est essentiellement nocturne.



CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

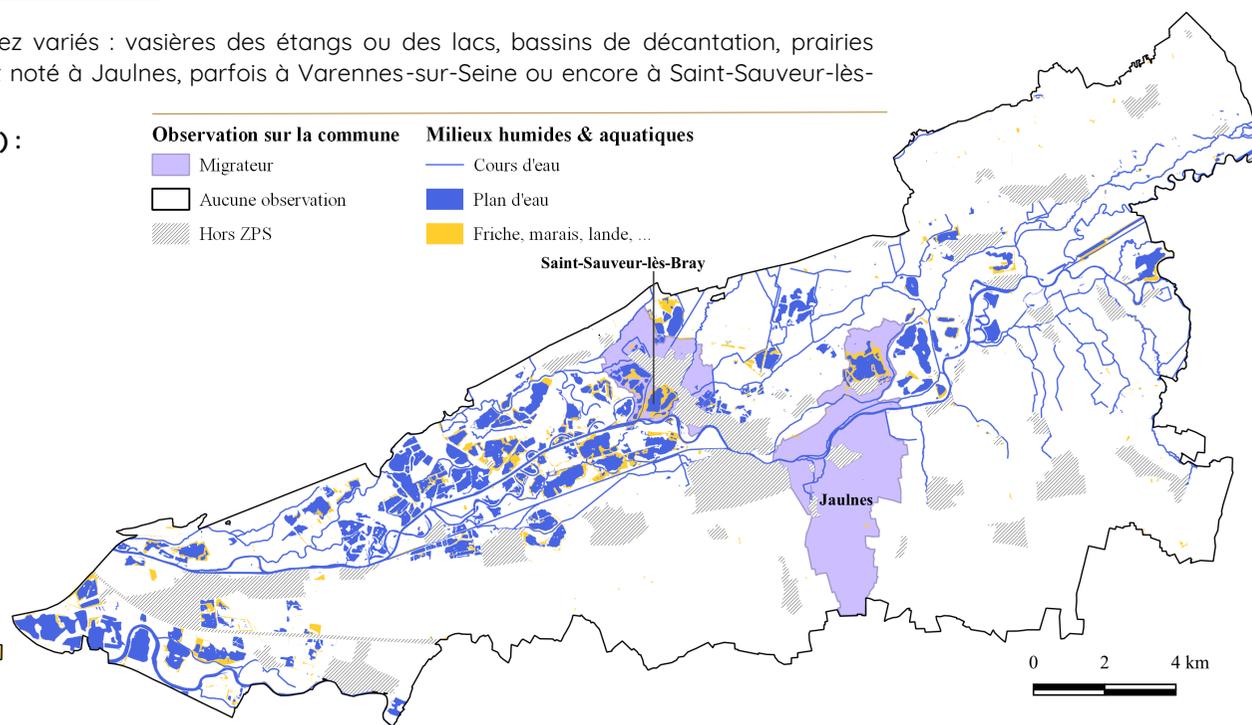
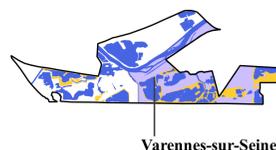
Les milieux fréquentés par le Chevalier sylvain en migration sont assez variés : vasières des étangs ou des lacs, bassins de décantation, prairies humides, rives de cours d'eau bordés de végétation. En Bassée, surtout noté à Jaulnes, parfois à Varennes-sur-Seine ou encore à Saint-Sauveur-lès-Bray.

Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

Migration : Jaulnes, Saint-Sauveur-lès-Bray, Varennes-sur-Seine

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Développer un réseau suffisamment dense à travers le pays de marais ouverts et de prairies partiellement inondées en août-septembre et avril-mai et non dérangés, susceptibles de procurer des haltes migratoires, même de taille modeste



MENACES

- Drainage des marais et plaines inondables
- Canalisation et enrochement des rives des cours d'eau
- Remblaiement de petites zones humides, mares et marais pour l'urbanisation

CIGOGNE BLANCHE

Ciconia ciconia

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
**L.414-1 et L.414-2 du code de
l'environnement**

Convention de Berne
Annexe II

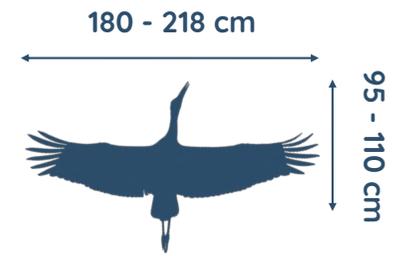
Convention de Bonn
Annexe II et Accord AEWA (1999)

Liste rouge des oiseaux nicheurs de
France métropolitaine (2016)
Préoccupation mineure

APPARENCE

Général : Grand oiseau à plumage blanc et noir • Extrémités des ailes noires • Long bec rouge orangé • Longues pattes rouge orangé

En vol : Ailes rectangulaires • Pattes et cou tendus



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Zones humides • Lacs • Etangs • Bord des cours d'eau • Marais • Prairies humides

Nidification : Arbres morts • Pylônes • Cheminées à proximité d'une zone humide

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Poissons
- Reptiles
- Amphibiens
- Oisillons
- Insectes

REPRODUCTION

Gros nid fait de branches.

Jusqu'à 5 œufs couvés 1 mois.

Envol des jeunes à 2 mois.

MIGRATION

Prénuptiale : vers l'Europe (Février - Mars)

Postnuptiale : vers l'Afrique subsaharienne (Août - Septembre)

Dynamique de l'espèce en Bassée

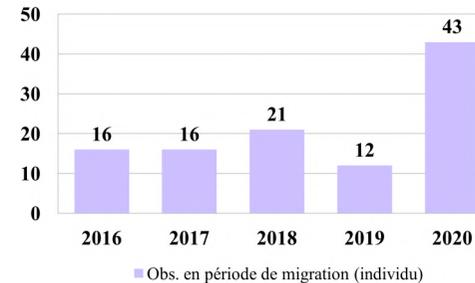
ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Souvent notée en Bassée comme nicheur possible car présente tout le printemps, mais à ce jour aucun critère de nidification certaine ou même probable. Cependant l'espèce niche tout près (entre autres au nord de l'Yonne), l'espoir d'une nidification prochaine est donc réel.

Passage prénuptial fin mars à fin mai, postnuptial début août à mi-septembre.

Migration diurne pour profiter des ascendances thermiques.

Quelques individus ont fait escale pendant quelques jours à Passy-sur-Seine en avril 2020.



CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

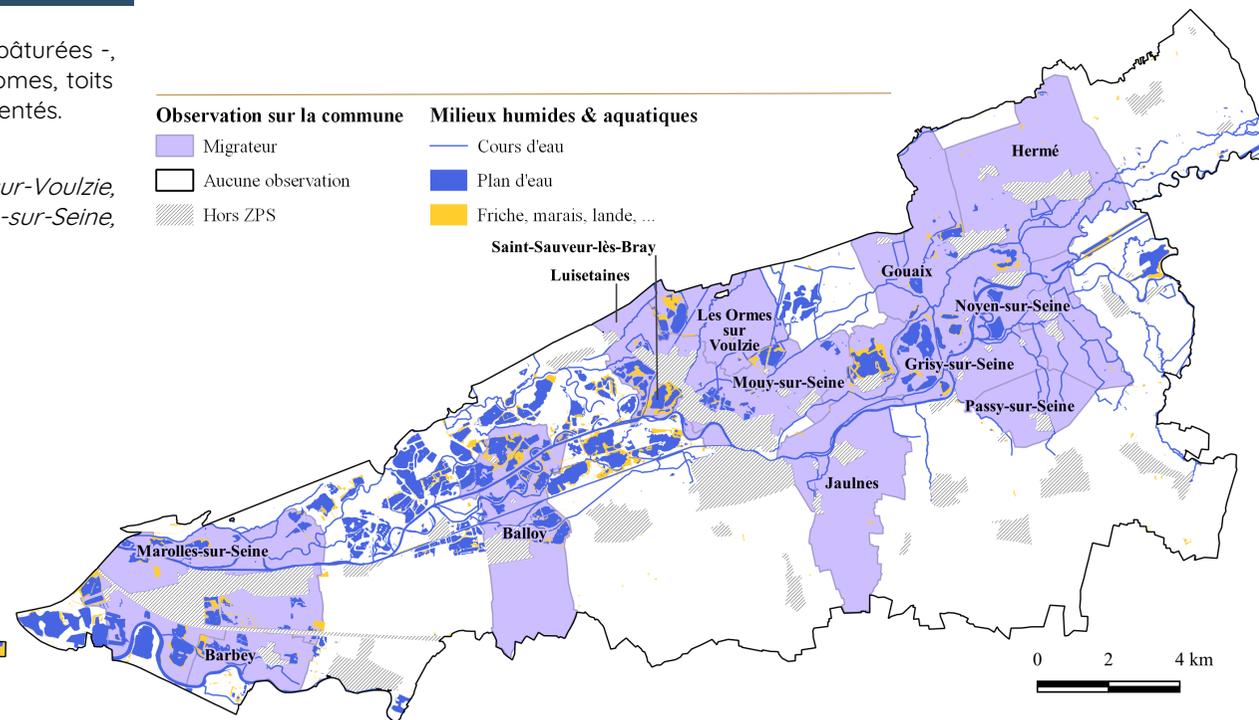
En escale de migration, préférence pour prairies humides - de fauche ou pâturées -, marais ouverts et bords d'étangs. Mais cultures, champs cultivés, aérodromes, toits des bâtiments ou même sommet des grands arbres sont également fréquentés.

Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

Migration : Barbey, Grisy-sur-Seine, Hermé, Jaulnes, Les Ormes-sur-Voulzie, Luisetaines, Marolles-sur-Seine, Mouy-sur-Seine, Noyen-sur-Seine, Passy-sur-Seine, Saint-Sauveur-lès-Bray

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Restaurer et entretenir les chenaux, annexes et cours d'eau
- Améliorer la gestion des niveaux d'eau/Favoriser les inondations
- Réinstaurer et promouvoir le pâturage extensif
- Rouvrir des milieux (landes, clairières, zones humides...)
- Favoriser l'aménagement de zones prairiales (carrières)
- Aménager des plateformes artificielles.



MENACES

- Modification des pratiques agricoles se traduisant par la disparition de zones humides favorables
- Utilisation de pesticides
- Abandon des pratiques pastorales (disparition des prairies humides, sites d'alimentation importants)
- Électrocution des oiseaux (jeunes en particulier) sur les lignes électriques
- Dérangement en période de nidification

CRABIER CHEVELU

Ardeola ralloides

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

Convention de Berne
Annexe II

Convention de Bonn
Annexe II et Accord AEW (1999)

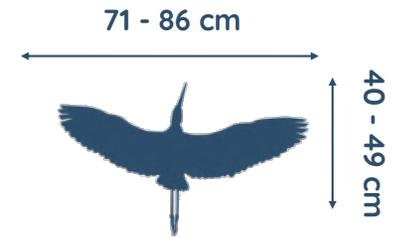
Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)
Préoccupation mineure

APPARENCE

Général : Petit héron beige et ocre à ailes blanches • Plumes s'allongeant sur la nuque • Bec bleu à pointe noire • Pattes rouge corail

Jeune : Plus sombre dessus et rayé en dessous

En vol : Ailes rectangulaires • Pattes et cou tendus



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Zones humides • Lacs • Etangs • Marais

Nidification : Lacs • Marais avec une épaisse végétation riveraine et aquatique

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Poissons
- Amphibiens
- Insectes

REPRODUCTION ET ACTIVITÉS

Niche en petites colonies souvent mêlées à d'autres espèces de hérons, dans un nid fait de végétaux, installé dans les arbres, buissons ou roseaux.

Jusqu'à 6 œufs couvés 3 semaines.

Envol des jeunes à 35 jours.

Individualiste et très discret, il est actif surtout le matin et au crépuscule

MIGRATION

Prénuptiale : vers l'Europe méditerranéenne (Mai)

Postnuptiale : vers l'Afrique tropicale (Août)

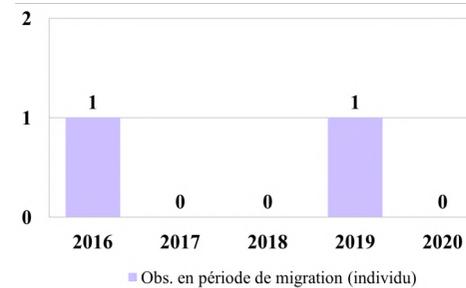
Dynamique de l'espèce en Bassée

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

N'a été vu qu'une fois en 2016 et une fois en 2019, sur la commune de Jaulnes.

La population nicheuse avoisine les 400 couples en France, essentiellement en Camargue.

En Ile-de-France, il est seulement de passage, et de manière très rare.



MENACES

- Drainage et mise en culture des marais
- Gestion hydraulique inadaptée des marais d'eau douce

CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

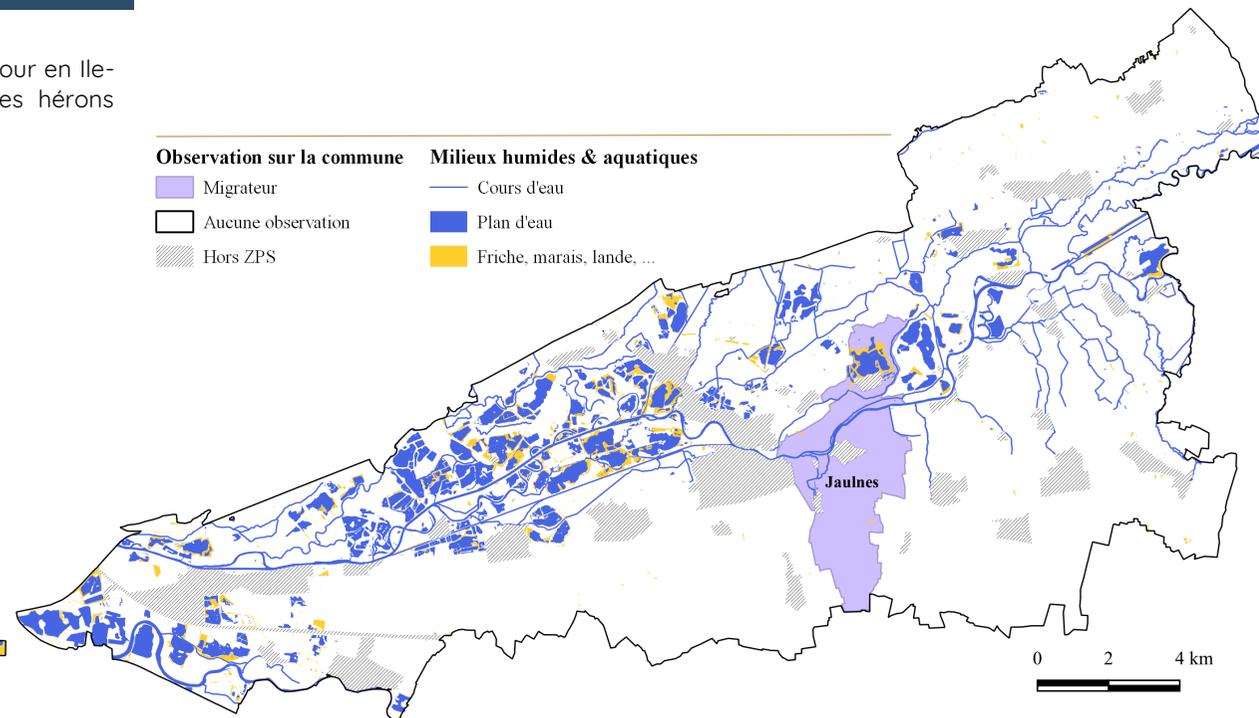
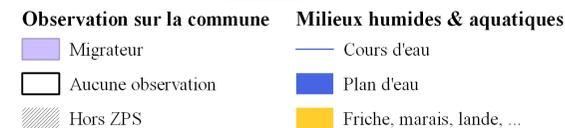
Il niche souvent en colonies mixtes avec d'autres ardéidés. S'il nichait un jour en Ile-de-France, les sites potentiels seraient les mêmes que pour les autres hérons coloniaux, comme Marolles par exemple (Carreau Franc).

Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

Migration : Jaulnes

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Maintien de zones humides favorables à l'alimentation
- Maintien des niveaux d'eau en période printanière et estivale, sans variation brusque
- Restauration ou création d'habitats propices à la reproduction du crabier



ÉCHASSE BLANCHE

Himantopus himantopus

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

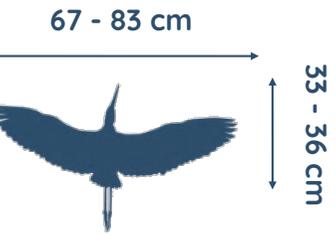
Convention de Berne
Annexe II

Convention de Bonn
Annexe II et Accord AEWA (1999)

Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)
Préoccupation mineure

APPARENCE

Général : Dos brun sombre (femelle), dos noir (mâle) avec des reflets verts • Calotte et nuque noires • Front, cou, haut du dos, poitrine et ventre blancs • Long bec fin et noir • Longues pattes rose vif • Ailes noires avec la base blanche



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Marais d'eau douce • Vasières • Lacs peu profonds • Champs inondés

Nidification : Berge des étangs avec vasières

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Crustacés
- Coquillages
- Vers
- Larves
- Insectes

REPRODUCTION

Période de nidification : Mars à Août

Niche en colonie. Nid formé dans une dépression dans le sol garnie de végétaux proche de l'eau.

Jusqu'à 4 œufs couvés 4 semaines. Envol des immatures, nidifuges, à 4 semaines.

Si un intrus approche quand les poussins sont dans le nid, l'échasse blanche simule une aile brisée pour l'éloigner.

MIGRATION

Prénuptiale : vers l'Europe (Février - Mars)

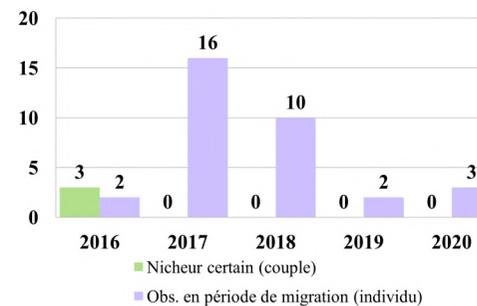
Postnuptiale : vers l'Afrique sub-saharienne (Août - Septembre)

Dynamique de l'espèce en Bassée

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

L'espèce a commencé à nicher en Ile-de-France il y a un peu moins de 30 ans, de manière sporadique puis un peu plus régulière ces dernières années. Les rares cas de nidification franciliens ont lieu en Bassée, où deux sites accueillent l'espèce, Marolles-sur-Seine et Jaulnes.

Ce sont également ces sites que l'Echasse blanche choisit comme escale de migration, à Jaulnes et à Varennes-sur-Seine. Passage pré-nuptial d'avril à juin, surtout en mai, passage post-nuptial de juillet à septembre.



CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

En matière de nidification, les plans d'eau de faible profondeur avec des berges vaseuses pour se nourrir et des îlots pour nicher sont les plus favorables. Quant aux haltes migratoires, elles ont également lieu sur ce type de zones humides. Les vasières de Marolles-sur-Seine, Jaulnes et Varennes-sur-Seine semblent favorables à cette espèce.

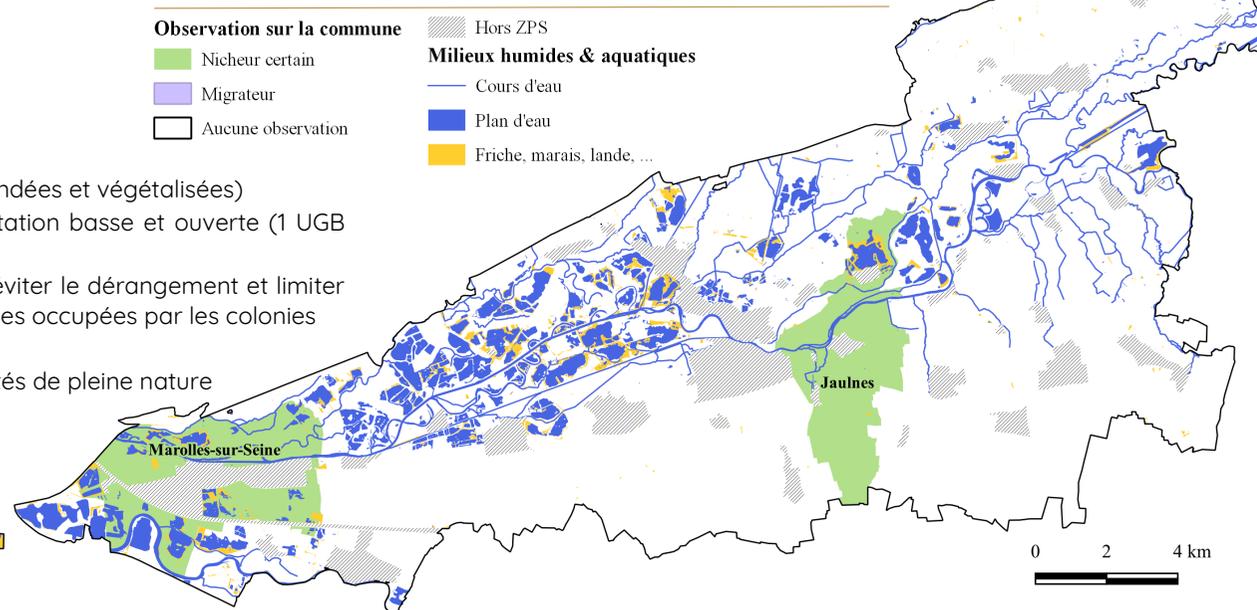
Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

Nidification certaine : Jaulnes, Marolles-sur-Seine

Migration : Varennes-sur-Seine

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Aménagement de sites favorables pour la reproduction (îlots, zones inondées et végétalisées)
- Utilisation d'une pression de pâturage faible pour maintenir une végétation basse et ouverte (1 UGB moy./ha)
- Mise en place d'un calendrier de pâturage (pas avant le 15 mai) pour éviter le dérangement et limiter les risques de piétinement des couvées ; ou création d'enclos sur les zones occupées par les colonies
- Mise en place d'une gestion hydraulique sur les sites de nidification
 - Limiter les dérangements occasionnés par les activités de pleine nature
 - Amélioration de la qualité des eaux dans les marais



MENACES

- Disparition des habitats favorables
- Dégradation des écosystèmes lagunaires par pollution, eutrophisation ou salinisation trop importante
- Variations brutales des niveaux d'eau
- Agriculture intensive
- Drainage

FULIGULE NYROCA

Aythya nyroca

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

Convention CITES
Annexe A

Convention de Berne
Annexe III

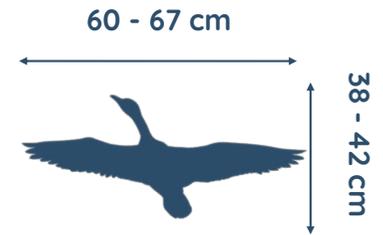
Convention de Bonn
Annexe II et Accord AEW (1999)

APPARENCE

Général : Canard plongeur • Tête au front très haut • Bec gris sombre avec très peu de noir

Mâle : Œil blanc à beige clair • Tête, poitrine et flanc marron/roux • Zone sous-caudale blanche • Dos noir

Femelle : Œil sombre • Bec plus foncé avec moins de gris • Tête plus foncée



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Zones humides • Lacs • Marais • Marécages • Réservoirs dégagés • Cours d'eau

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Crustacés
- Végétaux et graines aquatiques
- Mollusques
- Petits amphibiens

REPRODUCTION

Le nid fait de végétaux est caché dans la végétation proche de l'eau.

Jusqu'à 10 œufs couvés 4 semaines.

Envol des jeunes, nidifuges, à 2 mois.

MIGRATION

Prénuptiale : vers l'Europe du Nord (Mars - Avril)

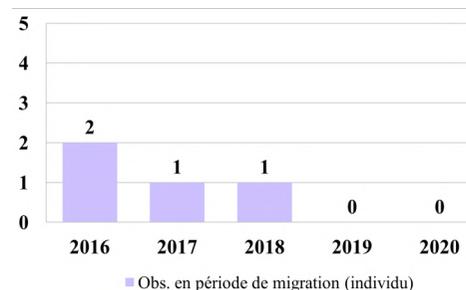
Postnuptiale : vers l'Afrique du Nord et de l'Ouest (Septembre)

Dynamique de l'espèce en Bassée

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Quatre observations seulement entre 2016 et 2019 (de 0 à 2 individus).

Souvent en compagnie des Fuligules milouins.



MENACES

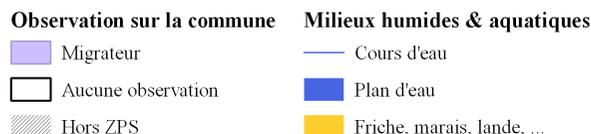
- Dégradation des milieux humides et aquatiques

CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

Fréquente tous les types de plans d'eau. En Bassée, à Balloy, à Bazoches-lès-Bray, ainsi qu'à Jaulnes. A été observé le 13 juin 2020 sur la commune de Varennes-sur-Seine.

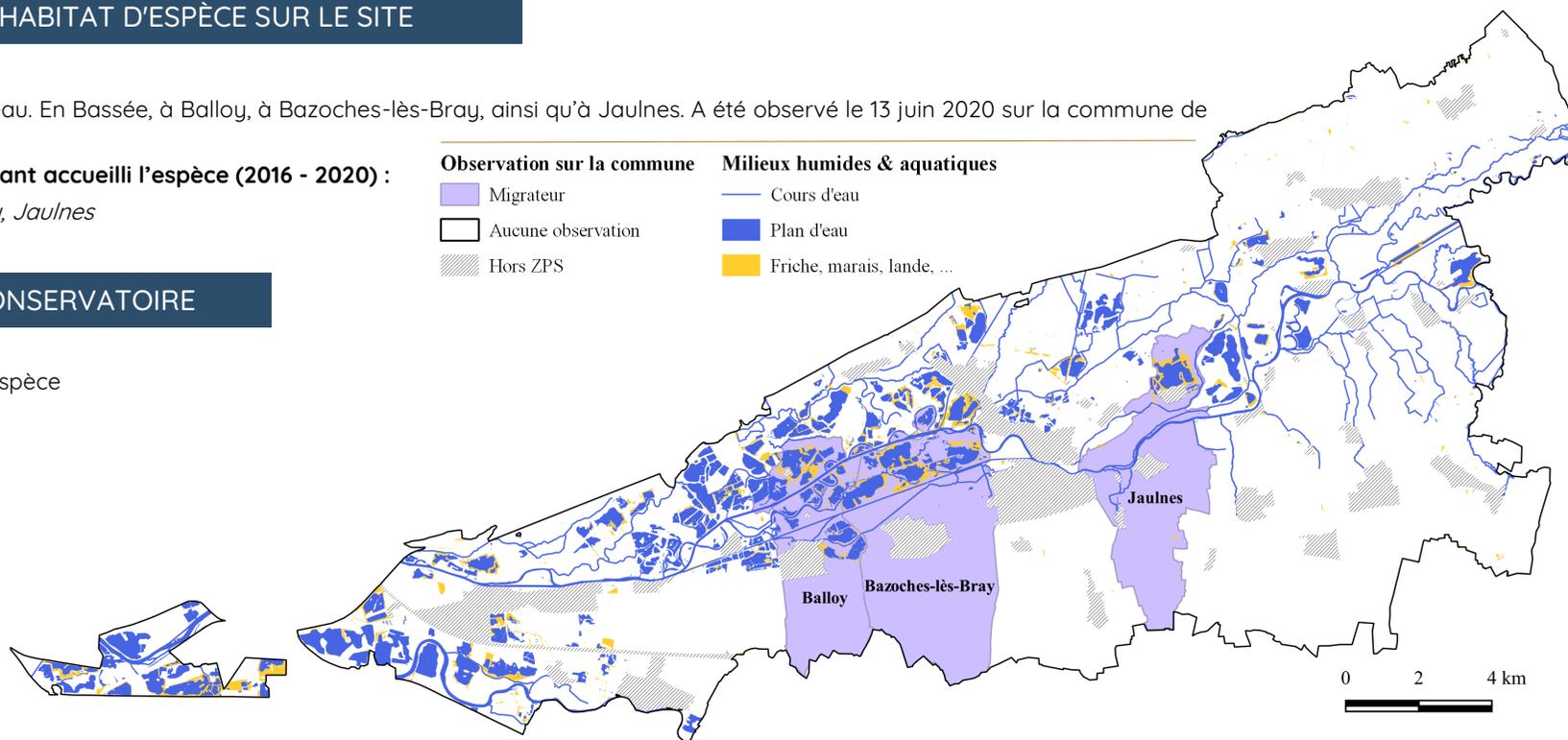
Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

Migration : Balloy, Bazoches-lès-Bray, Jaulnes



MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Maintien de milieux favorables à l'espèce



GRANDE AIGRETTE

Ardea alba

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

Convention CITES
Annexe A

Convention de Berne
Annexe II

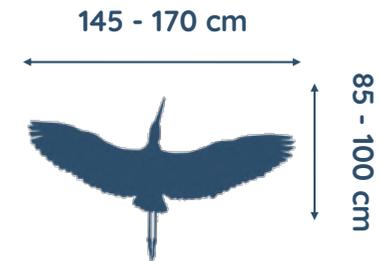
Convention de Bonn
Annexe II et Accord AEWA (1999)

Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)
Quasi menacée

APPARENCE

Général : Plumage blanc • Bec jaune orangé • Zone vert pâle entre le bec et l'œil • Pattes jaunâtre, partie inférieure plus sombre

Nuptial : Longues plumes descendant le long du dos et sur la gorge • Tibias plus rouges • Bec souvent noir



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Zones humides côtières et continentales

Nidification : Roselières • Bords de cours d'eau (arbre, arbuste) • Lacs • Marais

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Animaux aquatiques
- Reptiles
- Petits mammifères

REPRODUCTION

Niche en colonies. Nid fait de divers végétaux.

Jusqu'à 5 œufs couvés 3 à 4 semaines.

Début d'envol des jeunes autour du nid à 1 mois.

MIGRATION

Migrateur partiel

Prénuptiale : vers l'Europe de l'est (Février - Mars)

Postnuptiale : vers sud de l'Europe et Afrique (Juillet)

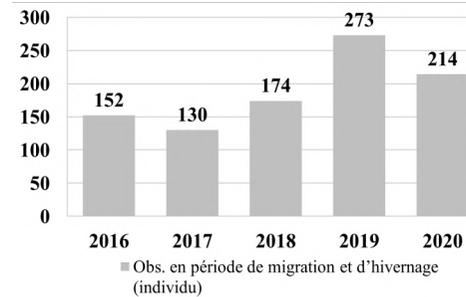
Dynamique de l'espèce en Bassée

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Comme partout ailleurs en France et en Europe, les Grandes aigrettes sont de plus en plus nombreuses chaque année, particulièrement les effectifs hivernants. Cela apparaît nettement dans les décomptes annuels en Bassée, qui en outre sont très probablement sous-estimés en raison de la taille de la ZPS.

On observe désormais couramment des groupes importants, ce qui était impensable il y a encore cinquante ans !

Bien qu'elle soit également présente en période de nidification, aucun indice ne permet pour l'instant d'affirmer que l'espèce se reproduit en Bassée.



MENACES

- Drainage
- Mise en culture des zones humides
- Régression ou disparition des sites favorables de reproduction

CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

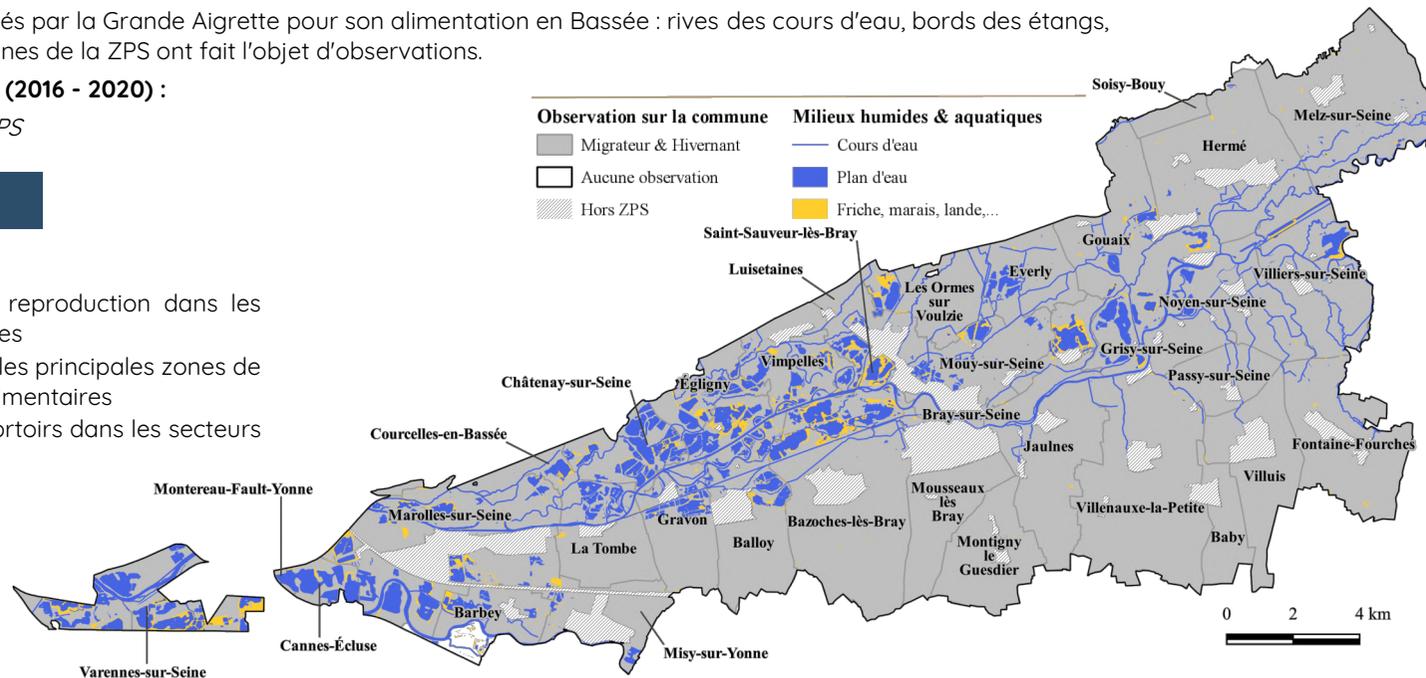
De nombreux milieux humides sont susceptibles d'être utilisés par la Grande Aigrette pour son alimentation en Bassée : rives des cours d'eau, bords des étangs, marais, prairies humides, champs... L'intégralité des communes de la ZPS ont fait l'objet d'observations.

Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

Hivernage & Migration : l'ensemble des communes de la ZPS

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Protéger les sites de reproduction
- Maintenir des niveaux d'eau suffisants en période de reproduction dans les phragmitaies et les saulaies ou autres boisements humides
- Maintenir les habitats des sites des dortoirs hivernaux et les principales zones de gagnages afin d'y assurer la pérennité des ressources alimentaires
- Assurer une quiétude indispensable à l'installation des dortoirs dans les secteurs boisés des zones humides.



GUIFETTE NOIRE

Chlidonias niger

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
**L.414-1 et L.414-2 du code de
l'environnement**

Convention de Berne
Annexe II

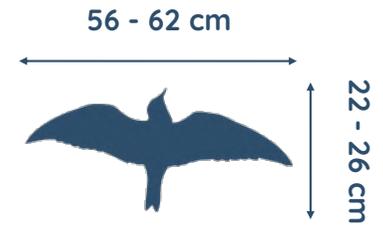
Convention de Bonn
Annexe II et Accord AEWA (1999)

Liste rouge des oiseaux nicheurs de
France métropolitaine (2016)
En danger

APPARENCE

Nuptial : Bec fin gris-noir • Dos gris foncé • Tête, poitrine et ventre noirs • Croupion blanc •
Pattes gris-noir rougeâtre

Automne et jeune : Calotte noire réduite • Dessous blanc • Trait noir au coin de l'aile à la
jonction avec le cou



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Hivernage : Milieux côtiers

Nidification : Lacs • Étangs • Marais avec
végétation riveraine ou flottante
importante

De passage : Milieux côtiers • Zones
humides continentales

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Petits poissons
- Mollusques
- Insectes
- Batraciens
- Crustacés

REPRODUCTION

Niche dans des marais herbeux peu inondés
ou des queues d'étangs. Nid flottant formé
de végétaux et fixé dans les roseaux.

Jusqu'à 3 œufs couvés 3 semaines.

Envol des jeunes, semi-nidifuges, à 3 ou 4
semaines.

MIGRATION

Prénuptiale : vers l'Europe (Avril)

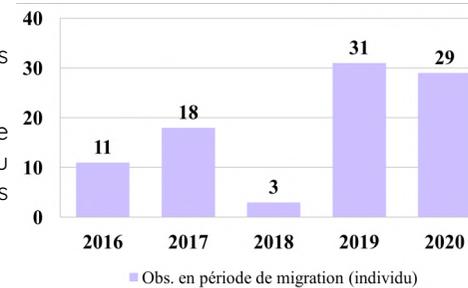
Postnuptiale : vers l'Afrique du Nord (Août)

Dynamique de l'espèce en Bassée

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Passage prénuptial de fin avril à fin juin, passage postnuptial juillet à septembre, parfois jusqu'à novembre.

Les données de 2019 sont plus nombreuses que les trois années précédentes (une trentaine d'observations), mais il est difficile de savoir si l'effectif migrateur a évolué ou s'il s'agit seulement d'une augmentation de l'enregistrement des observations sur les bases de données.



CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

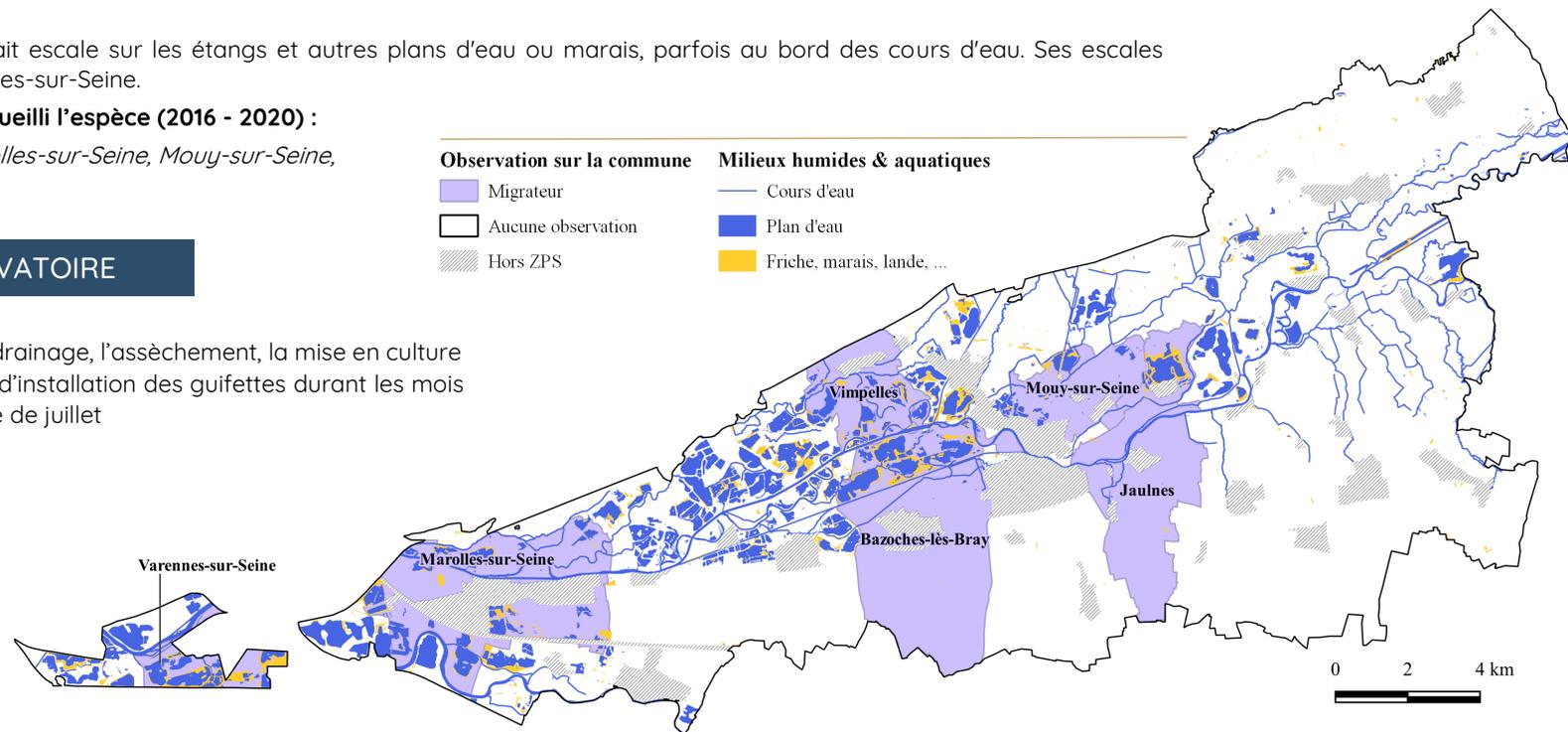
En période de migration, la Guifette noire fait escale sur les étangs et autres plans d'eau ou marais, parfois au bord des cours d'eau. Ses escales favorites en Bassée sont à Jaulnes et Varennes-sur-Seine.

Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

Migration : Bazoches-lès-Bray, Jaulnes, Marolles-sur-Seine, Mouy-sur-Seine, Varennes-sur-Seine, Vimpelles

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Préservation des zones humides contre le drainage, l'assèchement, la mise en culture
- Maintien sous 10 à 20 cm d'eau des zones d'installation des guifettes durant les mois de mai, juin et durant la première quinzaine de juillet
- Installation de radeaux artificiels



Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

Convention de Berne
Annexe II

Convention de Bonn
Annexe II et Accord AEWA (1999)

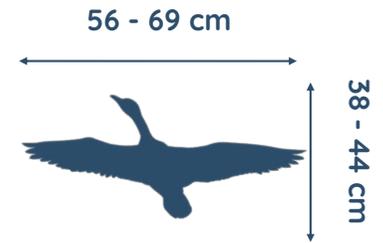
Liste rouge des oiseaux non nicheurs
de France métropolitaine (2011)
Vulnérable

APPARENCE

Général : Bec petit avec une base élargie • Dessus de l'aile avec un miroir alaire blanc en travers doublé en arrière d'une tache noire

Mâle : Tête, cou, poitrine et ventre blancs • Tache noire entre le bec et l'œil • Dos noir bordé de blanc • Huppe se terminant par du noir sur la nuque • Flancs gris velours

Femelle : Tête et arrière du cou roux • Tache sombre vers l'œil • Joues et poitrine claires • Reste du corps gris-brun



Mâle



Femelle



Mâle

ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Hivernage : Rives des lacs • Plans d'eau • Réservoirs artificiels

Nidification : Forêts à proximité de plans d'eau

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Insectes aquatiques
- Petits poissons

REPRODUCTION

Niche dans le trou d'un arbre.

Jusqu'à 8 œufs couvés 1 mois.

Envol des jeunes, nidifuges, à 10 semaines.

MIGRATION

Prénuptiale : vers Europe du Nord (Février-Mars)

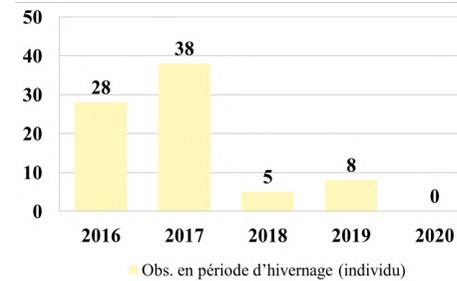
Postnuptiale : vers Afrique du Nord et Europe centrale (Novembre)

Dynamique de l'espèce en Bassée

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Les données en Bassée de 2016 à 2020 sont pour partie hivernales : fin décembre à début février (surtout le mois de janvier). Le reste des données correspondrait davantage à des migrateurs prénuptiaux (mi-février à début mars) ou postnuptiaux (1ère quinzaine de décembre).

L'hivernage des Harles piettes est systématiquement lié à des épisodes de grand froid.



MENACES

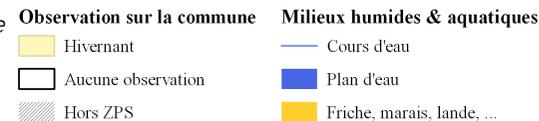
- Destruction des forêts alluviales
- Pollution domestique ou industrielle des eaux (destruction des ressources alimentaires)

CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

En Ile-de-France, le Harle piette fréquente les plans d'eau et les fleuves. En Bassée, la grande majorité des observations sont effectuées à Grisy-sur-Seine. Jaulnes est une escale moins fréquente, de même que les plans d'eau des communes de Noyen-sur-Seine, Marolles-sur-Seine, Barbey et Everly.

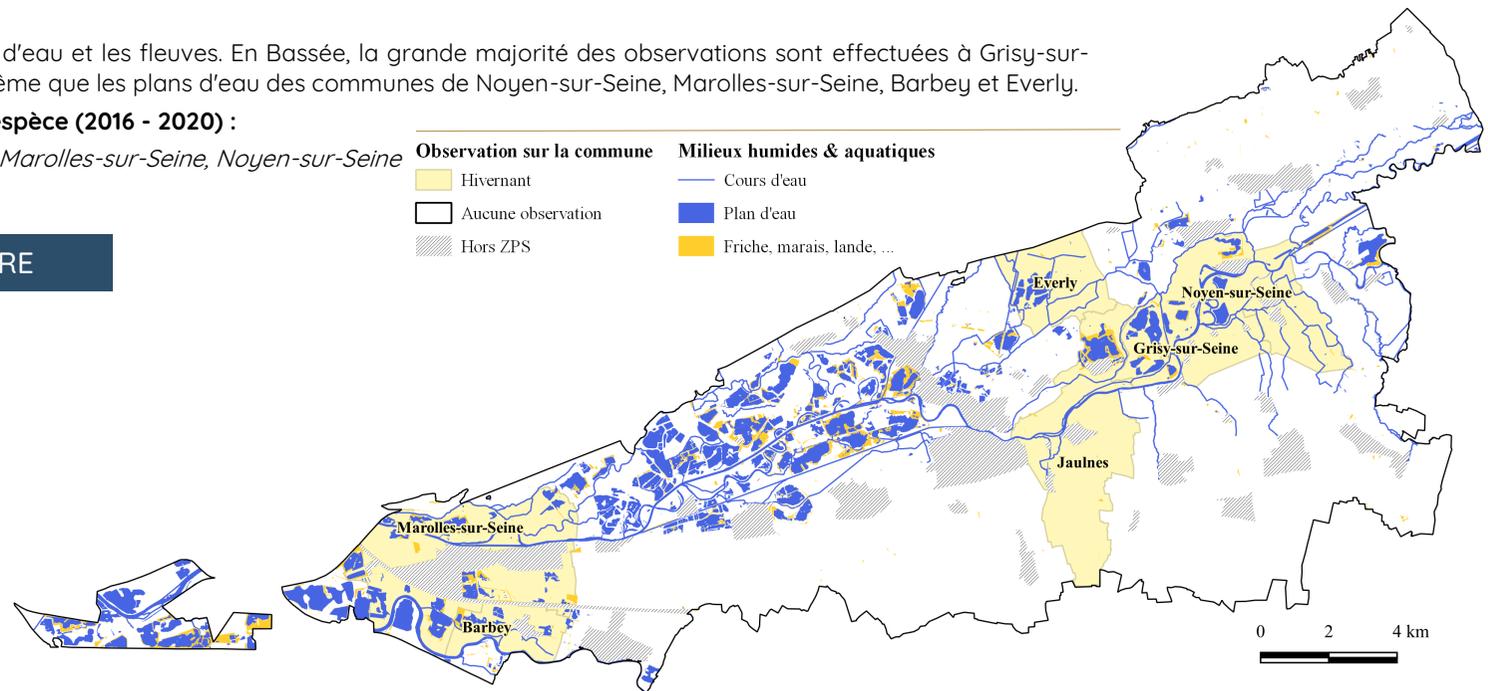
Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

Hivernage : Barbey, Everly, Grisy-sur-Seine, Jaulnes, Marolles-sur-Seine, Noyen-sur-Seine



MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Protection des principaux sites occupés



HÉRON POURPRÉ

Ardea purpurea

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

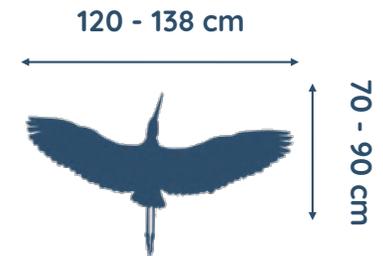
Convention de Berne
Annexe II

Convention de Bonn
Annexe II et Accord AEWA (1999)

Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)
Préoccupation mineure

APPARENCE

Général : Dessus sombre, plumes claires • Calotte gris foncé se terminant en petite huppe • Trait noir en dessous de l'œil jusqu'à la nuque • Tache ocre à rousse sur l'épaule • Cou chamois orangé, strié de noir et blanc devant • Long bec orange, grisâtre sur le dessus



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Hivernage : Zones humides ouvertes bordées de végétation

Nidification : Zones humides • Roselières • Lacs • Etangs • Marécages

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Poissons
- Batraciens
- Insectes
- Petits rongeurs

REPRODUCTION ET ACTIVITÉS

Niche en petites colonies. Nid formé de végétaux dans les roseaux ou buissons.

Jusqu'à 5 œufs couvés 1 mois.

Envol des jeunes à 9 semaines.

Chasseur timide et solitaire, préférant la nuit et le petit matin pour chasser.

MIGRATION

Prénuptiale : vers Europe (Mars)

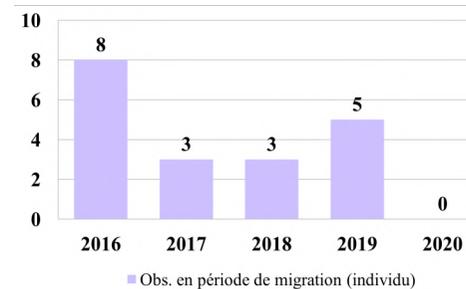
Postnuptiale : vers Afrique subsaharienne (Août)

Dynamique de l'espèce en Bassée

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Quelques tentatives ont eu lieu en Ile-de-France lors de ces deux dernières décennies, mais une seule a réussi, en 2008 à Larchant (77). En dehors de cela, aucune nidification probable ou certaine n'a été confirmée, même si l'espèce est parfois présente en période de nidification.

En Bassée, le Héron pourpré est bien migrateur. Passage prénuptial : avril et mai. Passage postnuptial : août et septembre.



CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

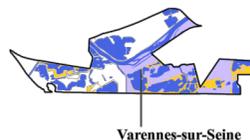
Le Héron pourpré affectionne les grandes roselières ainsi que les buissons et petits arbres au bord de l'eau. En Bassée, Jaulnes et Varennes-sur-Seine sont les haltes le plus souvent choisies.

Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

Migration : Balloy, Bazoches-lès-Bray, Égligny, Gouaix, Gravon, Jaulnes, Les Ormes-sur-Voulzie, Marolles-sur-Seine, Varennes-sur-Seine

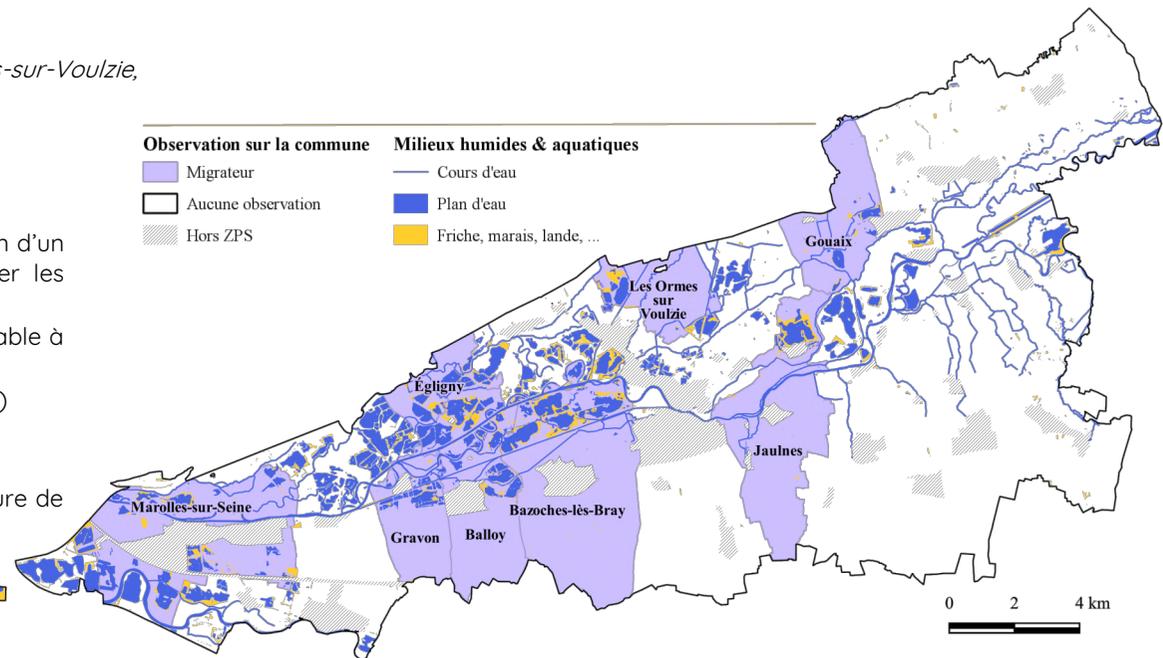
MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Maintien de vastes marais d'eau douce au régime hydraulique adapté (maintien d'un niveau d'eau compris entre 20 et 40 cm (optimum) d'avril à juillet et éviter les fluctuations trop fortes)
- Protection de grandes roselières (une superficie d'au minimum 1,5 ha est favorable à l'installation de grosses colonies qui sont plus stables dans le temps)
- Conservation des phragmitaies (élimination des plantes ligneuses envahissantes)
- Contrôle drastique des sangliers, ragondins et rats musqués
 - Prévoir un assèchement tous les trois ans
 - Favoriser le développement spontané de la végétation en bordure de marais
 - Garantir un niveau d'eau moyen



Observation sur la commune | Milieux humides & aquatiques

- Migrateur
- Aucune observation
- ▨ Hors ZPS
- Cours d'eau
- Plan d'eau
- Friche, marais, lande, ...



MENACES

- Dégradation des sites de reproduction par l'exploitation commerciale des roseaux, la coupe, les brûlis, par l'assèchement des phragmitaies
- Eutrophisation, pollution
- Drainage, conversion des prairies humides en cultures et réduction de l'élevage
- Dérangements liés au tourisme, à la pêche à la ligne ou à la surpopulation de sangliers et de ragondins

MARTIN-PÊCHEUR D'EUROPE

Alcedo atthis

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

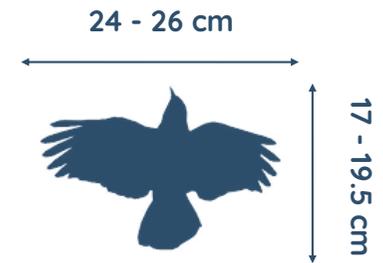
Convention de Berne
Annexe II

Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)
Espèce vulnérable A2b

Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France (2018)
Préoccupation mineure

APPARENCE

Général : Long bec tout noir chez le mâle, avec tache rouge à la base chez la femelle • Calotte bleue strié de blanc • Tache blanche sur les côtés de la nuque • Menton blanc • Dessus bleu métallique • Dessous des ailes et du corps orange • Pattes rouge-orangé vif



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Bords des eaux calmes, claires et peu profondes

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Poissons
- Petits animaux
- Insectes aquatiques

REPRODUCTION ET ACTIVITÉS

Période de nidification : Mars à Août

Niche au bout d'un long tunnel creusé dans la berge d'un cours d'eau.

Jusqu'à 7 œufs couvés par les deux parents.

Envol des jeunes, nidicoles, à 1 mois.

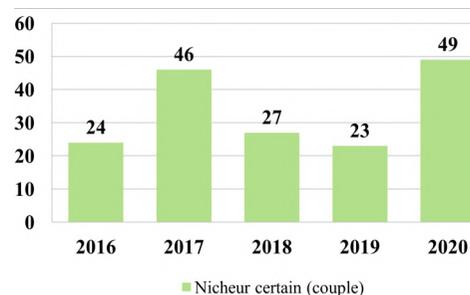
Guette ses proies d'un perchoir puis plonge presque verticalement, les ailes allongées vers l'arrière. Saisissant fermement le poisson dans son bec puissant, l'oiseau bat des ailes pour remonter à la surface puis regagne son perchoir.

Dynamique de l'espèce en Bassée

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Les martins-pêcheurs commencent à s'occuper de leur nid en mars, et se reproduisent entre avril et août. On compte un peu plus d'une trentaine d'observations par an en moyenne en Bassée entre 2016 et 2020.

Mais la population est probablement sous-estimée, compte tenu entre autres de la difficulté d'observation de cette espèce assez discrète. Elle est estimée à 100-200 couples nicheurs en Ile-de-France.



CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

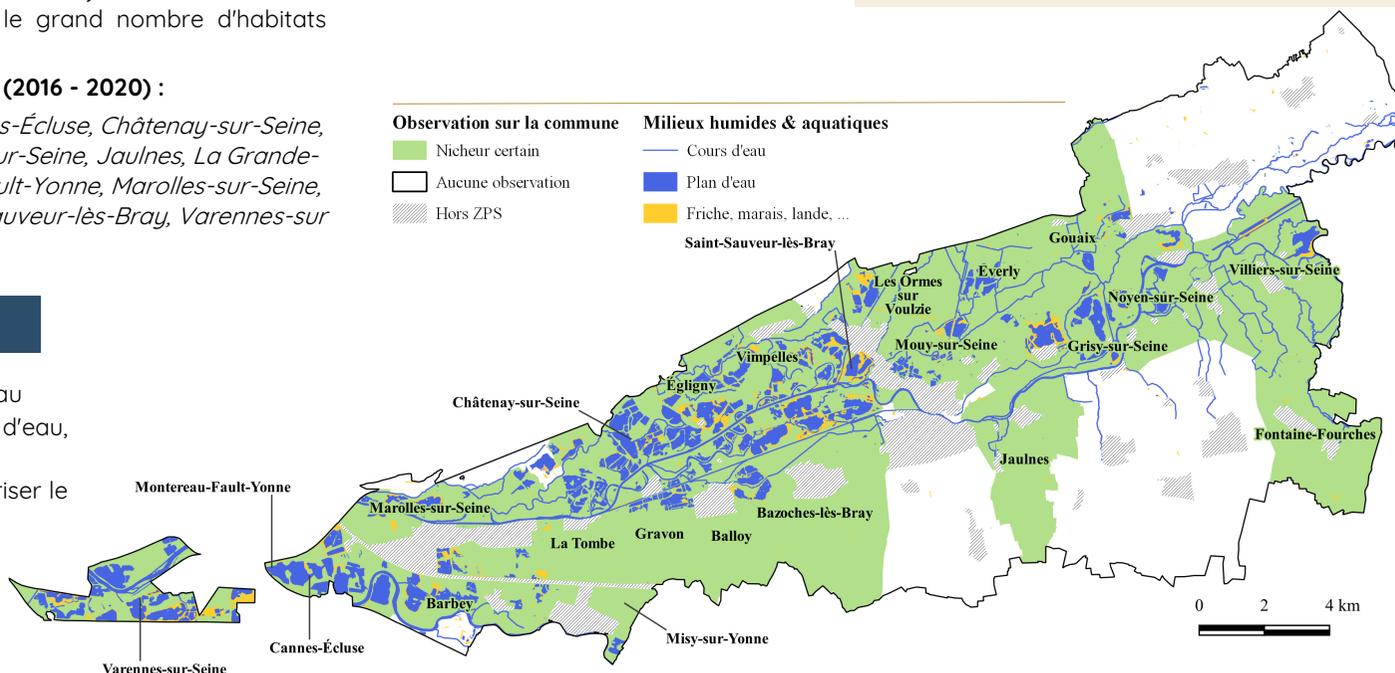
Le Martin-pêcheur a besoin de rives abruptes et meubles le long d'un cours d'eau (parfois un plan d'eau), afin d'y creuser son terrier, et d'une végétation qui lui fournisse des perchoirs au-dessus de l'eau pour guetter ses proies. La majorité des communes sont occupées, ce qui n'est pas étonnant étant donné le grand nombre d'habitats favorables le long des cours d'eau et sur les plans d'eau.

Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

Nicheur certain : Balloy, Barbey, Bazoches-lès-Bray, Cannes-Écluse, Châtenay-sur-Seine, Égligny, Éverly, Fontaine-Fourches, Gouaix, Gravon, Grisy-sur-Seine, Jaulnes, La Grande-Paroisse, La Tombe, Les Ormes-sur-Voulzie, Montereau-Fault-Yonne, Marolles-sur-Seine, Misy-sur-Yonne, Mouy-sur-Seine, Noyen-sur-Seine, Saint-Sauveur-lès-Bray, Varennes-sur-Seine, Villiers-sur-Seine, Vimpelles

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Restaurer et entretenir les chenaux, annexes et cours d'eau
 - Améliorer la gestion des niveaux d'eau, favoriser les inondations
 - Restaurer et entretenir la ripisylve, favoriser le développement de saulaies humides



MENACES

- Pollutions diverses tuant ses proies ou créant une importante turbidité des eaux les rendant invisibles
- Aménagements hydrauliques : reprofilage des berges, enrochements et autres travaux de consolidation faisant disparaître les berges naturelles sur lesquelles l'espèce niche
- Disparition de la ripisylve
- Activités récréatives (pêche, canoë, chemins sauvages sur les berges)
- Extraction de granulats sur les sites de reproduction en période de nidification (risque de destruction des nichées)

MOUETTE MÉLANOCÉPHALE

Ichthyæetus melanocephalus

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

Convention de Berne
Annexe II

Convention de Bonn
Annexe II et Accord AEWA (1999)

Liste rouge des oiseaux nicheurs de
France métropolitaine (2016)

Préoccupation mineure

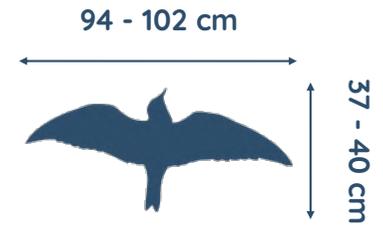
Liste rouge régionale des oiseaux
nicheurs d'Île-de-France (2018)

Quasi menacée

APPARENCE

Nuptial : Capuchon noir qui descend assez bas jusqu'à la nuque contrairement à la mouette rieuse • Paupières blanches • Bec épais rouge orangé • Pattes rouge foncé • Ailes claires dessus • Dessus gris clair

Hiver et jeune : Quelques taches grises sur la tête • Dessus marqué de brun (ailes)



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Hivernage : Milieux côtiers • Estuaires

Nidification : Marais côtiers • Marais continentaux

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Poissons
- Invertébrés
- Insectes
- Mollusques

REPRODUCTION

Période de nidification : Mars à Juillet

Nidifie en colonies. Nid construit au sol avec divers végétaux et des plumes.

Jusqu'à 3 œufs couvés 3 à 4 semaines.

Envol des jeunes, semi-nidifuges après plus d'1 mois.

MIGRATION

Prénuptiale : vers Europe (Mars)

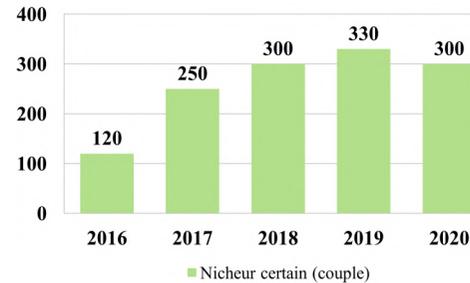
Postnuptiale : vers côte Atlantique (Juillet)

Dynamique de l'espèce en Bassée

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

En 2014 les effectifs nicheurs de la Mouette mélanocéphale étaient estimés entre 300 et 350 couples en Ile-de-France - dont la Seine-et-Marne est le bastion presque exclusif - et la Vallée de la Seine accueillait plus de la moitié de la population régionale, soit à l'époque au minimum 150 couples.

Ils sont aujourd'hui vraisemblablement supérieurs, à l'image de l'augmentation constatée au niveau national. Les colonies ne sont pas toutes occupées de la même façon chaque année, et l'estimation n'est pas toujours facile, d'autant que l'espèce ne forme pas de colonies monospécifiques.



CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

Une dizaine de colonies sont fréquentées en alternance selon les années. Bazoches est apparemment la colonie la plus importante, suivie de Marolles-sur-Seine, Jaulnes, Vimpelles, Varennes et Balloy, mais cela change chaque année. La Mouette mélanocéphale niche sur des îlots de végétation, souvent avec la Mouette rieuse, parfois avec la Sterne

Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

Nicheur certain : Balloy, Bazoches-lès-Bray, Cannes-Écluse, Châtenay-sur-Seine, Courcelles-en-Bassée, Égligny, Gouaix, Gravon, Grisy-sur-Seine, Hermé, Jaulnes, Les Ormes-sur-Voulzie, Marolles-sur-Seine, Melz-sur-Seine, Misy-sur-Yonne, Mouy-sur-Seine, Noyen-sur-Seine, Varennes-sur-Seine, Vimpelles

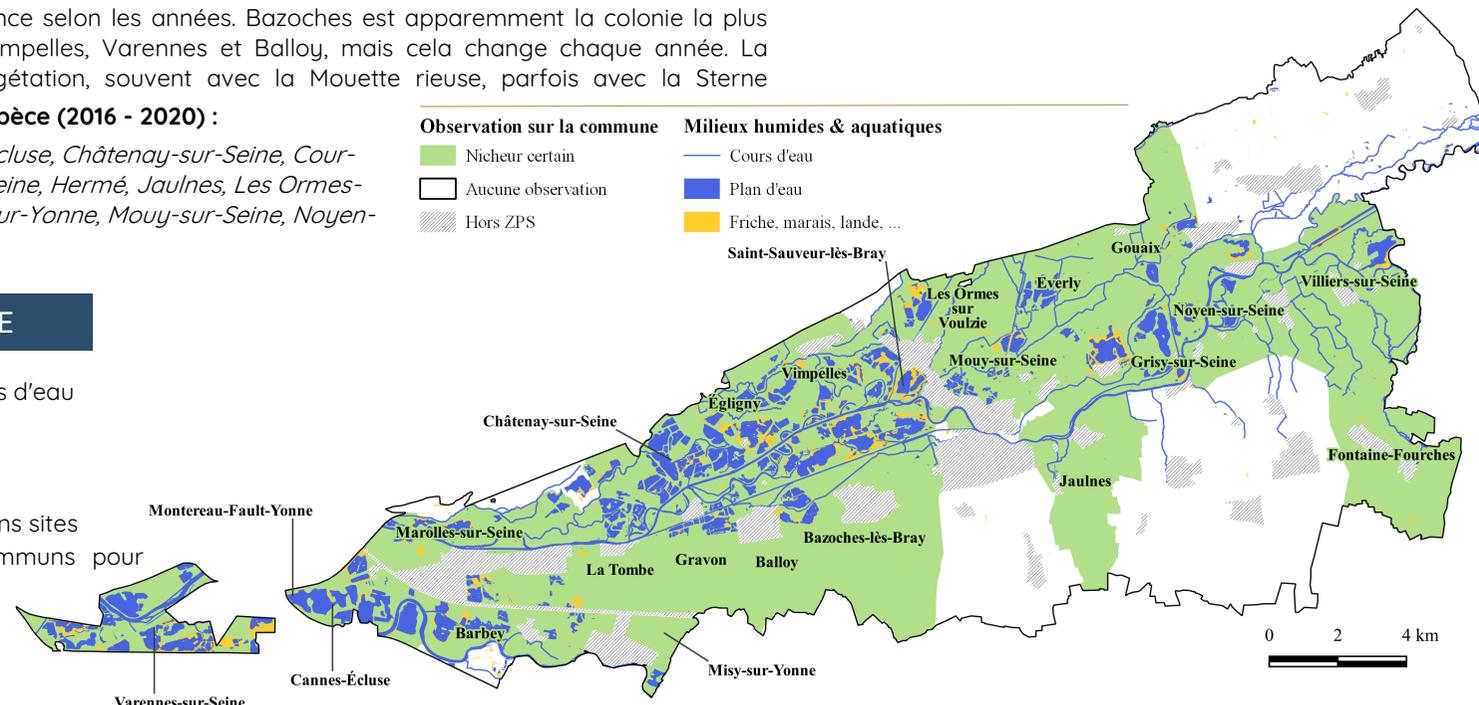
MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Restaurer et entretenir les chenaux, annexes et cours d'eau
- Maintenir les milieux ouverts par du débroussaillage
- Aménager des plateformes artificielles
- Favoriser la création d'îlots et les entretenir
- Limiter les dérangements et fermer l'accès de certains sites
- Favoriser et protéger les colonies d'oiseaux communs pour attirer les espèces rares



MENACES

- Végétalisation et boisement des îlots sablo-graveleux
- Dérangement des sites de nidification (activités nautiques, baignades, pêche...)
- Variation brutale des niveaux d'eau



PLONGEON IMBRIN

Gavia immer

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

Convention de Berne
Annexe II

Convention de Bonn
Annexe II et Accord AEWA (1999)

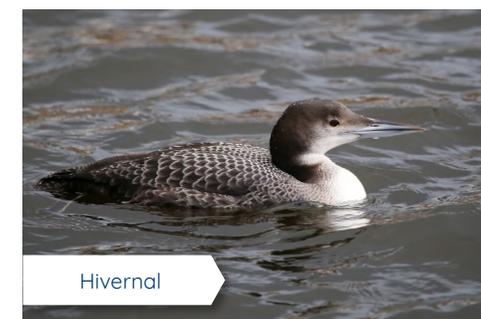
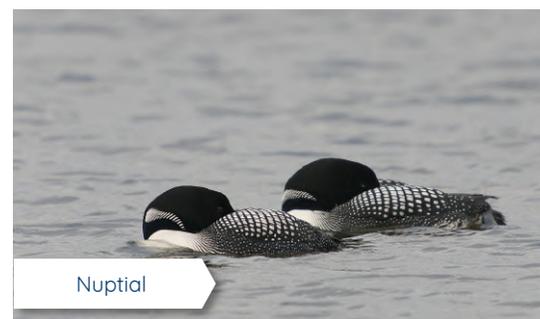
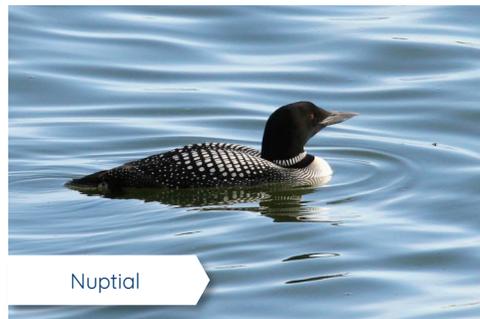
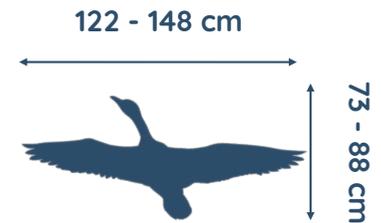
Liste rouge des oiseaux non nicheurs
de France métropolitaine (2016)
Vulnérable

APPARENCE

Général : Taille d'un grand cormoran • Gros bec plus ou moins sombre au profil assez droit

Nuptial : Cou, tête et bec noirs • Œil rouge • Bande de raies blanches sur les côtés du cou • Collier noir • Dos barré de blanc et de noir

Hiver : Tête sombre • Poitrine et gorge claires mal délimitées • Ventre blanc



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Hivernage : Surtout la frange littorale • Parfois plans d'eau continentaux de grande taille

Nidification : Eaux douces • Grands lacs profonds

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Poissons
- Crustacés
- Mollusques

REPRODUCTION ET ACTIVITÉS

Période de nidification : Mars à Juillet

Niche en Amérique du Nord et en Islande dans une dépression au sol, près de l'eau.

Jusqu'à 2 œufs couvés 4 semaines.

Envol des jeunes, nidifuges à 2 mois.

MIGRATION

Prénuptiale : vers l'Islande (Avril)

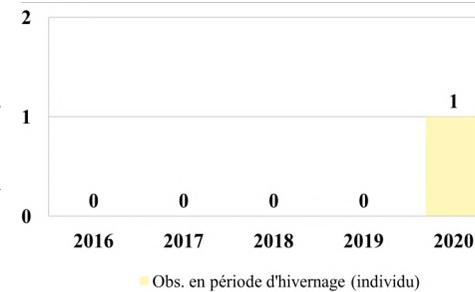
Postnuptiale : vers le sud de l'Europe (Octobre)

Dynamique de l'espèce en Bassée

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Le Plongeon imbrin reste un migrateur et hivernant très rare en Bassée, avec une seule donnée ces dernières années, sur la commune de Bazoches : un adulte en février 2020, sur un plan d'eau au nord-ouest de Mousseaux-lès-Bray.

On trouve quelques données en Île-de-France ces dernières décennies, dont quelques-unes en Seine-et-Marne, mais plus au nord dans le département.



MENACES

- Pollution domestique ou industrielle des eaux (destruction des ressources alimentaires)

CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

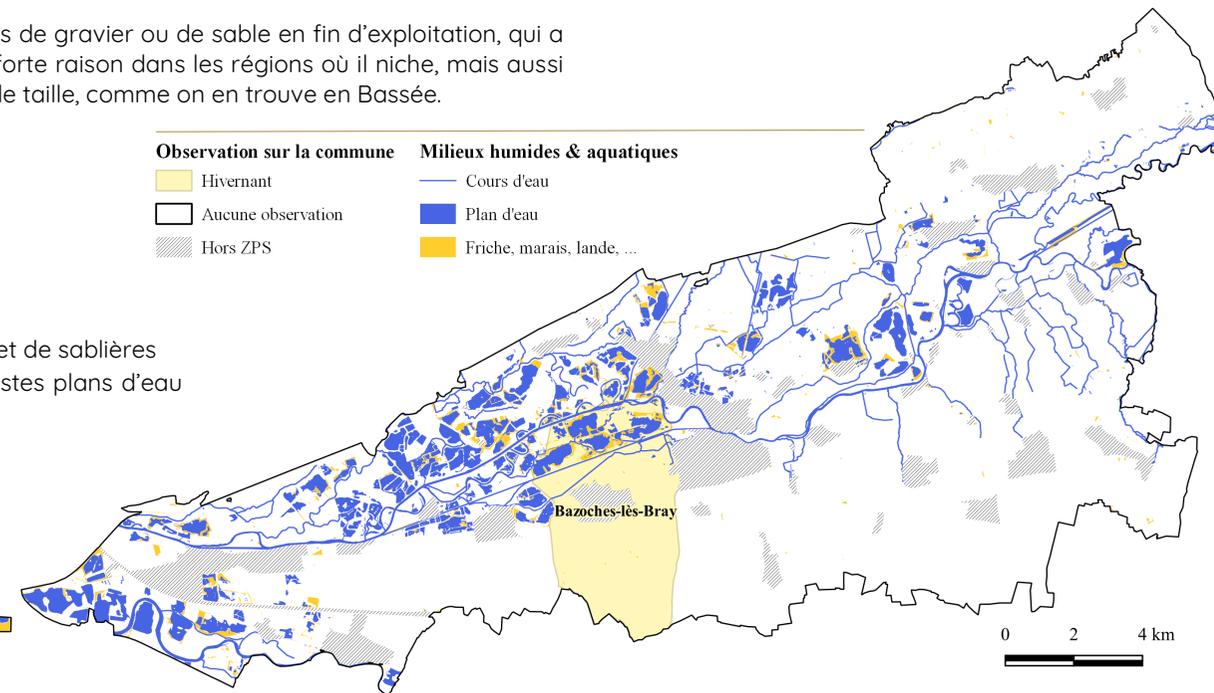
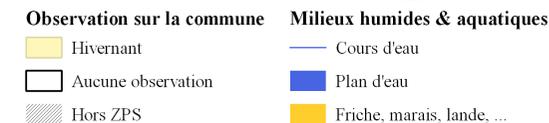
C'est vraisemblablement la transformation en vastes plans d'eau des carrières de gravier ou de sable en fin d'exploitation, qui a incité les stationnements de ce plongeon en Seine-et-Marne. En effet, à plus forte raison dans les régions où il niche, mais aussi en hivernage, il accorde sa préférence aux lacs, étangs ou pièces d'eau de belle taille, comme on en trouve en Bassée.

Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

Hivernant : Bazoches-lès-Bray,

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Protection des principaux sites occupés
- Fréquentation des étangs et plans d'eau issus de l'exploitation de gravières et de sablières
- Transformation de ces gravières et de sablières en fin d'exploitation en vastes plans d'eau ce qui favorise les stationnements de ce plongeon



RÂLE DES GENÊTS

Crex crex

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

Convention de Berne
Annexe II

Convention de Bonn
Annexe II et Accord AEWA (1999)

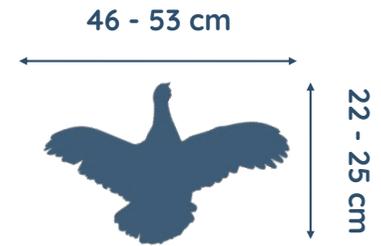
Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)
En danger

Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France (2018)

Disparue au niveau régional

APPARENCE

Général : Tête noire • Sourcil, joue, gorge et haut de poitrine gris • Court bec rosâtre • Calotte brune striée de sombre • Dos écaillé brun et noir • Dessous blanc brunâtre à chamois avec flancs rayés de marron • Ailes rousses • Longues pattes brun clair



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Marécages • Prairies de fauche alluviales

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Insectes
- Araignées
- Vers
- Graines
- Végétaux

REPRODUCTION ET ACTIVITÉS

Niche dans un creux au sol, garni de végétaux. Jusqu'à 12 œufs couvés 2 à 3 semaines. Envol des jeunes, nidifuges, à 1 mois.

Le rôle des genêts se montre actif dès le crépuscule et peut le rester jusqu'à l'aube par les nuits douces et sans pluie.

En période nuptiale, le mâle sort en lisière de champ, dressé et le cou tiré, pour émettre son chant particulier

MIGRATION

Prénuptiale : vers Europe du Nord (Mai)

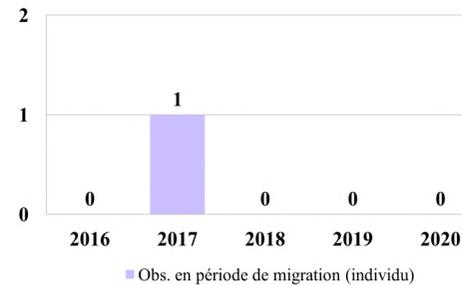
Postnuptiale : vers Afrique centrale et Afrique du Sud (Septembre)

Dynamique de l'espèce en Bassée

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Le Rôle des genêts est un migrateur très rare en Ile-de-France. En Bassée seine-et-marnaise, il a un statut particulier dans ce sens qu'il nichait encore jusque dans les années 1990 à l'est de la ZPS, entre Bray-sur-Seine et la limite de l'Aube, mais ne niche plus à cause de la disparition de son milieu de prédilection, les prairies de fauche humides.

Quelques mâles chanteurs ont été entendus çà et là durant ces 10 dernières années pendant la période de reproduction, mais aucun couple nicheur certain n'a été recensé. Alors qu'à quelques kilomètres, en Bassée auboise - mieux préservée - l'espèce est bien présente (12 mâles chanteurs en 2019).



MENACES

- Diminution des inondations et assèchement des terrains humides
- Abandon des prairies
- Précocité et mécanisation des fauches
- Intensification agricole (engrais, régression des prairies...)

CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

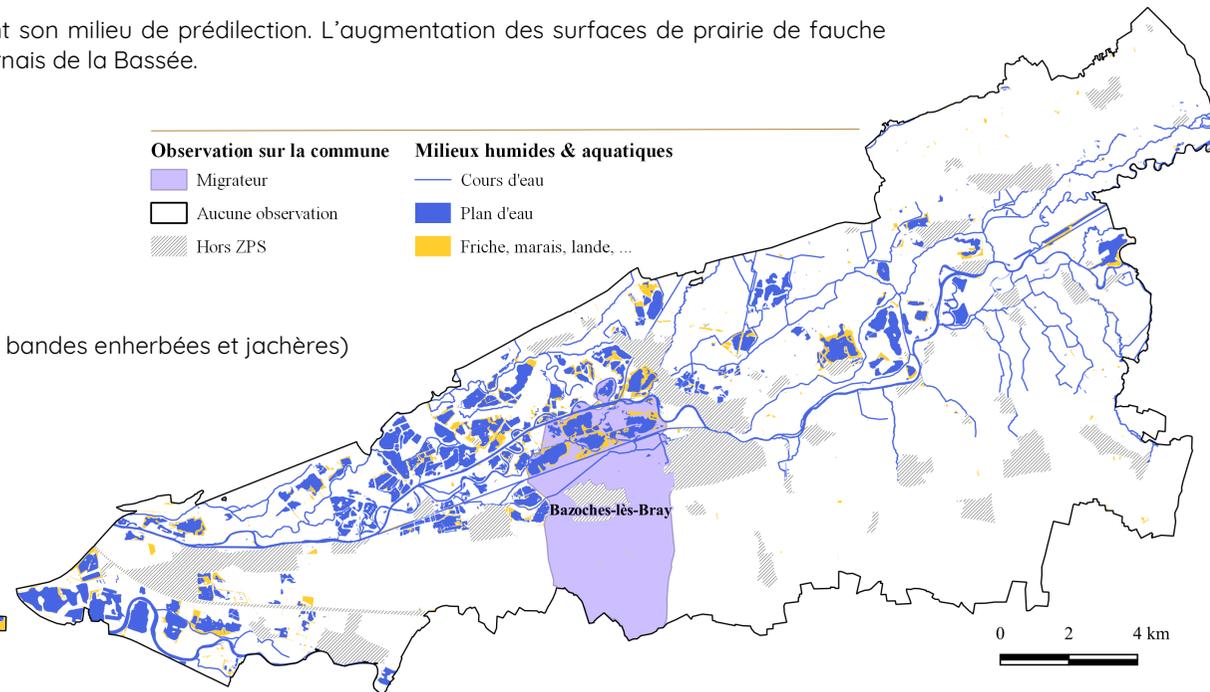
Les prairies de fauche des vallées inondables, parfois les jachères, constituent son milieu de prédilection. L'augmentation des surfaces de prairie de fauche alluviale pourrait contribuer au retour du Rôle des genêts du côté seine-et-marnais de la Bassée.

Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

Migrateur : Bazoches-lès-Bray (1 individu entendu en 2017)

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Améliorer la gestion des niveaux d'eau, favoriser les inondations
- Réinstaurer et promouvoir le pâturage extensif
- Adapter les périodes d'interventions (pâturage et fauche, y compris chemins, bandes enherbées et jachères)
- Mettre en place un couvert végétal permanent
- Pratiquer la fauche tardive et centrifuge
- Maintenir les milieux ouverts par du débroussaillage
- Rouvrir des milieux (landes, clairières, zones humides...)
- Limiter les dérangements et fermer l'accès de certains sites
 - Favoriser l'aménagement de zones prairiales
 - Diminuer l'utilisation d'intrants



STERNE NAINE

Sternula albifrons

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

Convention de Berne
Annexe II

Convention de Bonn
Annexe II et Accord AEWA (1999)

Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)

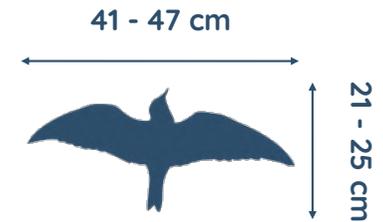
Préoccupation mineure

Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France (2018)

En danger critique

APPARENCE

Général : Petite taille • Bec long, fin et jaune-orangé à pointe noire • Front blanc • Dos gris clair • Calotte noire jusqu'à la nuque et bandeau noir sur l'œil • Dessous blanc • Pattes orange



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Zones côtières • Bords de cours d'eau • Etangs • Mares

Nidification : Dunes • Bords de lagune

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Insectes
- Petits mollusques
- Poissons
- Crustacés

REPRODUCTION

Période de nidification : Avril à Juillet

Niche en petites colonies à même le sol dans le sable, les graviers ou au milieu des coquillages.

Jusqu'à 3 œufs couvés en 3 semaines.

Envol des jeunes, semi-nidifuges, à 1 mois.

MIGRATION

Prénuptiale : vers Europe occidentale (Avril)

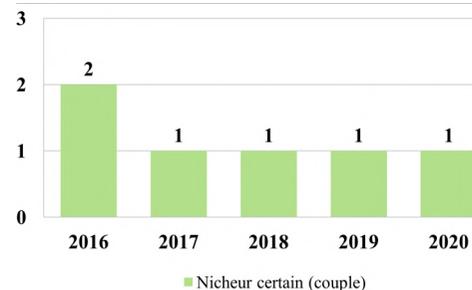
Postnuptiale : vers Afrique tropicale (Août)

Dynamique de l'espèce en Bassée

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Avérée nicheuse depuis 18 ans seulement en Ile-de-France, la Sterne naine ne fréquente que la Bassée dans cette région. Elle était estimée entre 4 et 10 couples jusqu'en 2014, puis sa nidification est devenue plus occasionnelle.

Son recensement est d'autant plus difficile qu'elle recherche la présence de la Sterne pierregarin en compagnie de laquelle elle peut nicher sur des îlots au milieu des plans d'eau. Les observations en période de migration sont rares.



CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

Il y a 20 ans, la Sterne naine nichait en petites colonies à Barbey, Marolles-sur-Seine et Varennes-sur-Seine. Ce sont les plans d'eau de ces deux dernières communes qui sont encore fréquentés aujourd'hui, et des observations ont également été effectuées à Jaulnes et à Bazoches-lès-Bray.

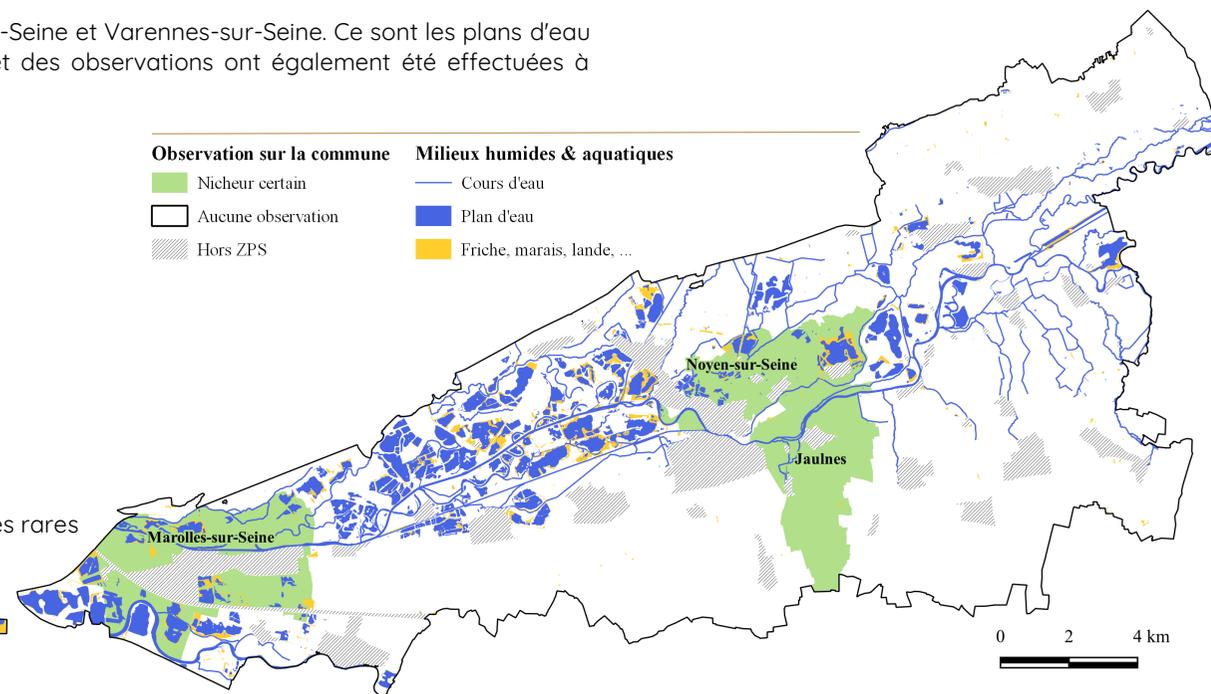
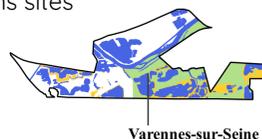
Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

Nicheur certain : Jaulnes, Marolles-sur-Seine, Varennes-sur-Seine

Nicheur possible : Balloy, Bazoches-lès-Bray

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Restaurer et entretenir les chenaux, annexes et cours d'eau
- Améliorer la gestion des niveaux d'eau, favoriser les inondations
- Maintenir les milieux ouverts par du débroussaillage
- Aménager des plateformes artificielles
- Favoriser la création d'îlots et les entretenir
- Favoriser et protéger les colonies d'oiseaux communs pour attirer les espèces rares
- Limiter les dérangements et fermer l'accès de certains sites



MENACES

- Végétalisation et boisement des îlots sablo-graveleux
- Dérangement des sites de nidification (activités nautiques, baignades, pêche...)
- Compétition avec la Mouette mélanocéphale
- Variation brutale des niveaux d'eau

STERNE PIERREGARIN

Sterna hirundo

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

Convention de Berne
Annexe II

Convention de Bonn
Annexe II et Accord AEWA (1999)

Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)

Préoccupation mineure

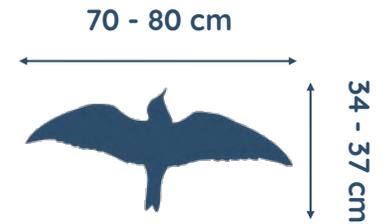
Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France (2018)

Espèce vulnérable

APPARENCE

Général : Bec rouge à pointe noire • Dos gris • Front et calotte noirs jusqu'à la nuque • Dessous grisâtre • Pattes rouge • Bout des ailes sombre

Jeune : Calotte moins étendue • Bec juste orangé • Aspect plus gris



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Zones côtières • Bords de cours d'eau • Etangs

Nidification : Plages • Bords de marais • Îlots rocheux

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Petits poissons
- Petits crustacés

REPRODUCTION

Période de nidification : Avril à Août

Niche en colonies dans un creux au sol au milieu des graviers et cailloux.

Jusqu'à 4 œufs couvés en 3 semaines.

Envol des jeunes, semi-nidifuges, à 3-4 semaines.

MIGRATION

Prénuptiale : vers Europe occidentale (Avril)

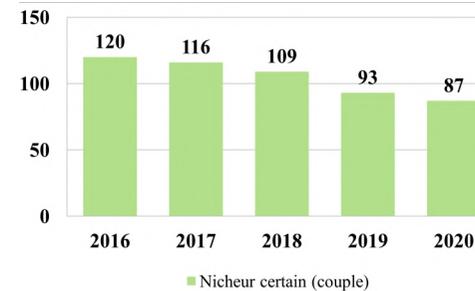
Postnuptiale : vers Afrique occidentale et Afrique du Sud (Septembre)

Dynamique de l'espèce en Bassée

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

200 à 250 couples étaient estimés en 2014 dans l'Atlas des oiseaux nicheurs d'Île-de-France, dont la majorité en Seine-et-Marne (gravières des boucles de Marne, Seine, Yonne, Loing).

Cette population est connue pour subir d'importantes fluctuations d'une année sur l'autre, ce qui expliquerait qu'en Bassée le nombre de couples nicheurs oscille annuellement entre 60 et 100 environ.



CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

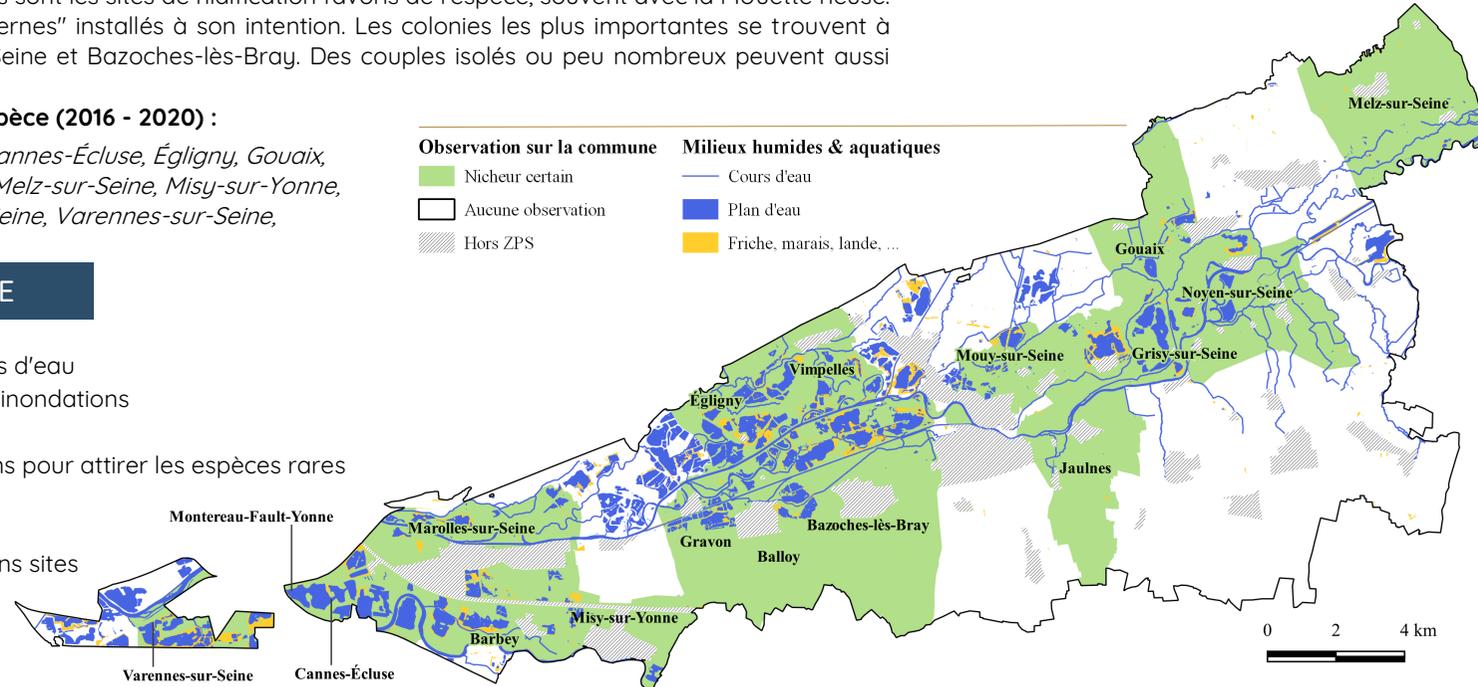
Les îlots des gravières en exploitation ou réaménagées sont les sites de nidification favorisés de l'espèce, souvent avec la Mouette rieuse. La Sterne pierregarin profite aussi des "radeaux à sternes" installés à son intention. Les colonies les plus importantes se trouvent à Jaulnes ainsi qu'à Marolles-sur-Seine, Varennes-sur-Seine et Bazoches-lès-Bray. Des couples isolés ou peu nombreux peuvent aussi nicher, la colonie n'est pas la règle exclusive.

Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

Nicheur certain : Balloy, Barbey, Bazoches-lès-Bray, Cannes-Écluse, Égigny, Gouaix, Gravon, Grisy-sur-Seine, Jaulnes, Marolles-sur-Seine, Melz-sur-Seine, Misy-sur-Yonne, Montereau-Fault-Yonne, Mouy-sur-Seine, Noyen-sur-Seine, Varennes-sur-Seine,

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Restaurer et entretenir les chenaux, annexes et cours d'eau
- Améliorer la gestion des niveaux d'eau, favoriser les inondations
- Maintenir les milieux ouverts par du débroussaillage
- Favoriser et protéger les colonies d'oiseaux communs pour attirer les espèces rares
- Aménager des plateformes artificielles
- Favoriser la création d'îlots et les entretenir
- Limiter les dérangements et fermer l'accès de certains sites





CORTÈGE DES MILIEUX BOISÉS ET RIPISYLVE

Une forêt ou un massif forestier désigne une étendue boisée, relativement grande, constituée d'un ou plusieurs peuplements d'arbres, arbustes et arbrisseaux (fruticées), et aussi d'autres plantes indigènes associées.

Les ripisylves désignent des formations végétales qui se développent sur les bords des cours d'eau ou des plans d'eau situés dans la zone frontière entre l'eau et la terre.

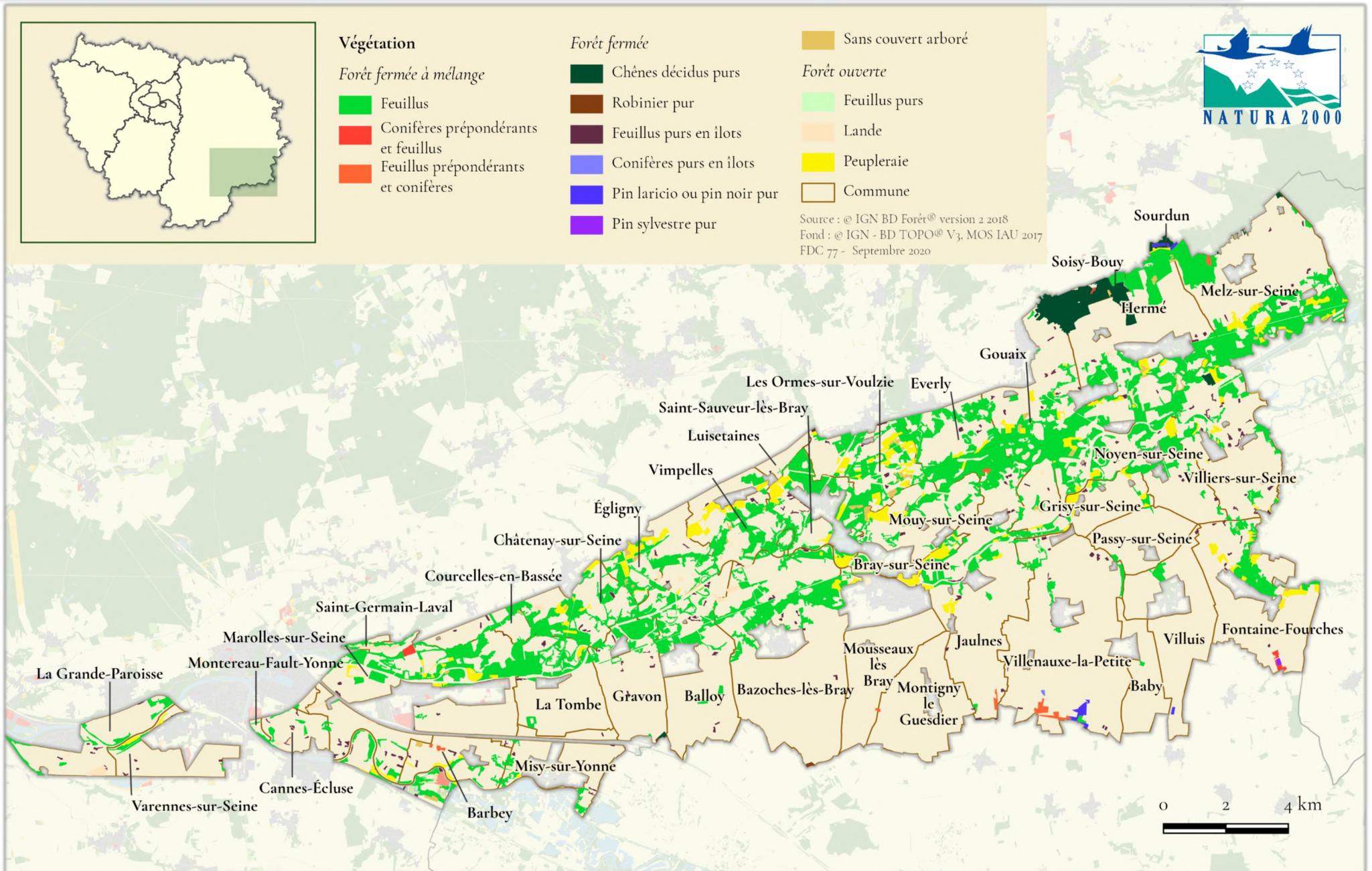
Elles sont constituées de peuplements particuliers en raison de la présence d'eau sur des périodes plus ou moins longues : saules, aulnes, frênes en bordure, érables et ormes en hauteur, chênes pédonculés et charmes sur le haut des berges

Source : Actu-environnement

CORTÈGE DES MILIEUX BOISÉS ET RIPISYLVE

En Bassée





CORTÈGE DES MILIEUX BOISÉS ET RIPISYLVE

Synthèse des espèces non prioritaires | 2016-2020



Bihoreau gris, Héron bihoreau
(*Ncticorax nycticorax*)



Bondrée apivore
(*Pernis apivorus*)



Cigogne noire
(*Ciconia nigra*)



Milan noir
(*Milvus migrans*)



Pic mar
(*Dendrocopos medius*)



Pic noir
(*Dryocopus martius*)

BIHOREAU GRIS, HÉRON BIHOREAU

Nycticorax nycticorax

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

Convention de Berne
Annexe II

Convention de Bonn
Accord AEWA (1999)

Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)

Quasi menacée

Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France (2018)

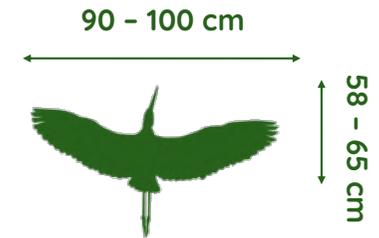
Vulnérable

APPARENCE

Général : Calotte et dos noirs • Reste du dos, flancs et ailes gris ardoise • Dessous blanc à gris clair • Bec pointu gris • Pattes jaunâtres • Œil rouge

Nuptial : Huppe formé de quelques plumes blanches allongées • Pattes rouge pâle

Jeune : Plumage brun dessus, marqué de taches en goutte d'eau blanches • Dessous brun clair vaguement rayé



Nuptial



Nuptial



Juvenile

ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Marécages • Lacs • Rivières bordées de végétation dense • Roselières

Nidification : Bois inondés ou humides

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Poissons
- Amphibiens
- Insectes aquatiques
- Micromammifères

REPRODUCTION

Période de nidification : Avril à fin juillet

Niche en colonies, souvent mélangé avec d'autres espèces de hérons.

Nid fait de branches et de brindilles dans un buisson ou un arbre au bord de l'eau. Jusqu'à 5 œufs couvés 1 mois.

Envol des jeunes à 6 semaines.

MIGRATION

Prénuptiale : vers l'Europe centrale (Février)

Postnuptiale : vers l'Afrique subsaharienne (Septembre)

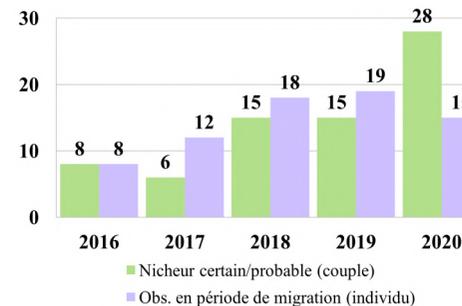
Dynamique de l'espèce en Bassée

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Plutôt nocturne, comme l'évoque clairement son nom scientifique, le Bihoreau gris est néanmoins capable d'activité diurne : il recherche ses proies également de jour pendant la période d'élevage des petits.

Moins d'une vingtaine de couples sont estimés nicheurs en Ile-de-France, dont la moitié en Bassée.

Par ailleurs, de nombreux migrateurs (plusieurs dizaines) font escale en Bassée : passage pré-nuptial avril et mai, parfois juin, passage post-nuptial juillet à octobre.



CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

Zones humides et cours d'eau sont les habitats favoris du Bihoreau gris, à condition qu'ils soient bordés d'une végétation assez touffue pour qu'il puisse se camoufler efficacement. A Marolles-sur-Seine, l'espèce niche en colonie mixte avec Grands Cormorans et Aigrettes garzettes. Varennes-sur-Seine et Balloy accueillent aussi quelques nicheurs.

Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

Nicheur certain : Marolles-sur-Seine,

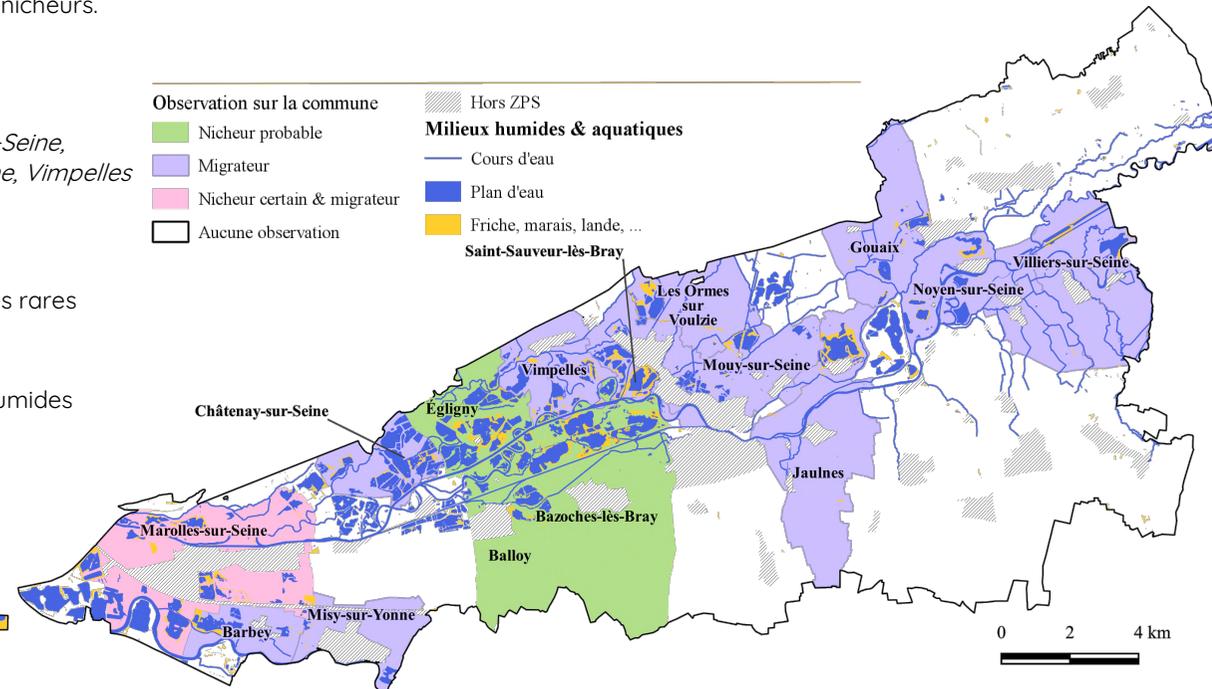
Nicheur probable : Balloy, Bazoches-lès-Bray, Égligny

Migrateur : Châtenay-sur-Seine, Jaulnes, Les Ormes-sur-Voulzie, Marolles-sur-Seine,

Noyen-sur-Seine, Saint-Sauveur-lès-Bray, Varennes-sur-Seine, Villiers-sur-Seine, Vimpelles

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Favoriser et protéger les colonies d'oiseaux communs pour attirer les espèces rares
- Restaurer et entretenir les chenaux, annexes et cours d'eau
- Améliorer la gestion des niveaux d'eau, favoriser les inondations
- Restaurer et entretenir la ripisylve, favoriser le développement de saulaies humides
- Favoriser l'aménagement de hauts fonds pour la création de roselières
- Proscrire l'utilisation de poisons contre les mammifères (micro et ragondins)
- Limiter les dérangements et fermer l'accès de certains sites
- Rouvrir des milieux (landes, clairières, zones humides...)
- Entretien des roselières



BONDÉE APIVORE

Pernis apivorus

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

Convention CITES
Annexe A

Convention de Berne
Annexe III

Convention de Bonn
Annexe II

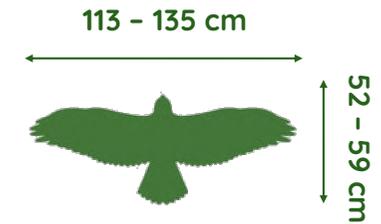
Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)
Préoccupation mineure

Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France (2018)
Vulnérable

APPARENCE

Général : Dessus brun foncé • Ventre blanc tacheté à rayé de brun • Tête fine souvent grise, portée par un cou étroit • Œil jaune • Pattes jaunes

En vol : Trois bandes sombre sous la queue, dont la terminale plus large • Marque sombre au poignet sous l'aile



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Zones boisées • Prairies

Nidification : Arbre de gros diamètre

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Guêpes
- Bourdons
- Reptiles
- Petits mammifères

REPRODUCTION ET ACTIVITÉS

Période de nidification : Fin Avril à début Septembre

Nid fait de branches dans un arbre. Jusqu'à 2 œufs couvés 1 mois. Envol des jeunes, nidicoles, à 6 semaines.

Les adultes passent leur temps à chasser discrètement dans les zones ouvertes qui peuvent être des lisières, des prairies pâturées, des clairières, à la recherche des nids d'hyménoptères.

MIGRATION

Prénuptiale : vers l'Europe (Fin Avril)

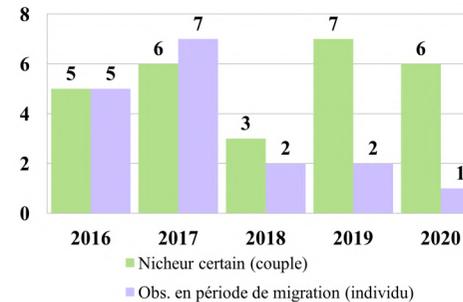
Postnuptiale : vers l'Afrique tropicale (Août - Septembre)

Dynamique de l'espèce en Bassée

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Environ une centaine de couples estimés en Ile-de-France. En Bassée, les boisements sont très dispersés et pas toujours denses avec des grands arbres. Cependant les milieux ouverts favorables à la recherche de son alimentation sont nombreux.

Moins d'une dizaine de couples sont observés chaque année. Toutes les données recueillies en dehors de la période de nidification correspondent à des migrateurs.



CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

La Bondrée apivore niche dans les boisements mais affectionne les espaces ouverts à proximité pour glaner les guêpes et bourdons dont elle déterre les couvains. La mosaïque de milieux de la Bassée lui convient bien.

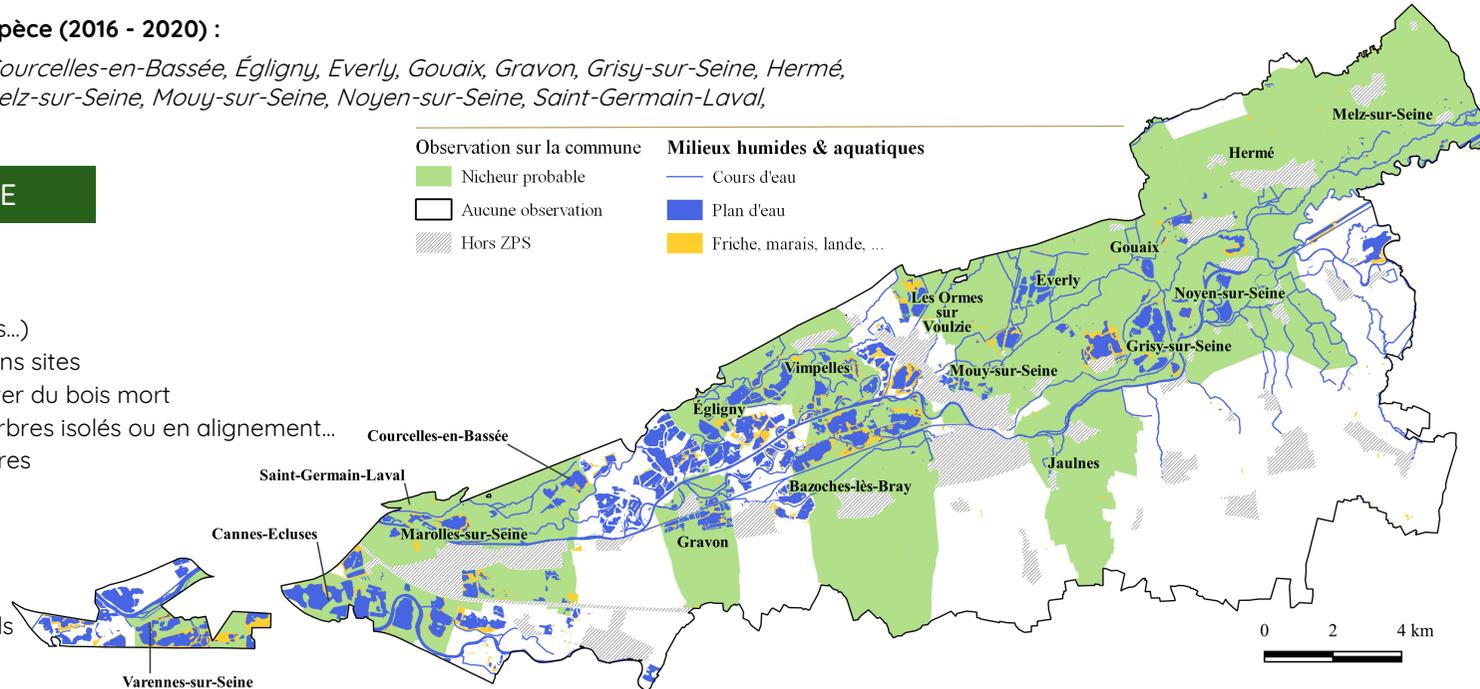
Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

Nicheur certain : Bazoches-lès-Bray, Cannes-Écluse, Courcelles-en-Bassée, Égligny, Everly, Gouaix, Gravon, Grisy-sur-Seine, Hermé, Jaulnes, Les Ormes-sur-Voulzie, Marolles-sur-Seine, Melz-sur-Seine, Mouy-sur-Seine, Noyen-sur-Seine, Saint-Germain-Laval, Varennes-sur-Seine, Vimpelles

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Réinstaurer et promouvoir le pâturage extensif
- Maintenir les milieux ouverts par du débroussaillage
- Rouvrir des milieux (landes, clairières, zones humides...)
- Limiter les dérangements et fermer l'accès de certains sites
- Mettre en place des îlots de vieillissement et conserver du bois mort
- Recréer et entretenir des haies, bosquets, vergers, arbres isolés ou en alignement...
- Proscrire l'utilisation de poisons contre les mammifères
- Pratiquer la fauche tardive et centrifuge
- Favoriser l'aménagement de zones prairiales
- Diversifier les boisements

- Diminuer l'utilisation d'intrants
- Réaliser une localisation des nids



MENACES

- Raréfaction des zones de chasse (prairies, pelouses et bocages) liée à la fermeture des milieux, la fauche répétée, la perte de l'élevage extensif...
- Diminution des populations d'insectes liée aux insecticides
- Perturbation des sites de nidification (travaux forestiers, loisirs...)
- Diminution du nombre d'arbres âgés

CIGOGNE NOIRE

Ciconia nigra

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

Convention CITES
Annexe A

Convention de Berne
Annexe II

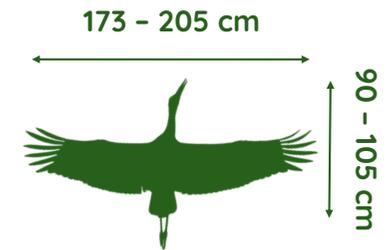
Convention de Bonn
Annexe II et Accord AEW (1999)

Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)
En danger

APPARENCE

Général : Grand oiseau à plumage noir à reflets verts et violets • Ventre blanc • Long bec rouge • Œil rouge • Longues pattes rouge orangé

En vol : Ailes rectangulaires • Pattes et cou tendus



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Zones humides forestières • Roselières • Etangs • Bord des cours d'eau • Marais • Prairies humides

Nidification : Arbres • Aplombs rocheux au cœur d'un massif forestier

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Poissons
- Amphibiens
- Reptiles
- Crustacés
- Mollusques
- Insectes

REPRODUCTION

Période de nidification : Mars à Août

Gros nid fait de branches.

Jusqu'à 5 œufs couvés 6 semaines.

Envol des jeunes à 2 mois.

MIGRATION

Prénuptiale : vers l'Europe (Mai)

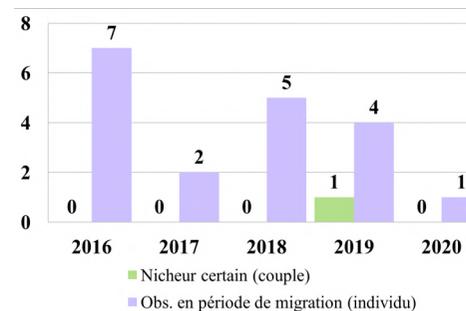
Postnuptiale : vers l'Afrique sub-saharienne (Août - Septembre)

Dynamique de l'espèce en Bassée

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

La nidification d'un couple à Villiers-sur-Seine en 2019 est avérée. Toutes les autres observations correspondent a priori à des individus en escale de migration. Mais il convient d'être vigilant car l'espèce est régulièrement mentionnée à proximité d'un massif forestier, où elle est susceptible de nicher. Elle niche d'ailleurs à proximité du site de la Bassée : Aube et Yonne.

Passage prénuptial d'avril à juin (surtout mai), passage postnuptial fin juillet, août et septembre. Sur la Liste Rouge nationale, l'espèce est considérée « en danger » comme nicheuse, et « vulnérable » en tant que migratrice.



MENACES

- Fréquentation humaine, coupes et travaux forestiers sur les sites de nidification pendant la période de reproduction
- Dégradation des zones humides (zones d'alimentation de l'espèce)
- Électrocution et collision sur lignes électriques

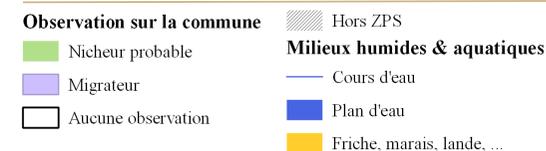
CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

En escale printanière ou automnale, la Cigogne noire est davantage attirée par les zones humides : prairies, vasières de plans d'eau, marais... Ces dernières années, elle a essentiellement été observée dans la moitié orientale de la ZPS.

Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

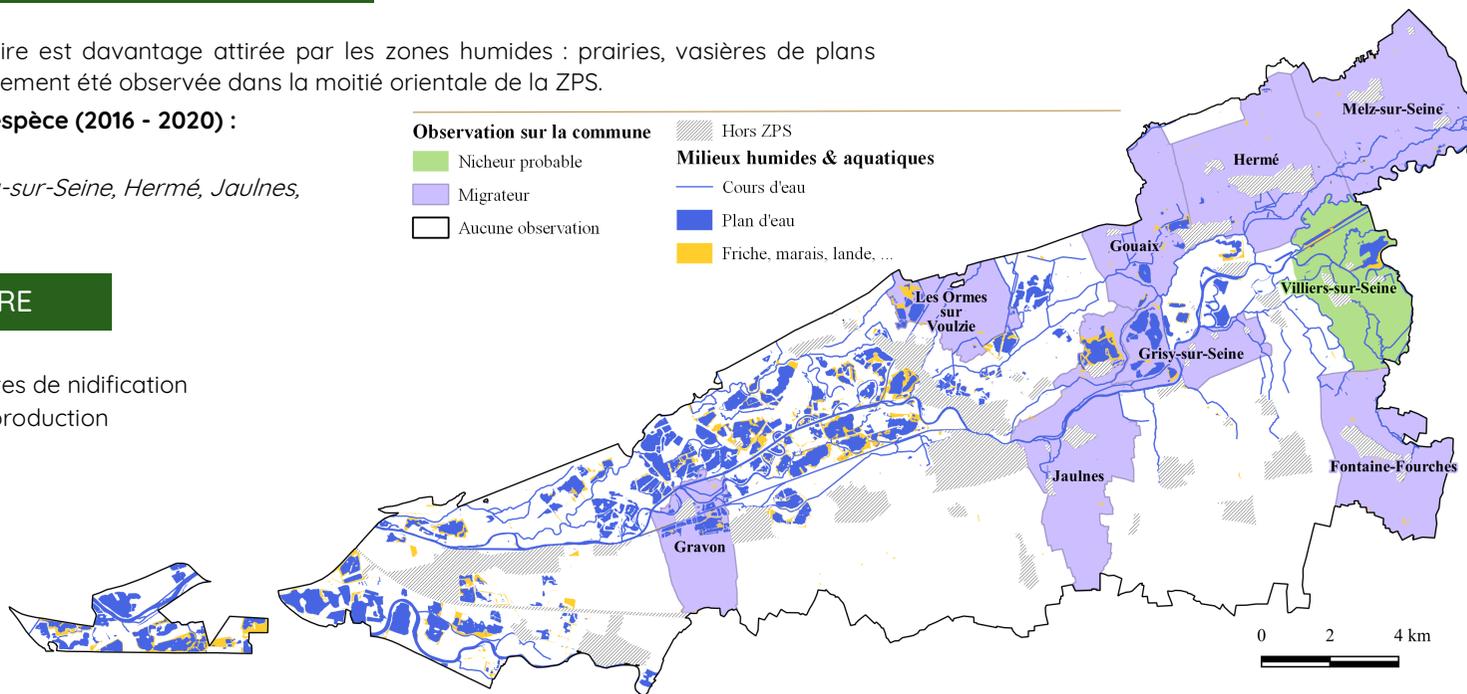
Nicheur certain : Villiers-sur-Seine

Migrateur : Fontaine-Fourches, Gouaix, Gravon, Grisy-sur-Seine, Hermé, Jaulnes, Les Ormes-sur-Voulzie, Melz-sur-Seine



MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Eviter tout dérangement de mars à juillet sur les sites de nidification
- Effectuer les travaux forestiers hors période de reproduction
- Maintenir des prairies naturelles.



Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

Convention CITES
Annexe A

Convention de Berne
Annexe III

Convention de Bonn
Annexe II et Accord AEWA (1999)

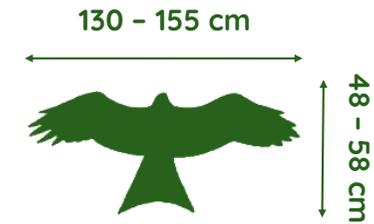
Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)
Préoccupation mineure

Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France (2018)
Quasi menacée

APPARENCE

Général : Aspect sombre uniforme • Brun foncé au-dessus • Dessous brun-roux foncé • Tête et cou plus clairs, striés de beige • Pattes jaunes

En vol : Large bande brune plus claire sur le dessus des ailes • Queue fourchue en forme de « V » si serrée, presque droite si étalée



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Zones humides proches des lacs et grands étangs à proximité d'un espace arboré pour la nidification

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Poissons
- Reptiles
- Petits mammifères
- Insectes

REPRODUCTION ET ACTIVITÉS

Période de nidification : Avril à Août

Nid fait de branches dans un grand arbre. Jusqu'à 3 œufs couvés 1 mois. Envol des jeunes, nidicoles, à 6 semaines.

L'abondance de proies peut amener cette espèce sociable à nicher en colonies lâches ou entraîner des concentrations spectaculaires sur des sites d'alimentation.

MIGRATION

Prénuptiale : vers l'Europe (Mars)

Postnuptiale : vers l'Afrique du Nord (Septembre)

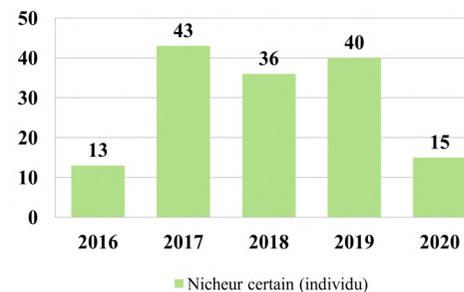
Dynamique de l'espèce en Bassée

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

L'effectif francilien est estimé entre 20 et 25 couples, et la plupart nichent en Seine-et-Marne, dont les deux bastions sont la plaine alluviale de la Bassée et du Loing, et la vallée de la Marne.

Les nids sont généralement cachés et peu accessibles, l'estimation du nombre de nicheurs est donc peu aisée.

De plus les migrations s'échelonnent pendant la période de reproduction (passage pré-nuptial mars à juin, passage post-nuptial juillet à octobre).



CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

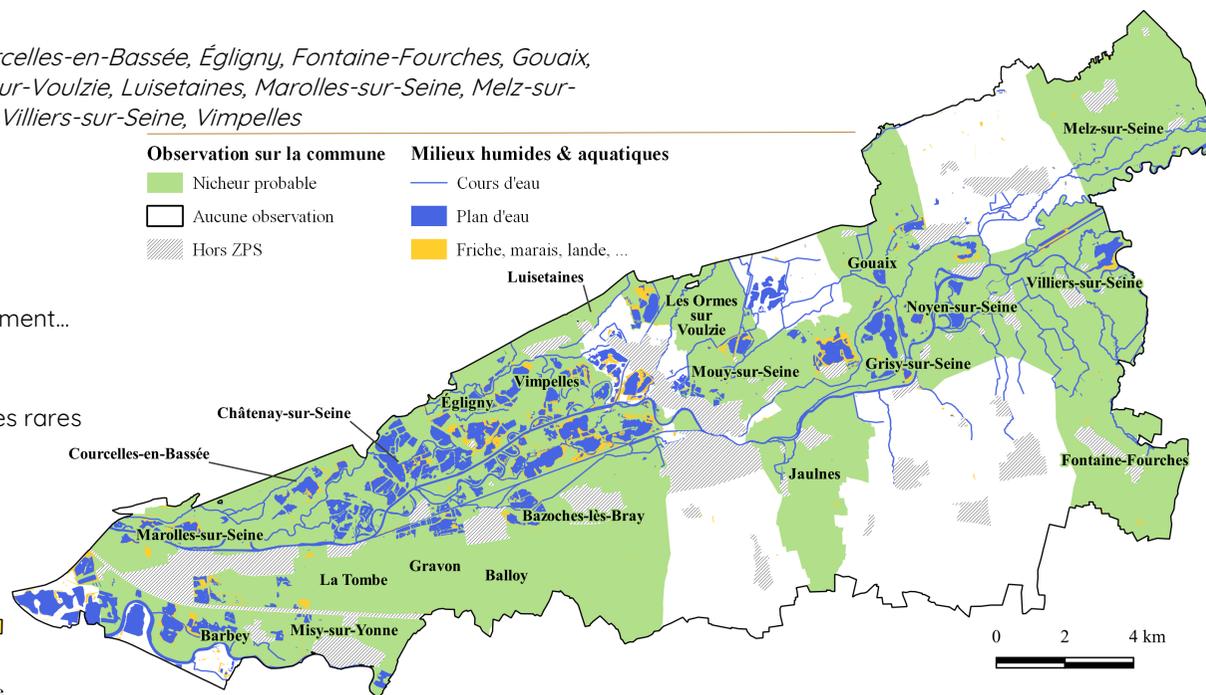
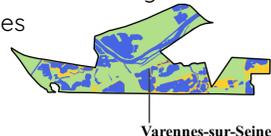
En Ile-de-France le Milan noir occupe bois ou bosquets à proximité de plans d'eau, comme les anciennes gravières. Les communes de Melz et Noyen hébergent des nicheurs à coup sûr, compte tenu de l'observation de couples avec jeunes.

Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

Nicheur certain : Balloy, Barbey, Bazoches-lès-Bray, Châtenay-sur-Seine, Courcelles-en-Bassée, Égligny, Fontaine-Fourches, Gouaix, Gravon, Grisy-sur-Seine, Jaulnes, La Grande-Paroisse, La Tombe, Les Ormes-sur-Voulzie, Luisetaines, Marolles-sur-Seine, Melz-sur-Seine, Misy-sur-Yonne, Mouy-sur-Seine, Noyen-sur-Seine, Varennes-sur-Seine, Villiers-sur-Seine, Vimpelles

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Mettre en place des îlots de vieillissement et conserver du bois mort
- Recréer et entretenir des haies, bosquets, vergers, arbres isolés ou en alignement...
- Favoriser l'aménagement de hauts-fonds pour la création de roselières
- Favoriser l'aménagement de zones prairiales
- Favoriser et protéger les colonies d'oiseaux communs pour attirer les espèces rares
- Limiter les dérangements et fermer l'accès de certains sites
- Proscrire l'utilisation de poisons contre les mammifères
 - Rouvrir des milieux (landes, clairières, zones humides...)
 - Maintenir les milieux ouverts par du débroussaillage
 - Aménager des plateformes artificielles
 - Diversifier les boisements
 - Localiser les nids



MENACES

- Régression des zones humides et boisements qui y sont associés
- Dérangements en période de nidification principalement par les travaux forestiers
- Empoisonnement lié à la lutte contre les rongeurs
- Mortalité due au réseau électrique

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

Convention de Berne
Annexe II

Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)

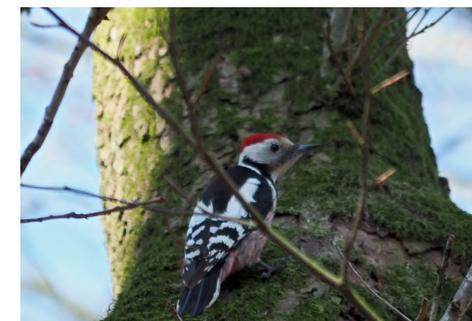
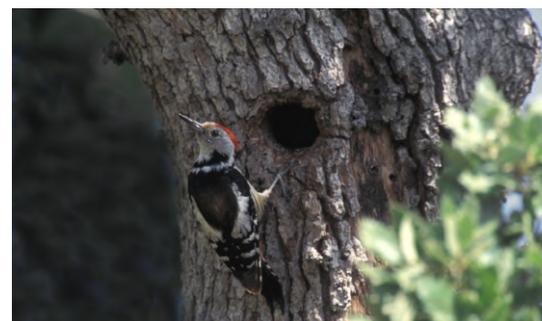
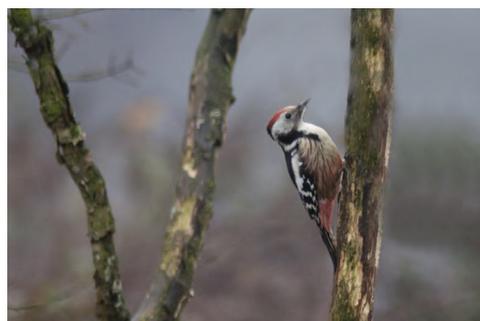
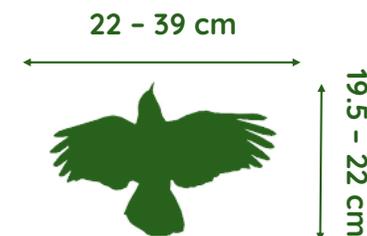
Préoccupation mineure

Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France (2018)

Préoccupation mineure

APPARENCE

Général : Calotte rouge vif non bordée de noir • Joues blanches • Petit bec • Pas de moustache • Dessous blanc sale strié, lavé de rose à l'arrière • Dos noir • Ailes noires barrées de blanc et tache blanche à l'avant



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Bois et forêts de feuillus (chênes, charmes, aulnes)

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Insectes xylophages
- Graines
- Baies

REPRODUCTION ET ACTIVITÉS

Période de nidification : Février à Juillet

Niche dans un trou d'arbre mort ou au bois tendre.

Jusqu'à 7 œufs couvés 2 semaines.

Envol des jeunes, nidicoles, à 3 semaines.

L'abondance de proies peut amener cette espèce sociable à nicher en colonies lâches ou entraîner des concentrations spectaculaires sur des sites d'alimentation.

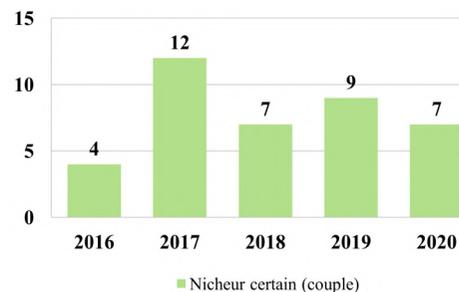
Le mâle et la femelle se relaient à tour de rôle pour couvrir et participent ensemble à l'élevage des jeunes jusqu'à l'envol.

Dynamique de l'espèce en Bassée

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Les estimations franciliennes parlent de 1500 couples pour toute la région, dont le tiers en forêt de Fontainebleau.

Mais les vieux boisements de feuillus ne sont pas légion en Bassée, mis à part peut-être la forêt de Sourduin et quelques autres sites boisés.



CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

L'espèce occupe les boisements de feuillus avec de vieux arbres, de préférence les vieilles chênaies et parfois les boisements humides de fonds de vallée, comme cela est le cas sur plusieurs communes de la Bassée.

Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

Nicheur certain : Balloy, Bazoches-lès-Bray, Bray-sur-Seine, Châtenay-sur-Seine, Égigny, Everly, Gouaix, Grisy-sur-Seine, Hermé, Jaulnes, Melz-sur-Seine, Noyen-sur-Seine

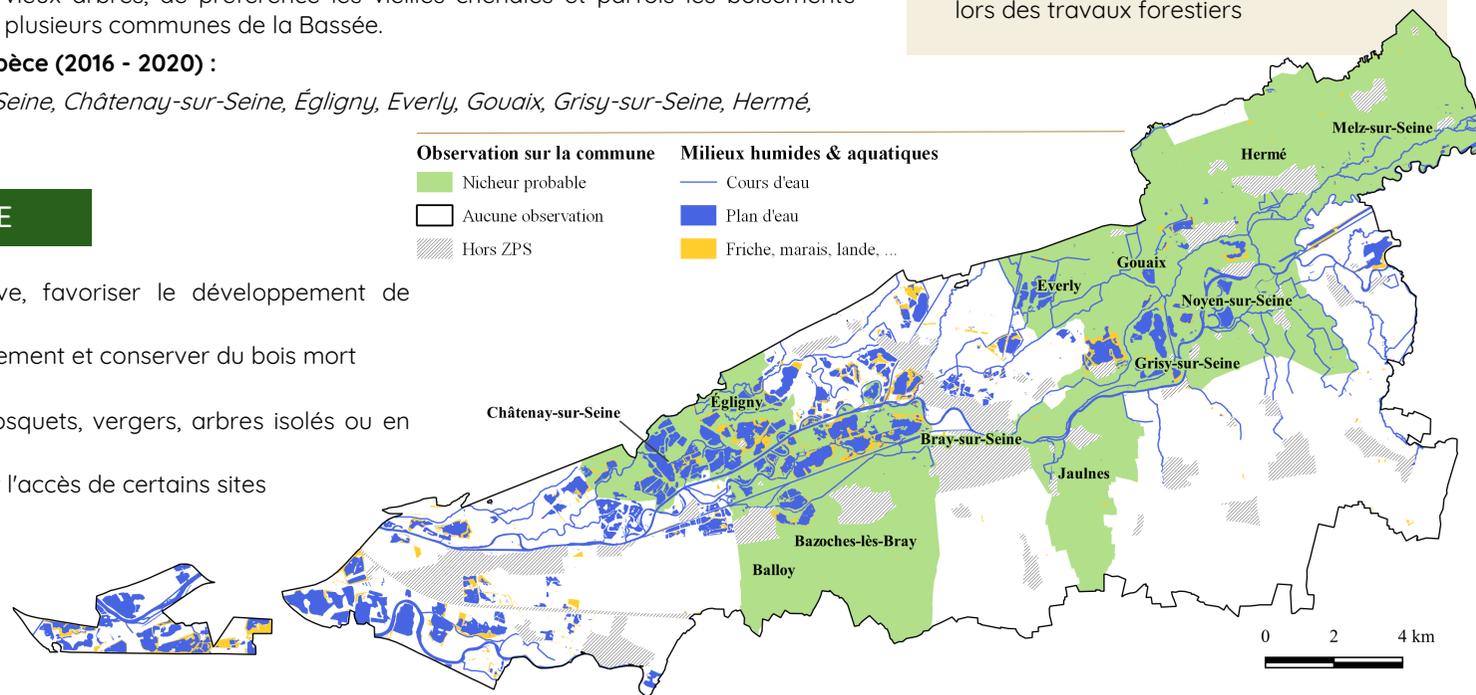
MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE



- Restaurer et entretenir la ripisylve, favoriser le développement de saulaies humides
- Mettre en place des îlots de vieillissement et conserver du bois mort
- Diversifier les boisements
- Recréer et entretenir des haies, bosquets, vergers, arbres isolés ou en alignement...
- Limiter les dérangements et fermer l'accès de certains sites
- Réaliser une localisation des nids

MENACES

- Disparition des boisements anciens et des vieilles futaies
- Remplacement des feuillus par des résineux
- Diminution de la quantité de bois mort et des arbres à cavités
- Fragmentation des massifs
- Uniformisation des peuplements (disparition des taillis sous futaie au profit de futaies régulières, peuplements monospécifiques, diminution de l'âge d'exploitation...)
- Dérangement des sites de nidification lors des travaux forestiers



PIC NOIR

Dryocopus martius

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
**L.414-1 et L.414-2 du code de
l'environnement**

Convention de Berne
Annexe II

Liste rouge des oiseaux nicheurs de
France métropolitaine (2016)

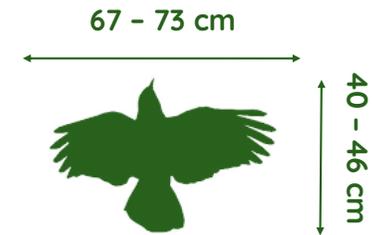
Préoccupation mineure

Liste rouge régionale des oiseaux
nicheurs d'Île-de-France (2018)

Préoccupation mineure

APPARENCE

Général : Calotte rouge étendue (mâle) ou limitée à la nuque (femelle) • Grand bec gris blanchâtre à pointe noire peu marquée • Plumage noir



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Grands massifs forestiers (>200 ha)

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Gros insectes et leurs larves
- Graines
- Baies
- Fourmis
- Araignées

REPRODUCTION ET ACTIVITÉS

Période de nidification : Février à Juillet

Niche dans un trou d'arbre mort ou sain, en hauteur.

Grande loge à l'entrée ovale.

Jusqu'à 5 œufs couvés 2 semaines.

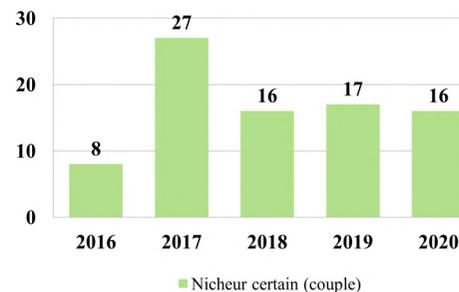
Envol des jeunes, nidicoles, à 1 mois.

Dynamique de l'espèce en Bassée

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Les estimations franciliennes donnaient au moins 450 couples dans l'atlas de 2014, mais chacun sait que le Pic noir est en expansion. Il est présent surtout dans les grands massifs forestiers, mais se contente de boisements plus modestes.

En Bassée l'espèce a été peu suivie à ce jour. La population est estimée entre 10 et 25 couples nicheurs.



CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

L'espèce occupe les boisements de feuillus avec de vieux arbres, de préférence les vieilles chênaies et parfois les boisements humides de fonds de vallée, comme cela est le cas sur plusieurs communes de la Bassée.

Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

Nicheur certain : Balloy, Bazoches-lès-Bray, Cannes-Ecluse, Châtenay-sur-Seine, Courcelles-en-Bassée, Égligny, Everly, Fontaine-Fourches, Gouaix, Grisy-sur-Seine, Hermé, Jaulnes, La Tombe, Marolles-sur-Seine, Melz-sur-Seine, Mouy-sur-Seine, Noyen-sur-Seine, Saint-Sauveur-lès-Bray, Soisy-Bouy, Sourdun, Villiers-sur-Seine, Vimpelles

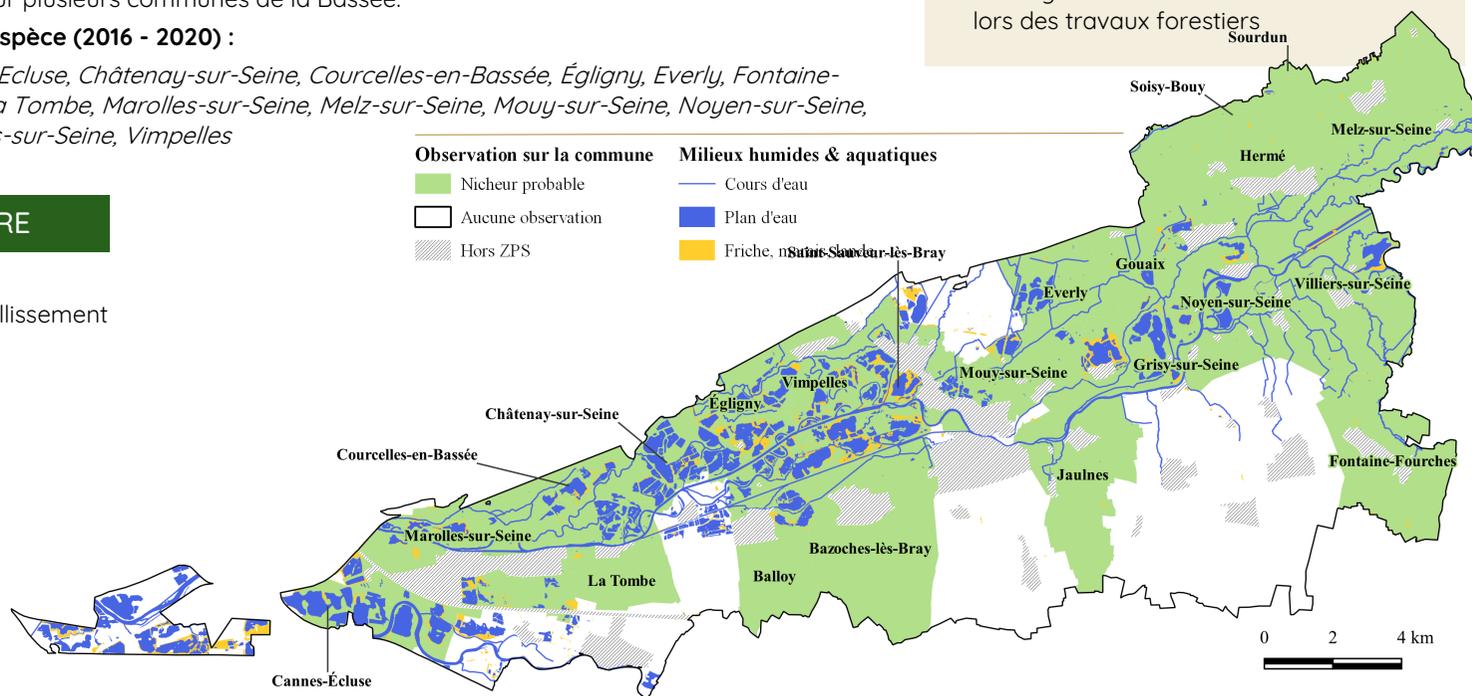
MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE



- Mettre en place des îlots de vieillissement
- Conserver des arbres morts
- Diversifier les boisements
- Limiter les dérangements
- Localiser les nids

MENACES

- Disparition des boisements anciens et des vieilles futaies
- Remplacement des feuillus par des résineux
- Diminution de la quantité de bois mort et des arbres à cavités
- Fragmentation des massifs
- Uniformisation des peuplements (disparition des taillis sous futaie au profit de futaies régulières, peuplements monospécifiques, diminution de l'âge d'exploitation...)
- Dérangement des sites de nidification lors des travaux forestiers





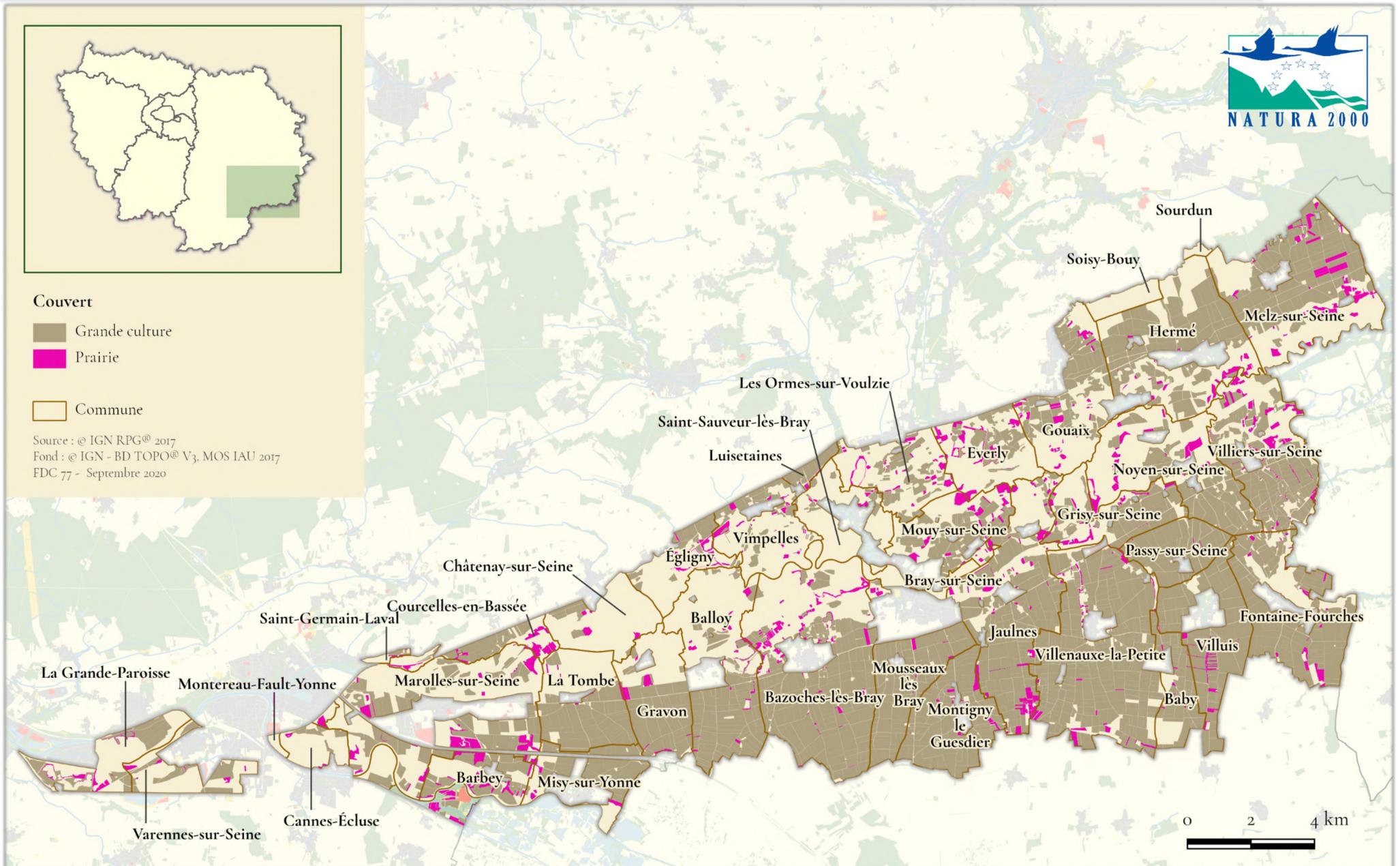
CORTÈGE DES MILIEUX OUVERTS

Les milieux ouverts regroupent principalement l'ensemble des éléments du paysage agricole depuis les grandes cultures jusqu'aux espaces prairiaux y compris les haies et bosquets.

CORTÈGE DES MILIEUX OUVERTS

En Bassée







Busard cendré (*Circus pygargus*) | Mâle



Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) | Mâle



Œdicnème criard (*Burhinus oedicephalus*)



Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) | Mâle - Juvénile

BUSARD CENDRÉ

Circus pygargus

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

Convention CITES
Annexe A

Convention de Berne
Annexe III

Convention de Bonn
Annexe II

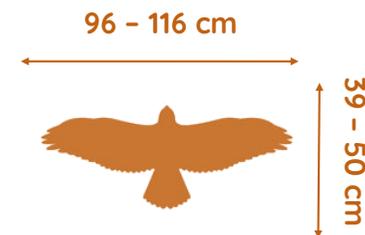
Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)
Quasi menacée

Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France (2018)
En danger critique

APPARENCE

Mâle : Dessus gris bleu cendré • Ailes grises avec extrémités noires • Dessous gris/blanc, plus ou moins strié de roux • Yeux et pattes jaune-orangé

Femelle : Dessus brun/roux rayé • Queue et ailes barrées de sombre • Croupion blanc



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Plaines • Larges vallées • Marais • Zones palustres des forêts • Landes • Terres cultivées • Plaines ouvertes à hautes herbes • Champs d'orge d'hiver

Nidification : Landes sèches à herbes hautes • Champs de céréales • Zones de végétation palustre

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Micromammifères
- Oiseaux et oisillons
- Reptiles
- Amphibiens
- Insectes

REPRODUCTION

Période de nidification : Avril à Août

Nid au sol fait d'herbe et de brindilles, parfois dans les cultures. Les pontes ont lieu de mi-mai à début juin.

Jusqu'à 5 œufs couvés 1 mois. L'incubation des œufs dure de 30 à 40 jours.

Les jeunes peuvent s'éloigner quelque peu du nid au bout de 15 à 20 jours. Envol des jeunes, nidicoles, à un peu plus d'1 mois.

MIGRATION

Prénuptiale : vers l'Europe du Nord (Avril)

Postnuptiale : vers le Sud de l'Europe (Août)

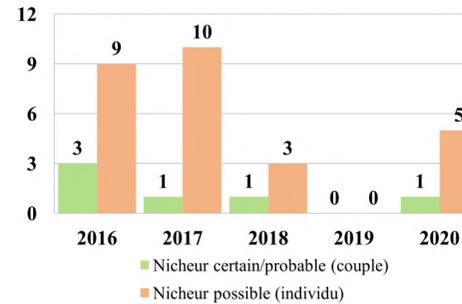
Dynamique de l'espèce en Bassée

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

10 à 15 couples de Busards cendrés ont niché en Seine-et-Marne (qui accueille la quasi-totalité des nicheurs en Ile-de-France), entre la Bassée, le Gâtinais et le sud de la Brie.

La situation en Bassée ces quatre dernières années n'est pas florissante, avec respectivement 3 couples en 2016, 1 seul en 2017 et 2018, et aucun en 2019.

En revanche, l'espèce a souvent niché à quelques kilomètres au sud, dans l'Yonne, juste "derrière" la frontière entre les deux départements. Il n'en reste pas moins que l'espèce demeure rare en Bassée.



CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

Le Busard cendré est connu pour nicher dans les champs de céréales, principalement d'orge et de blé.

Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

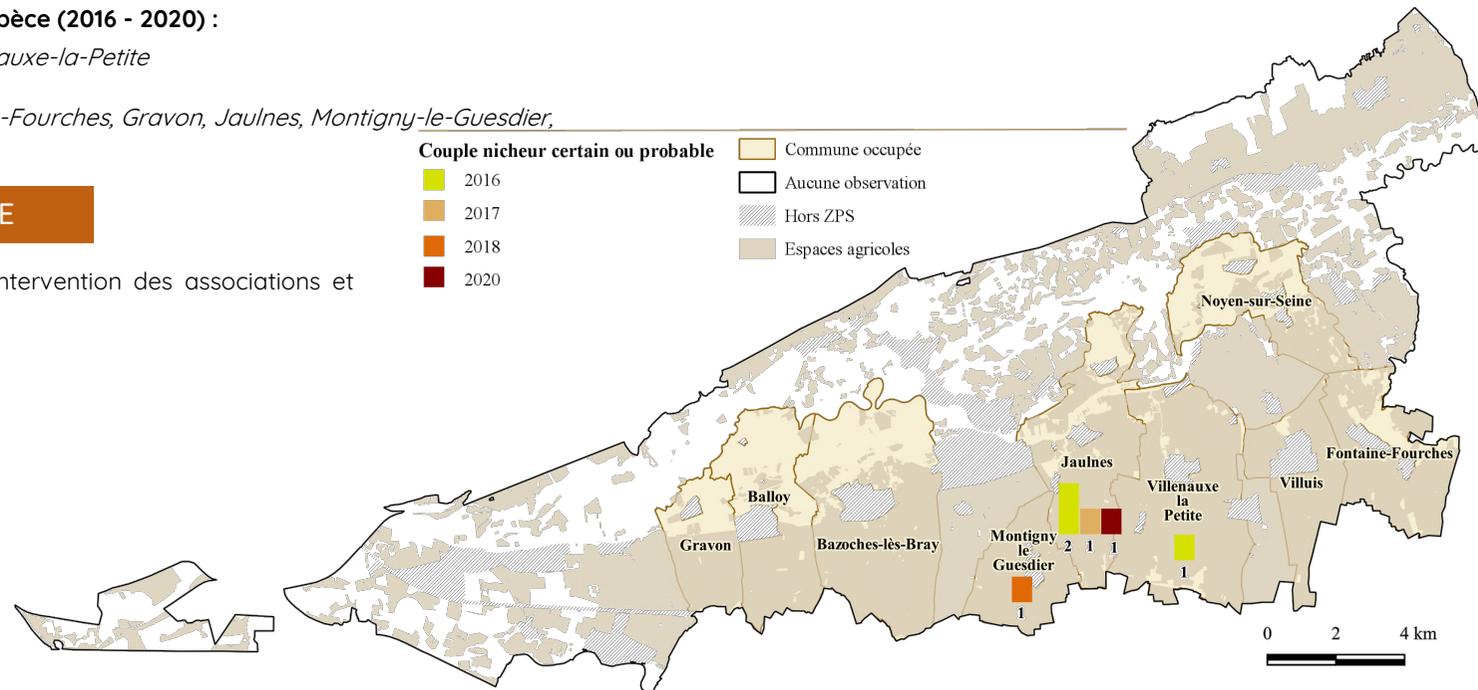
Nicheur certain : Jaulnes, Montigny-le-Guesdier, Villenauxe-la-Petite

Nicheur probable : Jaulnes

Nicheur possible : Balloy, Bazoches-lès-Bray, Fontaine-Fourches, Gravon, Jaulnes, Montigny-le-Guesdier, Noyen-sur-Seine, Villenauxe-la-Petite, Villuis

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Protéger les nichées dans les milieux agricoles : intervention des associations et bénévoles après concertation avec les agriculteurs
- Sensibiliser ces derniers.



MENACES

- Destruction volontaire ou involontaire des nids dans les champs
- Disparition de leurs sites de reproduction : prairies de fauche, marais, landes
- Diminution de la ressource alimentaire : diminution notamment des campagnols du fait de l'abandon des couverts permanents au profit de rotations annuelles
- Empoisonnement par traitement contre les campagnols.

Année	Code postal	Commune	Effectif	Détail			Nombre de couples	Statut*
				Mâle	Femelle	Indéterminé		
2016	77480	Jaulnes	4	2	2		 2	Nicheur certain
2016	77480	Villenauxe-la-Petite	2	1	1		 1	Nicheur certain
2016	77118	Balloy	2	1	1			Nicheur possible
2016	77118	Bazoches-lès-Bray	3	2	1			Nicheur possible
2016	77118	Gravon	1	1		1		Nicheur possible
2016	77480	Jaulnes	2		1			Nicheur possible
2016	77480	Montigny-le-Guesdier	1	1				Nicheur possible
2017	77480	Jaulnes	2	1	1		 1	Nicheur probable
2017	77118	Balloy	1	1				Nicheur possible
2017	77118	Bazoches-lès-Bray	1		1			Nicheur possible
2017	77480	Fontaine-Fourches	1	1				Nicheur possible
2017	77480	Jaulnes	2	2				Nicheur possible
2017	77480	Montigny-le-Guesdier	1	1				Nicheur possible
2017	77114	Noyen-sur-Seine	2	2				Nicheur possible
2017	77480	Villenauxe-la-Petite	2	1	1			Nicheur possible
2018	77480	Montigny-le-Guesdier	2	1	1		 1	Nicheur certain
2018	77118	Bazoches-lès-Bray	1	1				Nicheur possible
2018	77118	Gravon	1			1		Nicheur possible
2018	77480	Villuis	1		1			Nicheur possible
2019			0					
2020	77480	Jaulnes	2	1	1		 1	Nicheur certain
2020	77480	Jaulnes	1	1				Nicheur possible
2020	77480	Villenauxe-la-Petite	4			4		Nicheur possible

*Définition p.10

BUSARD SAINT-MARTIN

Circus cyaneus

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

Convention CITES
Annexe A

Convention de Berne
Annexe III

Convention de Bonn
Annexe II

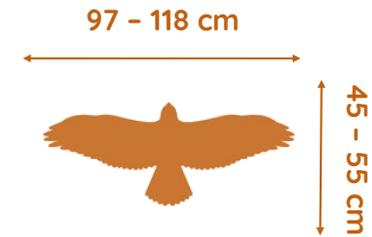
Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)
Préoccupation mineure

Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France (2018)
Vulnérable

APPARENCE

Mâle : Dessus gris • Dessous blanchâtre • Poitrine gris foncé • Ailes grises avec extrémités noires

Femelle et immature : Brun rayé • Queue brune barré de noir et croupion blanc



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Milieux plutôt ouverts (marais, landes, cultures, zones humides) à forestiers peu denses (clairières et coupes, forêts claires de conifères...) • Proche de plans d'eau peu profonds

Nidification : Clairières • Fourrés • Landes à bruyères • Marais • Espaces cultivés

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Rongeurs
- Oiseaux et oisillons
- Amphibiens
- Insectes

REPRODUCTION ET ACTIVITÉS

Période de nidification : Mars à Août

Son nid est principalement construit au sol dans une végétation herbacée de 1 à 3 mètres de hauteur.

Les dates de ponte varient entre avril à début juin. Jusqu'à 6 œufs couvés 1 mois. Envol des jeunes, nidicoles, à un peu plus d'1 mois.

Pour chasser, le Busard Saint-Martin effectue de longs vols en rase-mottes avec des battements d'ailes réguliers.

MIGRATION

Prénuptiale : vers l'Europe (Février)

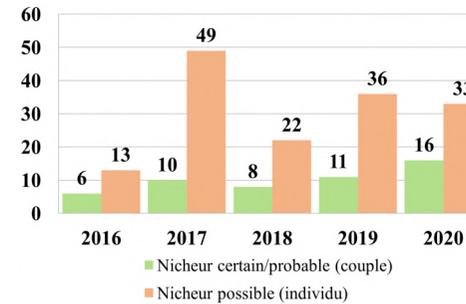
Postnuptiale : vers le Sud de l'Europe (Août)

Dynamique de l'espèce en Bassée

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

On constate une certaine stabilité de l'espèce en Bassée, avec respectivement 6, 10, 8 et 11 couples nicheurs entre 2016 et 2019. Cette dernière année, 14 jeunes Busards Saint-Martin se sont envolés (10 en 2018).

Compte tenu de la précocité des moissons, bénévoles et agriculteurs se mobilisent pour protéger les nichées.



CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

Le Busard Saint-Martin niche principalement dans les cultures d'orge et de blé. Il est à noter qu'en Bassée certains couples ont niché dans des boqueteaux ou des landes forestières.

Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

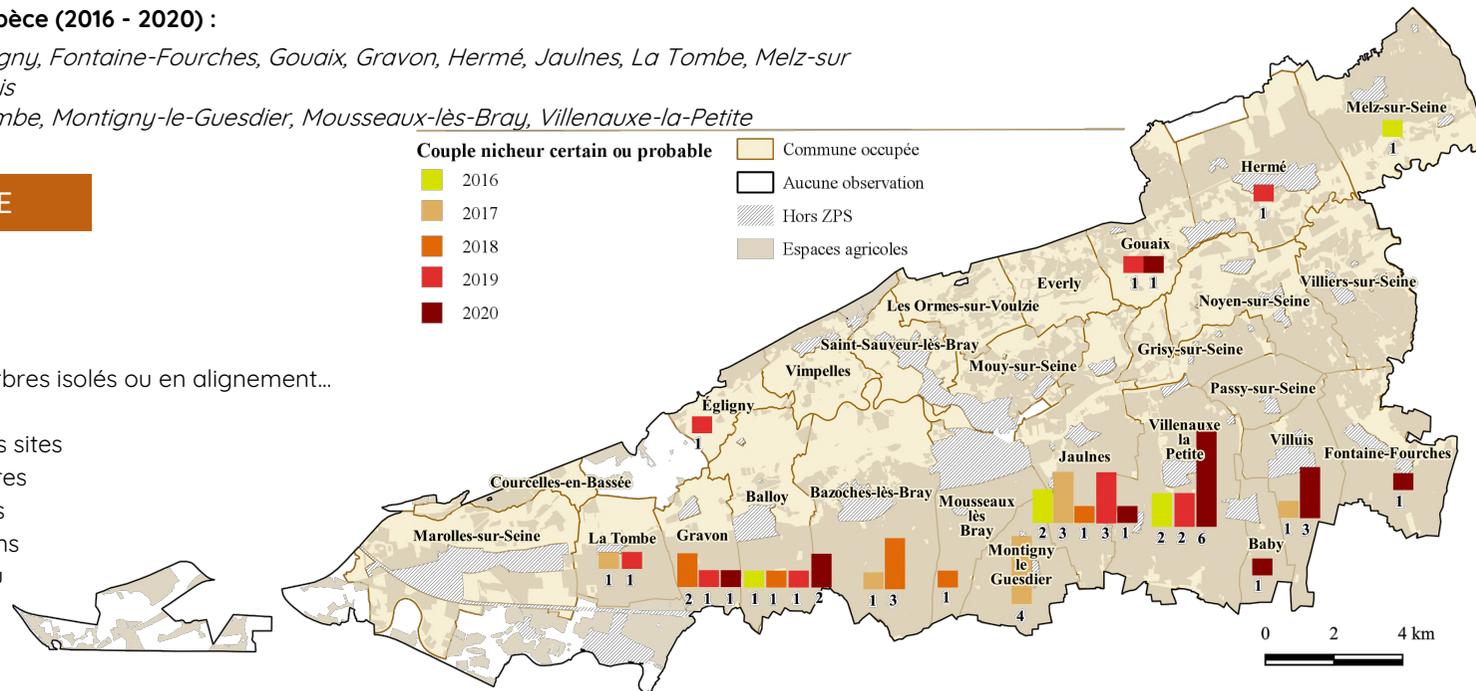
Nicheur certain : Baby, Balloy, Bazoches-lès-Bray, Egligny, Fontaine-Fourches, Gouaix, Gravon, Hermé, Jaulnes, La Tombe, Melz-sur-Seine, Montigny-le-Guesdier, Villenaux-la-Petite, Villuis

Nicheur probable : Bazoches-lès-Bray, Jaulnes, La Tombe, Montigny-le-Guesdier, Mousseaux-lès-Bray, Villenaux-la-Petite

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Réinstaurer et promouvoir le pâturage extensif
- Pratiquer la fauche tardive et centrifuge
- Maintenir les milieux ouverts par du débroussaillage
- Recréer et entretenir des haies, bosquets, vergers, arbres isolés ou en alignement...
- Favoriser l'aménagement de zones prairiales
- Limiter les dérangements et fermer l'accès à certains sites
- Proscrire l'utilisation de poisons contre les mammifères
- Mise en défens temporaire des milieux remarquables

- Adapter les périodes d'interventions
- Limiter l'irrigation par canon à eau
- Diminuer l'utilisation d'intrants
- Rouvrir des milieux
- Localiser les nids



MENACES

- Diminution des proies en milieu agricole
- Dates de récoltes trop précoces
- Transformation de l'habitat de reproduction
- Empoisonnement par traitement contre les campagnols
- Réduction des surfaces en herbes et en friches défavorable aux populations hivernantes

Année	Code postal	Commune	Effectif	Détail			Nombre de couples	Statut*
				Mâle	Femelle	Indéterminé		
2016	77118	Balloy	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2016	77480	Jaulnes	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2016	77171	Melz-sur-Seine	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2016	77480	Villenauxe-la-Petite	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2016	77480	Jaulnes	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2016	77480	Villenauxe-la-Petite	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2017	77480	Jaulnes	4	2	2	■ 1	Nicheur certain	
2017	77130	La Tombe	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2017	77480	Montigny-le-Guesdier	4	2	2	■ 2	Nicheur certain	
2017	77480	Villuis	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2017	77118	Bazoches-lès-Bray	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2017	77480	Jaulnes	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2017	77480	Montigny-le-Guesdier	4	2	2	■ 2	Nicheur probable	
2017	77480	Baby	1	1			Nicheur possible	
2017	77118	Balloy	1	1			Nicheur possible	
2017	77118	Bazoches-lès-Bray	6	1	3	2	Nicheur possible	
2017	77126	Courcelles-en-Bassée	1		1		Nicheur possible	
2017	77157	Everly	1		1		Nicheur possible	
2017	77480	Fontaine-Fourches	2	1		1	Nicheur possible	
2017	77114	Gouaix	6	4	2		Nicheur possible	
2017	77114	Hermé	1	1			Nicheur possible	
2017	77130	La Tombe	2	1	1		Nicheur possible	
2017	77134	Les Ormes-sur-Voulzie	4	3	1		Nicheur possible	

*Définition p.10

Année	Code postal	Commune	Effectif	Détail			Nombre de couples	Statut*
				Mâle	Femelle	Indéterminé		
2017	77130	Marolles-sur-Seine	1		1			Nicheur possible
2017	77480	Montigny-le-Guesdier	8		4	4		Nicheur possible
2017	77480	Mousseaux-lès-Bray	3	1	1	1		Nicheur possible
2017	77480	Mouy-sur-Seine	3	2	1			Nicheur possible
2017	77114	Noyen-sur-Seine	3	3				Nicheur possible
2017	77480	Saint-Sauveur-lès-Bray	1			1		Nicheur possible
2017	77480	Villenauxe-la-Petite	5	3	2			Nicheur possible
2018	77118	Balloy	2	1	1		■ 1	Nicheur certain
2018	77118	Bazoches-lès-Bray	6	3	3		■ 3	Nicheur certain
2018	77118	Gravon	4	2	2		■ 2	Nicheur certain
2018	77480	Jaulnes	2	1	1		■ 1	Nicheur certain
2018	77480	Mousseaux-lès-Bray	2	1	1		■ 1	Nicheur probable
2018	77118	Balloy	1	1				Nicheur possible
2018	77118	Bazoches-lès-Bray	4	3	1			Nicheur possible
2018	77480	Fontaine-Fourches	3	3				Nicheur possible
2018	77114	Gouaix	4	3	1			Nicheur possible
2018	77118	Gravon	2	2				Nicheur possible
2018	77480	Jaulnes	1	1				Nicheur possible
2018	77171	Melz-sur-Seine	1	1				Nicheur possible
2018	77480	Mousseaux-lès-Bray	1	1				Nicheur possible
2018	77480	Mouy-sur-Seine	1	1				Nicheur possible
2018	77480	Villenauxe-la-Petite	1	1				Nicheur possible
2018	77480	Villuis	3	1	2			Nicheur possible

*Définition p.10

Année	Code postal	Commune	Effectif	Détail			Nombre de couples	Statut*
				Mâle	Femelle	Indéterminé		
2019	77118	Balloy	2	1	1		■ 1	Nicheur certain
2019	77126	Égligny	2	1	1		■ 1	Nicheur certain
2019	77114	Gouaix	2	1	1		■ 1	Nicheur certain
2019	77118	Gravon	2	1	1		■ 1	Nicheur certain
2019	77114	Hermé	2	1	1		■ 1	Nicheur certain
2019	77480	Jaulnes	4	2	2		■ 2	Nicheur certain
2019	77480	Villenauxe-la-Petite	4	2	2		■ 2	Nicheur certain
2019	77480	Jaulnes	2	1	1		■ 1	Nicheur probable
2019	77130	La Tombe	2	1	1		■ 1	Nicheur probable
2019	77118	Balloy	3			3		Nicheur possible
2019	77118	Bazoches-lès-Bray	1	1				Nicheur possible
2019	77126	Courcelles-en-Bassée	1			1		Nicheur possible
2019	77157	Everly	2			2		Nicheur possible
2019	77480	Fontaine-Fourches	8			8		Nicheur possible
2019	77114	Gouaix	2	1		1		Nicheur possible
2019	77118	Gravon	1	1				Nicheur possible
2019	77480	Jaulnes	6	3	2	1		Nicheur possible
2019	77130	La Tombe	3	1	1	1		Nicheur possible
2019	77171	Melz-sur-Seine	1			1		Nicheur possible
2019	77114	Noyen-sur-Seine	4	2	1	1		Nicheur possible
2019	77480	Villenauxe-la-Petite	1			1		Nicheur possible
2019	77114	Villiers-sur-Seine	2			2		Nicheur possible
2019	77520	Vimpelles	1	1				Nicheur possible

*Définition p.10

Année	Code postal	Commune	Effectif	Détail			Nombre de couples	Statut*
				Mâle	Femelle	Indéterminé		
2020	77480	Baby	2	1	1		■ 1	Nicheur certain
2020	77118	Balloy	6	2	2	2	■ 2	Nicheur certain
2020	77480	Fontaine-Fourches	2	1	1		■ 1	Nicheur certain
2020	77114	Gouaix	4	1	1	2	■ 1	Nicheur certain
2020	77118	Gravon	6	1	1	4	■ 1	Nicheur certain
2020	77480	Jaulnes	5	1	1	3	■ 1	Nicheur certain
2020	77480	Villenauxe-la-Petite	16	6	6	4	■ 6	Nicheur certain
2020	77480	Villuis	9	3	3	3	■ 3	Nicheur certain
2020	77480	Baby	3	2	1			Nicheur possible
2020	77126	Courcelles-en-Bassée	1		1			Nicheur possible
2020	77157	Everly	3	3				Nicheur possible
2020	77114	Gouaix	6	6				Nicheur possible
2020	77480	Grisy-sur-Seine	1		1			Nicheur possible
2020	77114	Hermé	1	1				Nicheur possible
2020	77480	Jaulnes	6	3	3			Nicheur possible
2020	77480	Montigny-le-Guesdier	3	1	2			Nicheur possible
2020	77480	Mousseaux-lès-Bray	2	1	1			Nicheur possible
2020	77480	Passy-sur-Seine	2	2				Nicheur possible
2020	77480	Villenauxe-la-Petite	1	1				Nicheur possible
2020	77114	Villiers-sur-Seine	3	2	1			Nicheur possible
2020	77520	Vimpelles	1	1				Nicheur possible

*Définition p.10

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

Convention de Berne
Annexe II

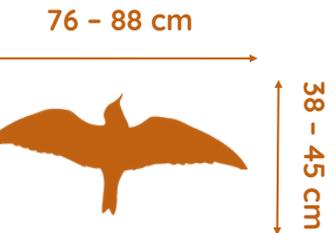
Convention de Bonn
Annexe II

Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)
Préoccupation mineure

Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France (2018)
Vulnérable

APPARENCE

Général : Gros œil jaune entouré de blanc • Dessus strié marron, sable et beige • Poitrine striée • Ventre blanc • Bec jaune court à pointe sombre • Hautes pattes jaunes sans orteil postérieur • Large bande blanche/beige bordée de noir sur les ailes



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Zones ouvertes, plates, sablonneuses ou rocailleuses à végétation clairsemée • Zone agricole (jachère, cultures tardives)

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Insectes
- Escargots
- Limaces
- Lézards
- Rongeurs

REPRODUCTION ET ACTIVITÉS

Période de nidification : Mars à Septembre

Niche au sol dans un creux garni de petits cailloux et de débris végétaux. 1 ou 2 œufs pondus en avril.

Les deux sexes participent à l'incubation (24 à 26 jours) et à l'élevage des jeunes.

Les poussins sont nidifuges et volent à partir de 36 à 42 jours.

L'Édicnème criard a une activité principalement crépusculaire et nocturne.

MIGRATION

Prénuptiale : vers l'Europe (début Mars)

Postnuptiale : vers la péninsule Ibérique et l'Afrique du Nord (Octobre)

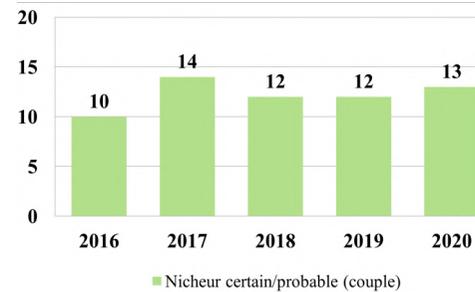
Dynamique de l'espèce en Bassée

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

150 à 200 couples sont estimés en Ile-de-France.

L'œdicnème criard est présent sur les deux-tiers des communes de la ZPS. Entre 2016 et 2019, 12 couples nicheurs en moyenne ont été recensés en Bassée, qui représente pourtant l'un des bastions régionaux de l'espèce.

La population en Bassée est probablement sous-estimée, et les efforts de prospection sont poursuivis.



CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

Cultures, friches, carrières alluvionnaires, prairies, terrains secs : l'œdicnème criard utilise une variété de milieux remarquables, pas seulement les coteaux caillouteux sur lesquels on l'attend en priorité (et qu'il utilise au sud de la ZPS).

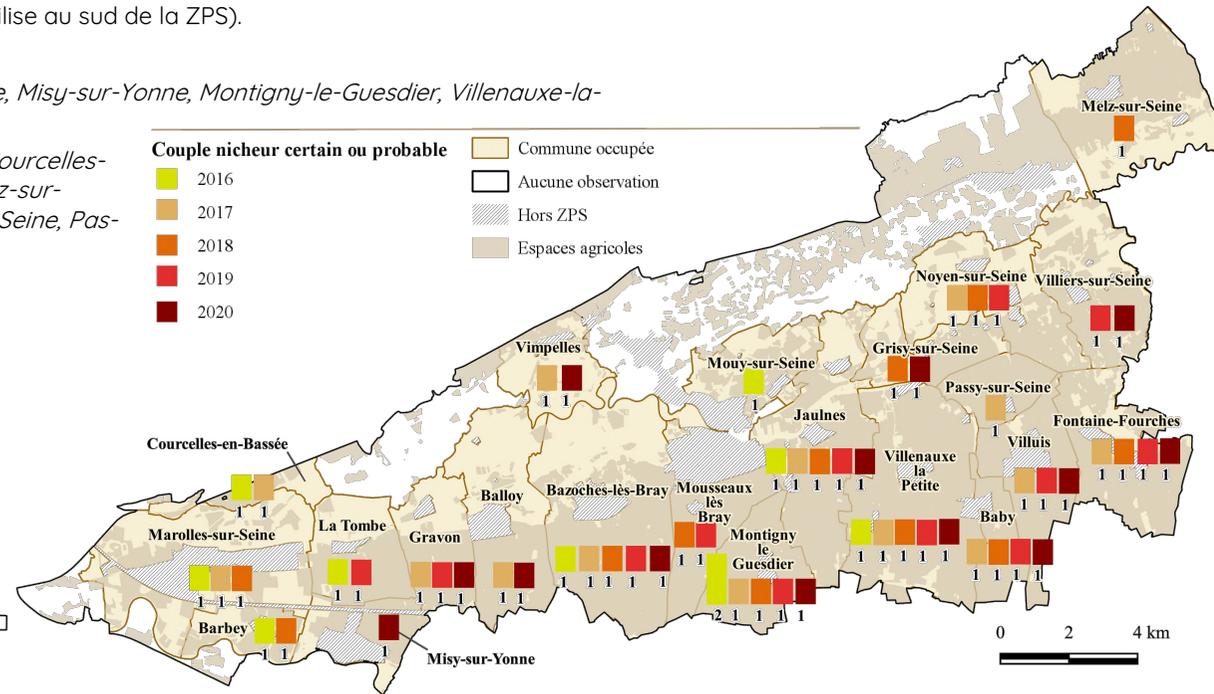
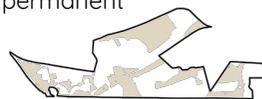
Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

Nicheur certain : Baby, Barbey, Fontaine-Fourches, Jaulnes, Marolles-sur-Seine, Misy-sur-Yonne, Montigny-le-Guesdier, Villenaux-la-Petite, Villiers-sur-Seine, Villuis

Nicheur probable : Baby, Barbey, Balloy, Bazoches-lès-Bray, Bray-sur-Seine, Courcelles-en-Bassée, Gravon, Grisy-sur-Seine, Hermé, La Tombe, Marolles-sur-Seine, Melz-sur-Seine, Montigny-le-Guesdier, Mousseaux-lès-Bray, Mouy-sur-Seine, Noyen-sur-Seine, Passy-sur-Seine, Vimpelles

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Réinstaurer et promouvoir le pâturage extensif
- Pratiquer la fauche tardive et centrifuge
- Maintenir les milieux ouverts par du débroussaillage
- Diminuer l'utilisation d'intrants
- Adapter les périodes d'interventions
 - Mettre en place un couvert végétal permanent
 - Limiter l'irrigation par canon à eau
 - Rouvrir des milieux



Année	Code postal	Commune	Effectif	Détail			Nombre de couples	Statut*
				Mâle	Femelle	Indéterminé		
2016	77130	Barbey	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2016	77480	Jaulnes	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2016	77130	Marolles-sur-Seine	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2016	77480	Montigny-le-Guesdier	4	2	2	■ 2	Nicheur certain	
2016	77480	Villenauxe-la-Petite	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2016	77118	Bazoches-lès-Bray	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2016	77126	Courcelles-en-Bassée	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2016	77130	La Tombe	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2016	77480	Montigny-le-Guesdier	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2016	77480	Mouy-sur-Seine	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2017	77480	Fontaine-Fourches	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2017	77480	Jaulnes	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2017	77130	Marolles-sur-Seine	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2017	77480	Montigny-le-Guesdier	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2017	77480	Villenauxe-la-Petite	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2017	77480	Villuis	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2017	77480	Baby	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2017	77118	Balloy	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2017	77118	Bazoches-lès-Bray	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2017	77126	Courcelles-en-Bassée	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2017	77118	Gravon	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2017	77114	Noyen-sur-Seine	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2017	77480	Passy-sur-Seine	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2017	77520	Vimpelles	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2018	77480	Baby	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2018	77480	Fontaine-Fourches	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	

*Définition p.10

Année	Code postal	Commune	Effectif	Détail			Nombre de couples	Statut*
				Mâle	Femelle	Indéterminé		
2018	77480	Jaulnes	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2018	77480	Montigny-le-Guesdier	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2018	77480	Villenauxe-la-Petite	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2018	77130	Barbey	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2018	77118	Bazoches-lès-Bray	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2018	77480	Grisy-sur-Seine	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2018	77130	Marolles-sur-Seine	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2018	77171	Melz-sur-Seine	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2018	77480	Mousseaux-lès-Bray	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2018	77114	Noyen-sur-Seine	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2019	77480	Baby	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2019	77480	Fontaine-Fourches	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2019	77480	Jaulnes	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2019	77480	Montigny-le-Guesdier	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2019	77480	Villenauxe-la-Petite	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2019	77114	Villiers-sur-Seine	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2019	77480	Villuis	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2019	77118	Bazoches-lès-Bray	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2019	77118	Gravon	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2019	77130	La Tombe	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2019	77480	Mousseaux-lès-Bray	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2019	77114	Noyen-sur-Seine	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2019	77480	Villenauxe-la-Petite	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2019	77480	Jaulnes	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2019	77130	La Tombe	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	

*Définition p.10

Année	Code postal	Commune	Effectif	Détail			Nombre de couples	Statut*
				Mâle	Femelle	Indéterminé		
2020	77480	Baby	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2020	77118	Balloy	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2020	77118	Bazoches-lès-Bray	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2020	77480	Fontaine-Fourches	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2020	77118	Gravon	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2020	77480	Grisy-sur-Seine	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2020	77480	Jaulnes	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2020	77130	Misy-sur-Yonne	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2020	77480	Montigny-le-Guesdier	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2020	77480	Villenauxe-la-Petite	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2020	77480	Fontaine-Fourches	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2020	77114	Villiers-sur-Seine	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2020	77480	Villuis	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2020	77520	Vimpelles	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	

*Définition p.10

PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR

Lanius collurio

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
**L.414-1 et L.414-2 du code de
l'environnement**

Convention de Berne
Annexe II

Liste rouge des oiseaux nicheurs de
France métropolitaine (2016)

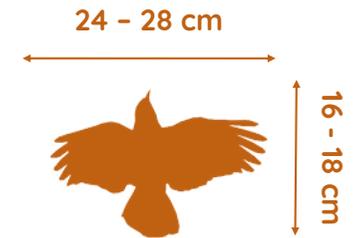
Quasi menacée

Liste rouge régionale des oiseaux
nicheurs d'Île-de-France (2018)
Vulnérable

APPARENCE

Mâle : Bec court et crochu • Tête et nuque grises • Masque noir • Dessous blanchâtre/rosé • Dos et avant des ailes brun/roux • Queue noire

Femelle : Bec court et crochu • Nuque légèrement grise • Dos et ailes brun/roux • Dessous clair écailleux



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Milieux semi-ouverts • Buissons et haies bas et denses

Nidification : Buissons et haies bas et denses avec ou sans épines

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Insectes
- Gros coléoptères
- Petits rongeurs
- Amphibiens

REPRODUCTION ET ACTIVITÉS

Période de nidification : Mai à Août

Nid construit avec divers végétaux, poils et plumes. Jusqu'à 6 œufs couvés 2 semaines (mai).

Envol des jeunes à 1 mois, mais les jeunes nidicoles quittent le nid dès 2 semaines.

Chasse à l'affût à partir de perchoirs entre 1 et 3 mètres au-dessus du sol.

MIGRATION

Prénuptiale : vers l'Europe (début Mai)

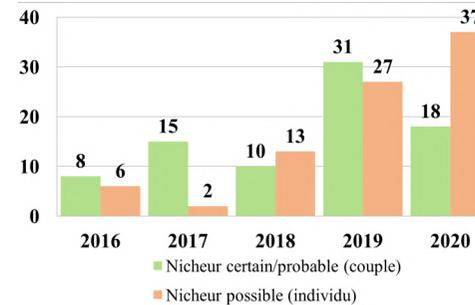
Postnuptiale : vers l'Afrique (fin Août)

Dynamique de l'espèce en Bassée

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Les récents efforts de prospection ont permis d'augmenter considérablement le nombre d'observations de couples nicheurs, avec 31 couples en 2019. Sachant que la Seine-et-Marne, et surtout le sud du département, accueille la majorité de la population régionale - estimée entre 180 et 300 couples en 2014 - les probabilités de découvrir d'autres nicheurs en Bassée restent élevées.

La population francilienne de la Pie-grièche écorcheur reste néanmoins vulnérable, face à la diminution de l'habitat de l'espèce et des gros insectes qui constituent l'essentiel de son alimentation.



CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

Les habitats de la Pie-grièche écorcheur sont plus variés qu'attendu : milieux buissonnants avec de la végétation descendant jusqu'au sol, avec ou sans épineux, mais aussi milieux « atypiques » comme les haies minces de haute taille entourées de grandes cultures, ou les friches parsemées de quelques fourrés et arbustes seulement.

Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

Nicheur certain : Balloy, Bazoches-lès-Bray, Egligny, Fontaine-Fourches, Gouaix, Grisy-sur-Seine, Hermé, Jaulnes, Les Ormes-sur-Voulzie, Montigny-le-Guesdier, Mouy-sur-Seine, Saint-Sauveur-lès-Bray, Vimpelles

Nicheur probable : Balloy, Bazoches-lès-Bray, Egligny, Everly, Fontaine-Fourches, Gouaix, Gravon, Grisy-sur-Seine, Hermé, Jaulnes, Les Ormes-sur-Voulzie, Melz-sur-Seine, Montigny-le-Guesdier, Mouy-sur-Seine,

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Réinstaurer et promouvoir le pâturage extensif
- Pratiquer la fauche tardive et centrifuge
- Maintenir les milieux ouverts par du débroussaillage
- Favoriser l'aménagement de zones prairiales (carrières)
- Recréer et entretenir des haies, bosquets, vergers, arbres isolés ou en alignement...

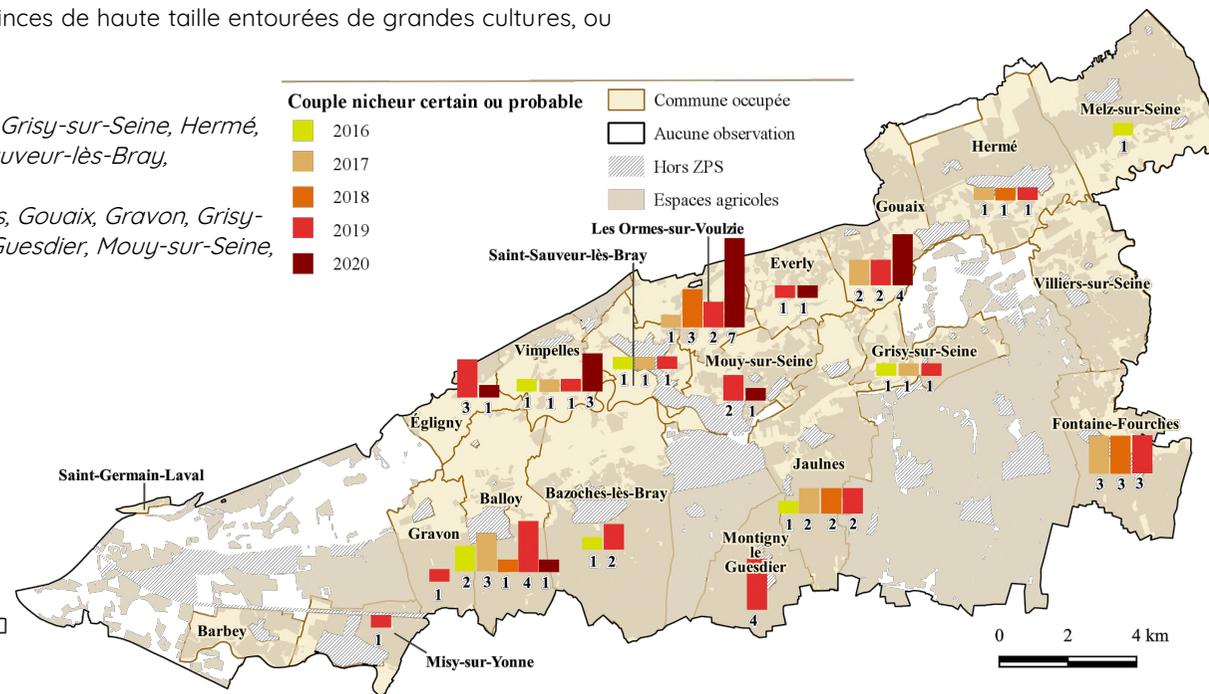
- Adapter les périodes d'interventions
- Diminuer l'utilisation d'intrants
- Rouvrir des milieux
- Localiser les nids



Couple nicheur certain ou probable

- 2016
- 2017
- 2018
- 2019
- 2020

- Commune occupée
- Aucune observation
- Hors ZPS
- Espaces agricoles



MENACES

- Disparition de ses milieux de prédilection par l'agriculture intensive (remembrements), la diminution du pâturage et la fermeture des milieux prairiaux
- Destruction des haies et bosquets
- Intensification des pratiques agricoles
- Appauvrissement en gros insectes notamment à cause des produits phytosanitaires

Année	Code postal	Commune	Effectif	Détail			Nombre de couples	Statut*
				Mâle	Femelle	Indéterminé		
2016	77118	Balloy	4	2	2		■ 2	Nicheur certain
2016	77118	Bazoches-lès-Bray	2	1	1		■ 1	Nicheur certain
2016	77480	Grisy-sur-Seine	2	1	1		■ 1	Nicheur certain
2016	77480	Saint-Sauveur-lès-Bray	2	1	1		■ 2	Nicheur certain
2016	77480	Jaulnes	2	1	1		■ 1	Nicheur probable
2016	77171	Melz-sur-Seine	2	1	1		■ 1	Nicheur probable
2016	77520	Vimpelles	2	1	1		■ 1	Nicheur probable
2016	77134	Les Ormes-sur-Voulzie	2			2		Nicheur possible
2016	77130	Misy-sur-Yonne	2			2		Nicheur possible
2016	77114	Villiers-sur-Seine	2			2		Nicheur possible
2017	77118	Balloy	4	2	2		■ 2	Nicheur certain
2017	77480	Fontaine-Fourches	6	3	3		■ 3	Nicheur certain
2017	77114	Gouaix	2	1	1		■ 1	Nicheur certain
2017	77480	Grisy-sur-Seine	2	1	1		■ 1	Nicheur certain
2017	77114	Hermé	2	1	1		■ 1	Nicheur certain
2017	77480	Jaulnes	2	1	1		■ 1	Nicheur certain
2017	77134	Les Ormes-sur-Voulzie	2	1	1		■ 1	Nicheur certain
2017	77118	Balloy	2	1	1		■ 1	Nicheur probable
2017	77114	Gouaix	2	1	1		■ 1	Nicheur probable
2017	77480	Jaulnes	2	1	1		■ 1	Nicheur probable
2017	77480	Saint-Sauveur-lès-Bray	2	1	1		■ 1	Nicheur probable
2017	77520	Vimpelles	2	1	1		■ 1	Nicheur probable
2017	77134	Les Ormes-sur-Voulzie	1			1		Nicheur possible
2017	77480	Saint-Sauveur-lès-Bray	1			1		Nicheur possible
2018	77480	Fontaine-Fourches	6	3	3		■ 3	Nicheur certain
2018	77480	Jaulnes	2	1	1		■ 1	Nicheur certain

*Définition p.10

Année	Code postal	Commune	Effectif	Détail			Nombre de couples	Statut*
				Mâle	Femelle	Indéterminé		
2018	77134	Les Ormes-sur-Voulzie	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2018	77118	Balloy	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2018	77114	Hermé	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2018	77480	Jaulnes	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2018	77134	Les Ormes-sur-Voulzie	4	2	2	■ 2	Nicheur probable	
2018	77118	Balloy	1	1			Nicheur possible	
2018	77130	Barbey	1	1			Nicheur possible	
2018	77118	Bazoches-lès-Bray	2			2	Nicheur possible	
2018	77126	Égligny	1		1		Nicheur possible	
2018	77480	Fontaine-Fourches	2	2			Nicheur possible	
2018	77114	Gouaix	1	1			Nicheur possible	
2018	77480	Jaulnes	1		1		Nicheur possible	
2018	77130	Misy-sur-Yonne	2	2			Nicheur possible	
2018	77130	Saint-Germain-Laval	2	2			Nicheur possible	
2019	77118	Balloy	4	2	2	■ 2	Nicheur certain	
2019	77126	Égligny	4	2	2	■ 2	Nicheur certain	
2019	77480	Fontaine-Fourches	4	2	2	■ 2	Nicheur certain	
2019	77480	Jaulnes	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2019	77134	Les Ormes-sur-Voulzie	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2019	77480	Montigny-le-Guesdier	4	2	2	■ 2	Nicheur certain	
2019	77480	Mouy-sur-Seine	2	1	1	■ 1	Nicheur certain	
2019	77118	Balloy	4	2	2	■ 2	Nicheur probable	
2019	77118	Bazoches-lès-Bray	4	2	2	■ 2	Nicheur probable	
2019	77126	Égligny	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2019	77157	Everly	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	

*Définition p.10

Année	Code postal	Commune	Effectif	Détail			Nombre de couples	Statut*
				Mâle	Femelle	Indéterminé		
2019	77480	Fontaine-Fourches	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2019	77114	Gouaix	4	2	2	■ 2	Nicheur probable	
2019	77118	Gravon	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2019	77480	Grisy-sur-Seine	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2019	77114	Hermé	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2019	77480	Jaulnes	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2019	77134	Les Ormes-sur-Voulzie	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2019	77130	Misy-sur-Yonne	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2019	77480	Montigny-le-Guesdier	4	2	2	■ 2	Nicheur probable	
2019	77480	Mouy-sur-Seine	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2019	77480	Saint-Sauveur-lès-Bray	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2019	77520	Vimpelles	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2019			27				Nicheur possible	
2020	77114	Gouaix	4	2	2	■ 2	Nicheur certain	
2020	77134	Les Ormes-sur-Voulzie	10	5	5	■ 5	Nicheur certain	
2020	77520	Vimpelles	6	3	3	■ 3	Nicheur certain	
2020	77118	Balloy	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2020	77126	Egigny	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2020	77157	Everly	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	
2020	77114	Gouaix	4	2	2	■ 2	Nicheur probable	
2020	77134	Les Ormes-sur-Voulzie	4	2	2	■ 2	Nicheur probable	
2020	77480	Mouy-sur-Seine	2	1	1	■ 1	Nicheur probable	

*Définition p.10

CORTÈGE DES MILIEUX OUVERTS

Synthèse des espèces non prioritaires | 2016-2020



Faucon émerillon (*Falco columbarius*) | Femelle



Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) | Mâle



Grue cendrée (*Grus grus*)



Hibou des marais (*Asio flammeus*)



Milan royal (*Milvus milvus*)



Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*) | Hiver

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

Convention CITES
Annexe A

Convention de Berne
Annexe II

Convention de Bonn
Annexe II

Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)
Non applicable D

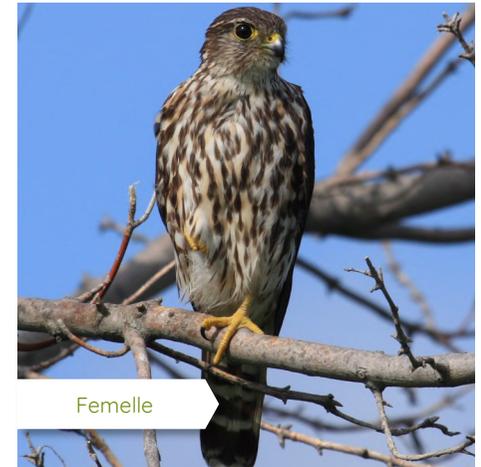
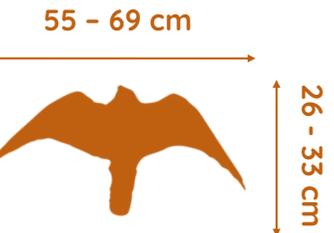
Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France (2018)
Données insuffisantes

APPARENCE

Général : Petite taille • Bec crochu • Pattes jaunes

Mâle : Dessus gris bleu • Nuque un peu rousse • Bout des ailes noir • Dessous crème et brun/roux moucheté • Queue grise, large barre terminale noire

Femelle et immature : Brun tacheté de clair au-dessus • Dessus de la queue brun, barres plus claires régulières • Dessous clair tacheté



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Espaces ouverts • Prés

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Petits oiseaux
- Petits mammifères
- Insectes

REPRODUCTION ET ACTIVITÉS

Niche au sol ou dans un ancien nid d'une autre espèce.

Jusqu'à 6 œufs couvés 1 mois.

Envol des jeunes, nidicoles, à 1 mois.

Se perche souvent à l'affût sur une pierre ou un pieu de clôture puis s'élance en rase-mottes dans un vol irrégulier.

MIGRATION

Prénuptiale : vers l'Europe du Nord (Février)

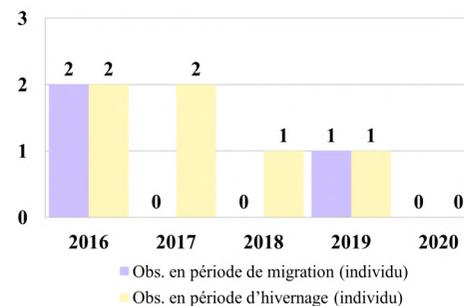
Postnuptiale : vers l'Afrique sub-saharienne (Août)

Dynamique de l'espèce en Bassée

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

En Bassée majoritairement hivernant, mais les données de septembre 2016 correspondent à deux migrateurs. Il n'y a qu'une dizaine de données par an en moyenne en Ile-de-France.

Dans la grande majorité des cas un seul individu est observé.



MENACES

- Mal identifiées en France
- Pesticides

CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

Le Faucon émerillon fréquente les milieux ouverts : plaines agricoles, friches, bords des étangs... En Bassée il est souvent observé au repos en plein champ ou perché sur un poteau de clôture.

Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

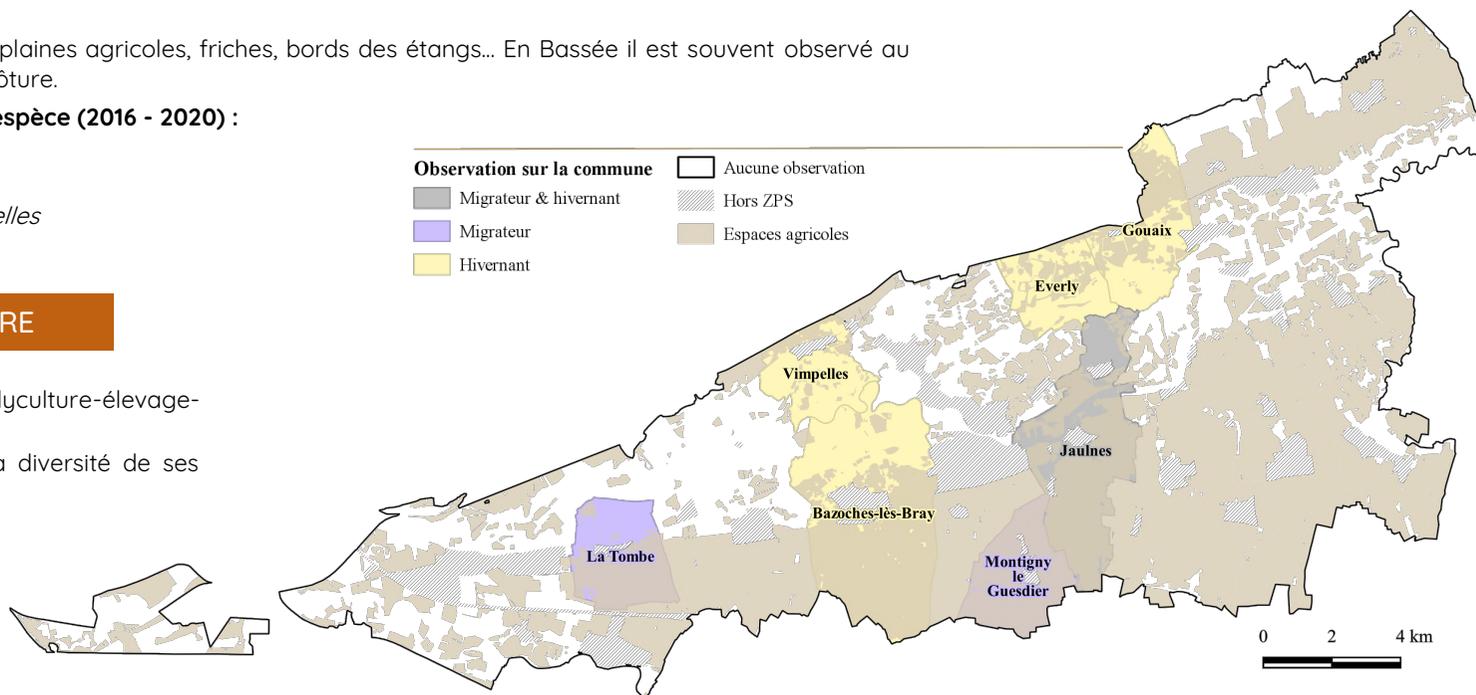
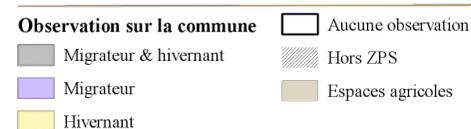
Migrateur et hivernant : Jaulnes

Migrateur : La Tombe, Montigny-le-Guesdier

Hivernant : Bazoches-lès-Bray, Everly, Gouaix, Vimpelles

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Maintenir la diversité des paysages agricoles (polyculture-élevage-bocage)
- Réduire l'usage des pesticides, pour maintenir la diversité de ses proies



FAUCON PÈLERIN

Falco peregrinus

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

Convention CITES
Annexe A

Convention de Berne
Annexe II

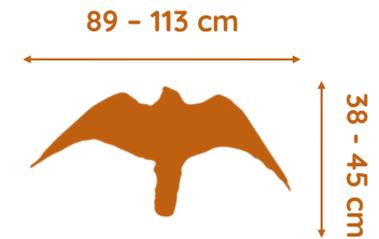
Convention de Bonn
Annexe II

Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France (2018)
Vulnérable

APPARENCE

Général : Grand faucon gris • Tête gris foncé, deux moustaches noires marquées • Tache blanche sur la joue • Dos gris ardoise • Dessous blanc barré de gris • Contour de l'œil, base du bec et pattes jaunes

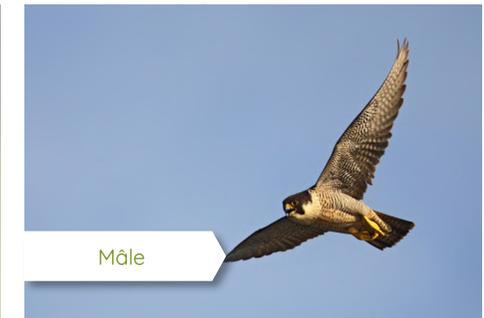
Juvenile : Brun tacheté • Dessous beige barré de brun • Bec gris



Mâle



Juvenile



Mâle

ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Falaises côtières • Forêts clairsemées • Monuments

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Oiseaux
- Petits mammifères
- Insectes

REPRODUCTION

Période de nidification : Février à Juin

Niche au sol, sur une paroi rocheuse ou dans un ancien nid de rapace.

Jusqu'à 5 œufs couvés 1 mois.

Envol des jeunes, nidicoles, à 6-7 semaines.

MIGRATION

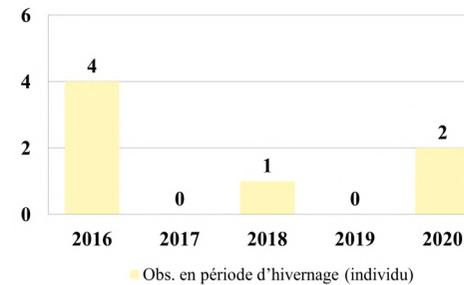
Migrateur partiel

Dynamique de l'espèce en Bassée

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

L'espèce est observée un hiver sur deux en Bassée, et en très petit nombre.

En matière de nidification, une dizaine de couples nicheurs ont été récemment notés en Ile-de-France, y compris à Paris-même et en banlieue proche, mais aucun en Seine-et-Marne.



MENACES

- Intervention humaine : tir, piégeage, capture, empoisonnement, ...
- Dégradation des milieux
- Risques d'électrocution et de collision sur les lignes électriques
- Dérangements liés aux sports de pleine nature
- Aménagement des falaises

CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

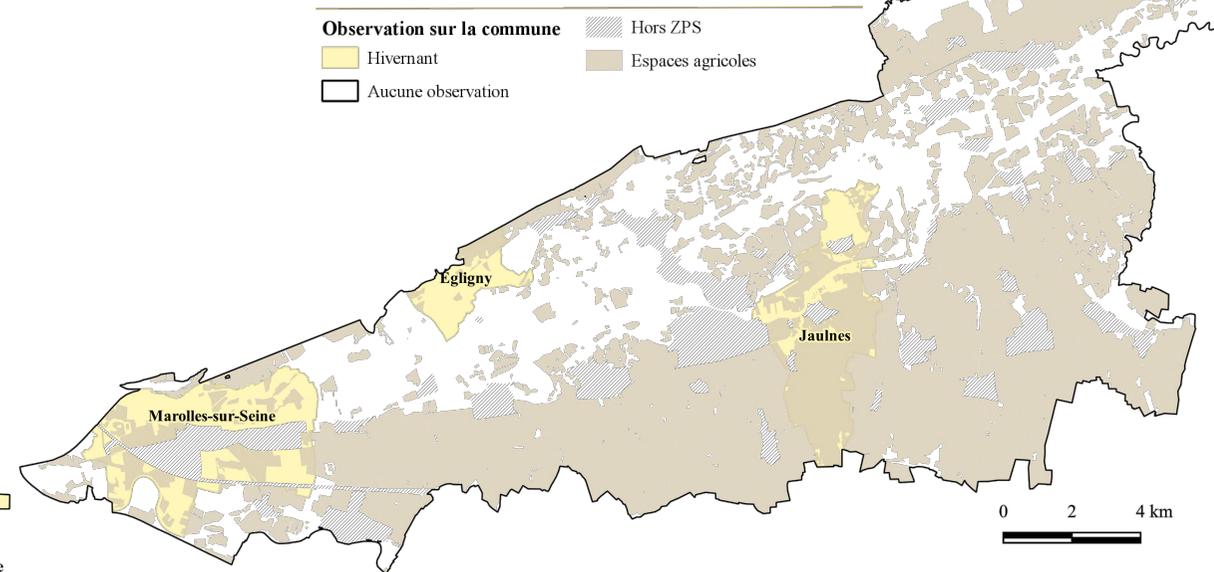
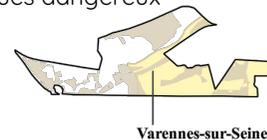
Presque tous les Pèlerins franciliens ont niché sur des sites anthropiques élevés (carrières, pylônes électriques, antennes, cheminées, bâtiments divers). L'absence de faucon pèlerin nicheur en Seine-et-Marne et en Bassée pourrait être dû à une prospection insuffisante car ce genre de site de nidification existe. Il pourrait en outre être facilité par l'installation de nichoirs, que l'espèce occupe volontiers, par exemple sur les silos.

Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

Hivernant : Egligny, Jaulnes, Marolles-sur-Seine, Varennes-sur-Seine

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Surveiller les sites de nidification
- Éviter la fréquentation des falaises occupées en période de reproduction (février-juin)
- Réglementer la chasse photographique
 - Canaliser le développement des sports de nature
 - Neutraliser es pylônes électriques dangereux



GRUE CENDRÉE

Grus grus

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

Convention CITES
Annexe A

Convention de Berne
Annexe II

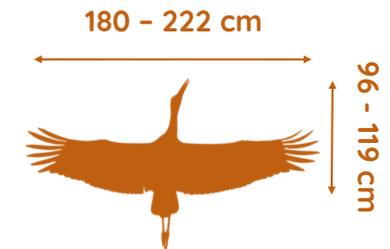
Convention de Bonn
Annexe II et Accord AEWA (1999)

Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)
En danger critique

APPARENCE

Général : Corps gris • Grosses pattes gris sombre

Nuptial : Gorge et cou noirs • Calotte noire avec tache rouge • Large bande blanche de l'arrière de l'œil à la nuque • Longue queue sombre



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Milieux ouverts, près des lacs et des marais, ou dans les zones cultivées

Nidification : Fondrières • Landes de bruyères humides • Marais d'eau douce peu profonds • Forêts marécageuses

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Invertébrés
- Amphibiens
- Lézards
- Micromammifères
- Végétaux
- Graines / Fruits

REPRODUCTION

Niche au sol.

Nid formé de végétaux et de branches.

Jusqu'à 2 œufs couvés 1 mois.

Envol des immatures, nidifuges, à 2 mois.

MIGRATION

Prénuptiale : vers Europe du Nord (Février)

Postnuptiale : vers Afrique du Nord et Europe méridionale (Septembre - Octobre)

Dynamique de l'espèce en Bassée

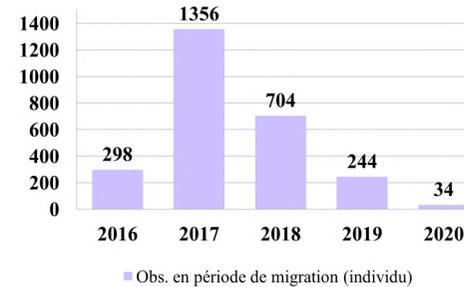
ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Comparés aux centaines de milliers d'individus qui traversent la France, les effectifs observés en Ile-de-France (quelques centaines, rarement quelques milliers à chaque passage) sont modestes. Mais la Seine-et-Marne rassemble la majorité des données, en raison de son étendue mais aussi et surtout parce que le couloir habituel de migration de ces oiseaux est situé à l'est de notre région.

En Bassée, les résultats sont très irréguliers et certainement sous-estimés, d'autant qu'une partie de la migration de l'espèce est nocturne.

Passage prénuptial à partir de mi-février et jusqu'à la deuxième décennie d'avril. Passage postnuptial fin octobre à fin novembre, rarement en septembre et décembre.

Hivernants : rares observations d'individus le plus souvent isolés.



CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

La majorité des données correspond aux vols survolant la Bassée. En escale de migration et en hivernage, la Grue cendrée s'alimente surtout dans les zones cultivées, les prairies et les zones humides. Plus de la moitié des communes de la Bassée sont concernées par un survol ou une halte migratoire.

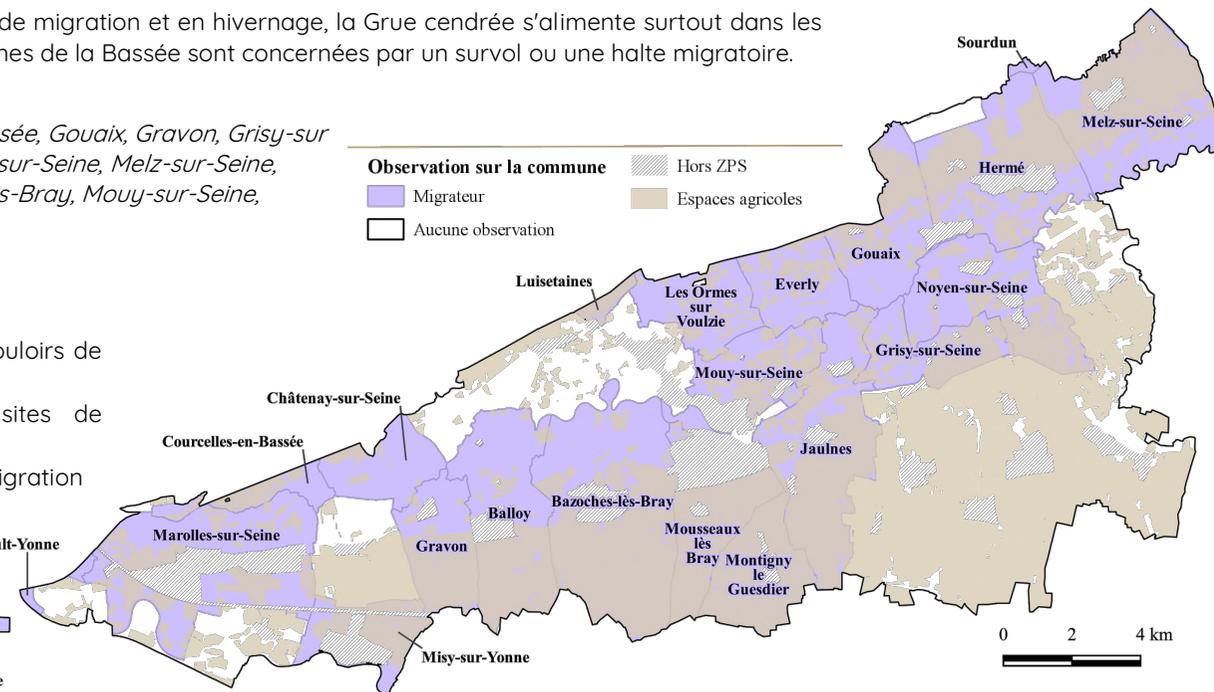
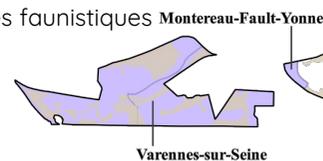
Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

Migrateur : Balloy, Bazoches-lès-Bray, Châtenay-sur-Seine, Courcelles-en-Bassée, Gouaix, Gravon, Grisy-sur-Seine, Hermé, Jaulnes, La Grande-Paroisse, Les Ormes-sur-Voulzie, Marolles-sur-Seine, Melz-sur-Seine, Misy-sur-Yonne, Montereau-Fault-Yonne, Montigny-le-Guesdier, Mousseaux-lès-Bray, Mouy-sur-Seine, Noyen-sur-Seine, Sourdun, Varennes-sur-Seine

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Restaurer les habitats ou réduction d'impacts (secteurs de gagnages et couloirs de migration)
- Renforcer les Mesures Agro-Environnementales sur les principaux sites de stationnement et/ou d'hivernage
- Éviter au maximum la mise en place d'éoliennes sur le couloir principal de migration
- Maintenir les chaumes de céréales jusqu'à une date tardive

- Mettre en place des jachères faunistiques
- Restaurer les herbages



HIBOU DES MARAIS

Asio flammeus

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

Convention CITES
Annexe A

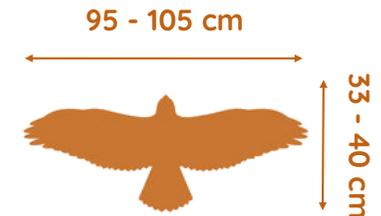
Convention de Berne
Annexe II

Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)
Espèce vulnérable

APPARENCE

Général : Dessus marron brun strié de chamois et de beige • Dessous beige et chamois strié de brun • Yeux jaunes entourés de sombre • Disques faciaux chamois, blanc et brun, cerclés de blanc • Aigrettes très courtes et peu visibles

En vol : Virgule noire sous les ailes



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Prairies herbeuses ou humides • Terrains cultivés • Marais salants • Estuaires • Prairies montagneuses

Nidification : Champs en friche • Haies • Champs abandonnés • Epais bosquets de conifères

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Rongeurs (surtout campagnols)
- Autres petits animaux
- Insectes

REPRODUCTION ET ACTIVITÉS

Niche dans un creux au sol camouflé près de l'eau. Nid garni d'herbes et de plumes.

Jusqu'à 7 œufs couvés 1 mois.

Envol des jeunes, nidicoles, à 1 mois.

Chasse la nuit, tôt le matin, tard le soir.

MIGRATION

Prénuptiale : vers Europe centrale et Europe du Nord (Mars)

Postnuptiale : vers Afrique sub-saharienne (Septembre)

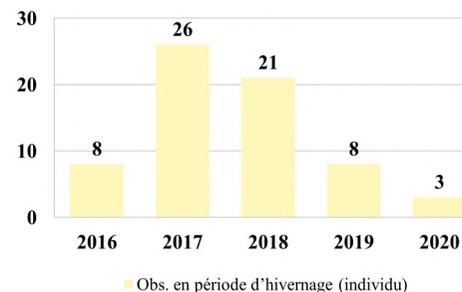
Dynamique de l'espèce en Bassée

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Connu en Ile-de-France comme hivernant, le Hibou des marais a plusieurs fois tenté de nicher, et on constate souvent sa présence insistante en période de reproduction. Il mérite donc d'être suivi assidûment.

Cependant, on sait aujourd'hui que lorsque la disponibilité alimentaire est suffisante, ces hiboux restent parfois au-delà de mars : parades et comportements territoriaux peuvent alors être observés jusqu'en mai.

C'est le cas au sud de la Bassée : sur la vingtaine d'individus hivernant en 2017 et 2018, quelques-uns se sont attardés jusqu'en mai.



MENACES

- Perte et dégradation de ses habitats : par destruction et drainage des zones humides, des marais côtiers et intérieurs ; par la mise en culture, les plantations sylvicoles, les aménagements de loisirs
- Impact du trafic routier et des campagnes d'empoisonnement des micromammifères

CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

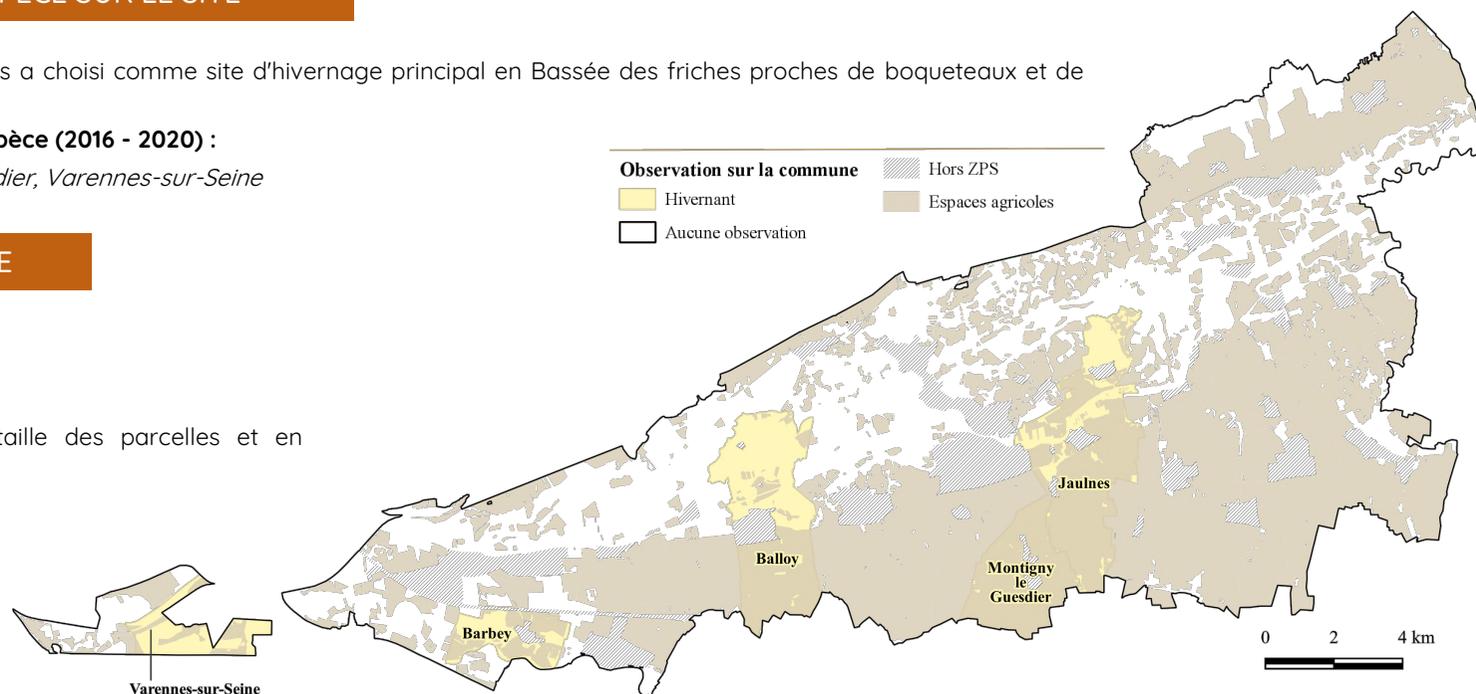
Typique des milieux semi-ouverts, le Hibou des marais a choisi comme site d'hivernage principal en Bassée des friches proches de boqueteaux et de boisements clairsemés, à Jaulnes.

Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

Hivernant : Balloy, Barbey, Jaulnes, Montigny-le-Guesdier, Varennes-sur-Seine

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Protéger les zones humides
- Maintenir les landes et des prairies
- Préférer la lutte biologique à l'utilisation de poisons
- Changer les pratiques agricoles en limitant la taille des parcelles et en maintenant et restaurant les haies.



Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

Convention CITES
Annexe A

Convention de Berne
Annexe III

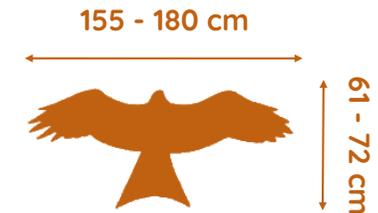
Convention de Berne
Annexe II

Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)
Espèce vulnérable

APPARENCE

Général : Brun roux et beige au-dessus • Dessous roux strié de brun • Face et tête gris clair

En vol : Queue fourchue blanche roussâtre en forme de V • Grande tache blanche sous les ailes • Moitié avant des ailes plus claire



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Général : Forêts ouvertes • Zones humides • Zones de cultures

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Petits mammifères
- Amphibiens
- Insectes

REPRODUCTION ET ACTIVITÉS

Nid fait de branches, tapissé de poil et de laine dans un grand arbre. Jusqu'à 4 œufs couvés 1 mois. Envol des jeunes, nidicoles, après plus de 6 semaines.

En hiver, les Milans royaux se rassemblent volontiers là où la nourriture abonde et forment des dortoirs communs qui peuvent compter jusqu'à cent individus.

MIGRATION

Prénuptiale : vers Europe du Nord (Février)

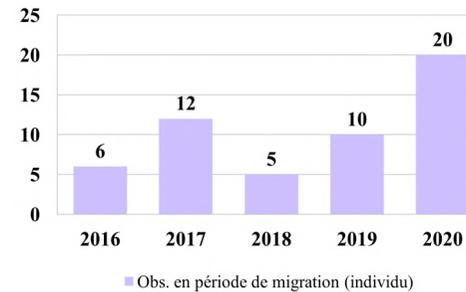
Postnuptiale : vers Afrique du Nord (Septembre)

Dynamique de l'espèce en Bassée

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Passage prénuptial en mars et avril, passage postnuptial septembre à novembre. La grande majorité des observations effectuées ces quatre dernières années étaient postnuptiales, avec quelques migrateurs tardifs en décembre.

Les effectifs de passage sont encore modestes, évoluant entre 5 et 12 individus par an entre 2016 et 2019.



MENACES

- Changement d'utilisation des terres/ intensification de l'agriculture
- Empoisonnement direct volontaire - Empoisonnement indirect (notamment par la bromadiolone)
- Électrocution
- Éoliennes

CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

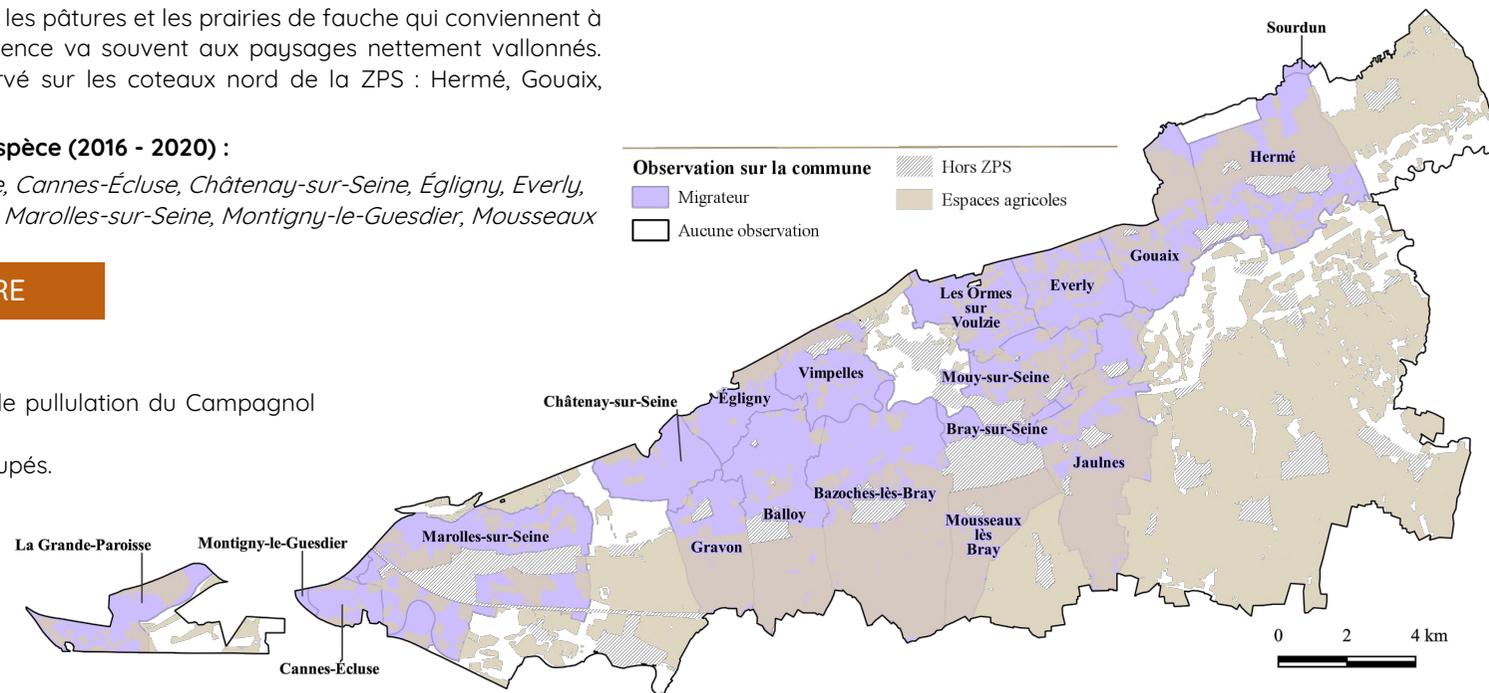
Le Milan royal affectionne les milieux ouverts comme les pâtures et les prairies de fauche qui conviennent à son mode de chasse et d'alimentation, et sa préférence va souvent aux paysages nettement vallonnés. Cela expliquerait qu'il ait été majoritairement observé sur les coteaux nord de la ZPS : Hermé, Gouaix, Everly...

Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

Migrateur : Balloy, Bazoches-lès-Bray, Bray-sur-Seine, Cannes-Écluse, Châtenay-sur-Seine, Égigny, Everly, Gouaix, Gravon, Hermé, Jaulnes, La Grande-Paroisse, Marolles-sur-Seine, Montigny-le-Guesdier, Mousseaux

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Maintenir un système agropastoral extensif
- Limiter les traitements chimiques dans les zones de pullulation du Campagnol terrestre
- Éviter les travaux forestiers à proximité de nids occupés.



PLUVIER DORÉ

Pluvialis apricaria

Description de l'espèce

STATUT ET PROTECTION

Directive Oiseaux
Annexe I

Protection nationale
L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement

Convention CITES
Annexe A

Convention de Berne
Annexe III

Convention de Berne
Annexe II

Liste rouge des oiseaux non nicheurs
de France métropolitaine (2016)
Préoccupation mineure

APPARENCE

Général : Tête ronde • Petit bec et œil noir • Dos jaune doré, moucheté de noir et blanc • Pattes gris sombre

Nuptial : Gorge, poitrine et ventre noirs • Grandes sourcils blancs descendant jusqu'aux épaules puis aux flancs

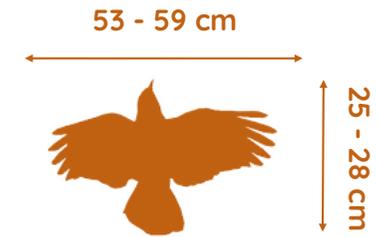
En vol : Barre alaire claire peu marquée • Dessous des ailes blanc • Battements d'ailes rapides



Nuptial



Hivernage



ÉCOLOGIE & BIOLOGIE

HABITATS

Nidification : Landes rases • Tourbières

Hivernage : Plaines cultivées • Prairies • Labours

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Vers
- Graines
- Insectes

REPRODUCTION ET ACTIVITÉS

Niche dans un creux dans l'herbe, garni de végétaux.

Jusqu'à 4 œufs couvés 1 mois.

Envol des jeunes, nidifuges, à 1 mois.

MIGRATION

Prénuptiale : vers Europe du Nord (Mars)

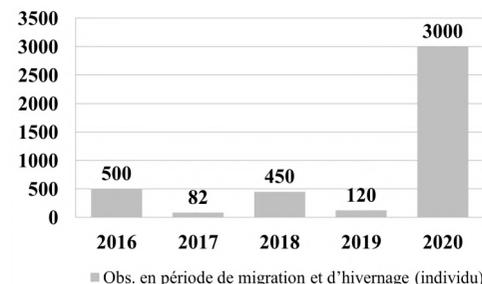
Postnuptiale : vers Europe occidentale (Octobre)

Dynamique de l'espèce en Bassée

ÉTAT DES POPULATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LA ZPS

Espèce nicheuse du Grand Nord (toundra et tourbières), le Pluvier doré hiverne en France, principalement dans la moitié Ouest.

Plusieurs milliers d'individus transitent chaque année par le Sud Seine-et-Marnais et la Bassée, souvent en compagnie des Vanneaux huppés.



CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT D'ESPÈCE SUR LE SITE

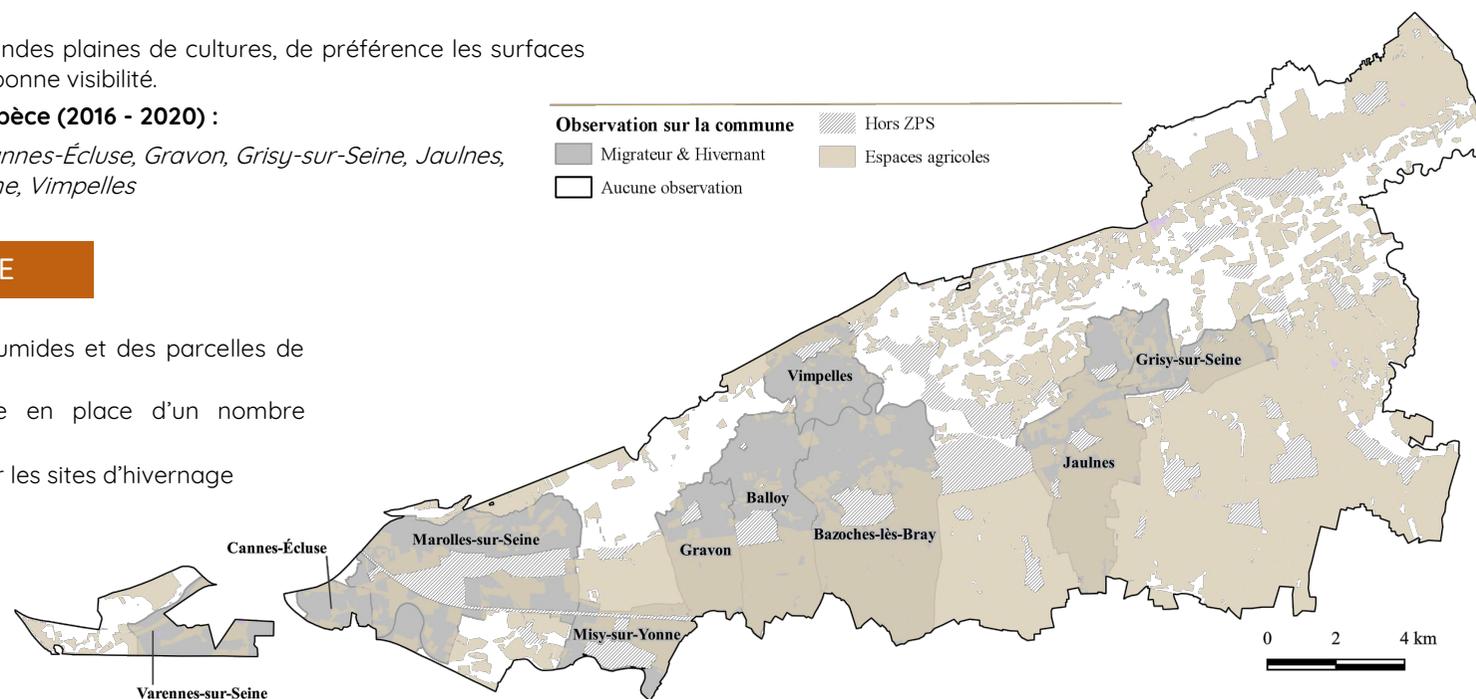
En escale en Bassée, il occupe principalement les grandes plaines de cultures, de préférence les surfaces nues ou à végétation rase à partir desquelles il a une bonne visibilité.

Sites de la Bassée accueillant ou ayant accueilli l'espèce (2016 - 2020) :

Migrateur et hivernant : Balloy, Bazoches-lès-Bray, Cannes-Écluse, Gravon, Grisy-sur-Seine, Jaulnes, Marolles-sur-Seine, Misy-sur-Yonne, Varennes-sur-Seine, Vimpelles

MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE

- Conservation des prairies humides, des jachères humides et des parcelles de céréales d'hiver
- Suivi des prélèvements cynégétiques avec mise en place d'un nombre maximum d'individus à prélever
- Mise en place d'une gestion hydraulique adaptée sur les sites d'hivernage



CONCEPTION ET RÉALISATION DE L'ATLAS

Fédération Départementale des Chasseurs de Seine-et-Marne

Grâce au co-financement de l'Union européenne - L'Europe s'engage en région Ile-de-France avec le Fonds européen agricole pour le développement rural - FEADER et du Ministère de la Transition écologique et solidaire

CRÉATION GRAPHIQUE

Laura VERIN - Fédération Départementale des Chasseurs de Seine-et-Marne

TEXTES ET MISE EN PAGE

Sylvain MAHUIER, Jean-Denis BERGEMER, Laura VERIN - Fédération Départementale des Chasseurs de Seine-et-Marne

CARTOGRAPHIE

Laura VERIN - Fédération Départementale des Chasseurs de Seine-et-Marne

PHOTOGRAPHIE

Dominique GEST - FDC 77 - AGRENABA - Saxifraga - Pixabay -
Johan PETIT

BIBLIOGRAPHIE

- ◆ Cahiers d'habitats Natura 2000, Tome 8, Volumes 1, 2 et 3 : Oiseaux, Collectif, La Documentation française, Paris 2012
- ◆ Atlas des oiseaux nicheurs d'Ile-de-France 2009-2014, Mahler F., Laporte O., Albesa L.
- ◆ Guide Delachaux, Le guide ornitho, Svensson L. et al. Delachaux et Niestlé, mars 2015

*Fédération Départementale des Chasseurs de
Seine-et-Marne*

La Maison suisse - 1016, rue de Fontainebleau - 77720 BRÉAU

Tel : 01 64 14 40 20 - Fax : 01 64 14 40 35

Mail : contact@fdc77.fr

www.fdc77.fr